



## GUIDE DES PLANTES PROTÉGÉES DE PICARDIE

La région de Picardie est l'une des plus diversifiées du territoire d'agrément du Conservatoire Botanique National de Bailleul. Avec sa façade côtière, ses vallées tourbeuses, ses plaines inondables, les larris ou encore les buttes du Laonnois, la Picardie présente en effet des contrastes géologiques, climatiques et écologiques très importants. Cette diversité se retrouve bien entendu dans la flore, qui est l'une des plus riches de tout le Nord de la France. Le Guide des plantes protégées de Picardie a pour objectif de vous présenter une partie de ces richesses, fragile, et pour laquelle des mesures réglementaires visent à permettre d'en assurer la conservation. C'est avant tout un document d'information sur les plantes elles-mêmes, leur écologie, leur répartition dans la région et leur statut exact de protection et de menace. Mais comment parler des plantes sans décrire leur milieu de vie, dont la préservation est la seule mesure véritable qui garantisse leur survie ? Vous y trouverez donc aussi la description des milieux de vie de ces plantes, qui font la beauté et la caractéristique des paysages picards. Dans la lignée du premier ouvrage publié sur ce sujet, l'équipe du Conservatoire Botanique National, avec le concours de nombreux botanistes correspondants, s'est attachée avec rigueur et passion à vous faire bénéficier des informations les plus récentes en la matière. Pour vous inciter à découvrir ce patrimoine naturel et à le respecter, une iconographie entièrement renouvelée agrémenté chaque page de l'ouvrage. Nous espérons ainsi que ce guide apportera au public intéressé comme au spécialiste, une somme d'informations et de découvertes tout aussi utiles qu'agréables.



Pascale PAVY

Présidente du Centre Régional de Phytosociologie  
agrée Conservatoire Botanique National de Bailleul  
Conseillère Régionale Nord/Pas-de-Calais



Ouvrage édité par le Centre Régional de Phytosociologie  
agrée Conservatoire Botanique National de Bailleul,  
avec le soutien financier du Conseil Régional de Picardie et de la DIREN Picardie



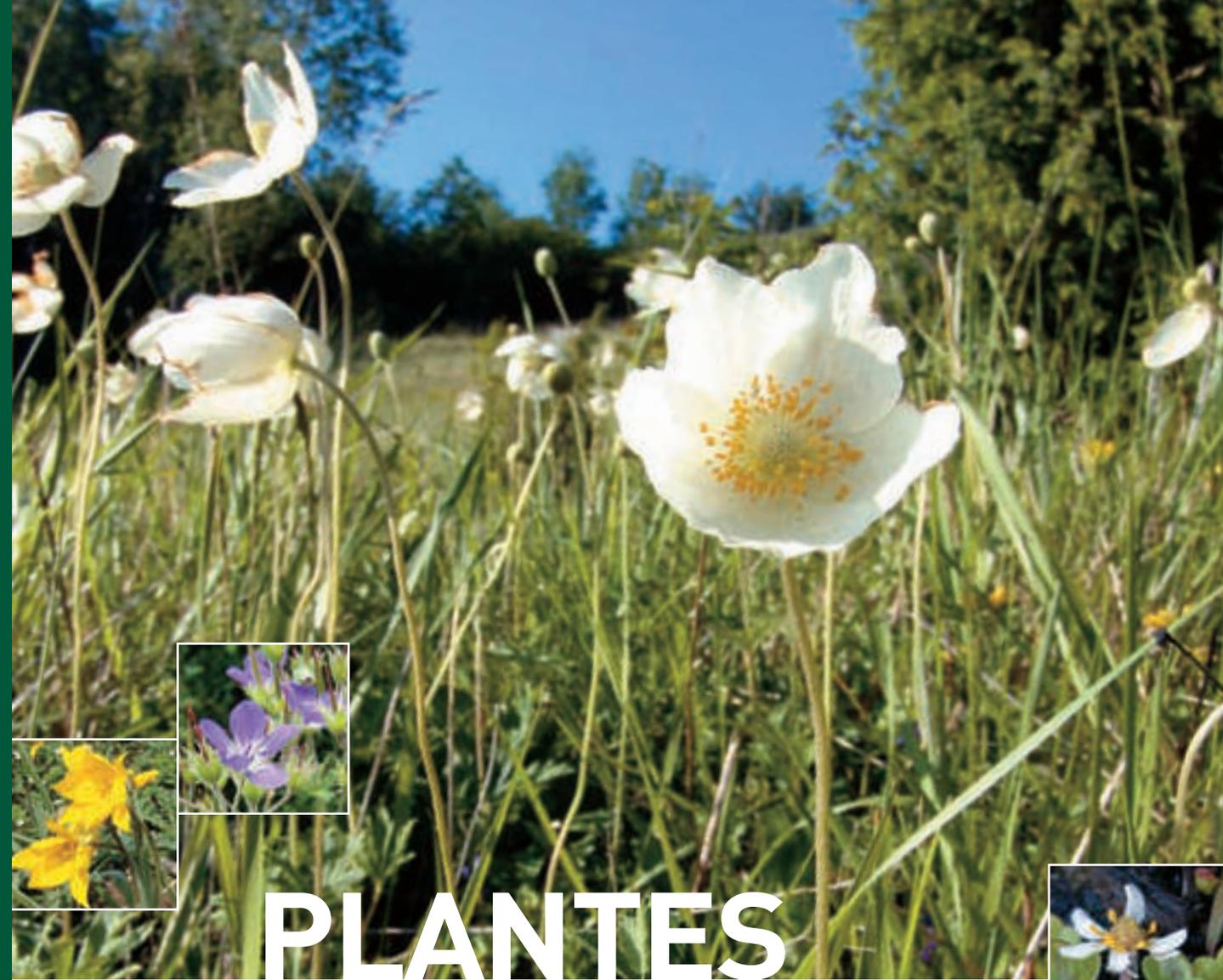
ISBN : 2-909024-09-1



15€



PLANTES PROTÉGÉES DE LA RÉGION PICARDIE



# PLANTES PROTÉGÉES

DE LA RÉGION PICARDIE



CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE  
AGRÉE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL



# PLANTES PROTÉGÉES

DE LA RÉGION PICARDIE



CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE  
AGRÉÉ CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL

## REMERCIEMENTS

Le travail d'actualisation des connaissances floristiques sur un territoire donné dépend, dans une large mesure, des observations réalisées et transmises par les botanistes bénévoles. Au cours des dernières années, les botanistes picards ont contribué significativement à la collecte de nouvelles données floristiques et à leur transmission. Ce nouvel ouvrage sur les plantes protégées de Picardie n'aurait pas été aussi complet sans intégrer leur travail. De plus, au cours de soirées dédiées à la réalisation de ce guide, ils ont participé avec enthousiasme à l'actualisation des cartes de répartition des espèces. Nous tenons sincèrement ici à rendre hommage à tous les contributeurs bénévoles qui nous font part de leurs découvertes et qui ont participé à la réalisation de ce guide. En particulier, nous tenons à remercier Olivier BARDET, François BOCA, Sébastien BUR, Nicolas COTTIN, Guillaume DECOCQ, Marcel DOUCHET, Rémi FRANÇOIS, David FRIMIN, Christophe GALET, Stéphanie FLIPO, Jérôme JAMINON, Bénédicte KILLIAN, Philippe LARÈRE, Jérémy LEBRUN, Jean-Paul LEGRAND, Marie-Christine LE PEZENNEC, Sébastien MAILLIER, Pierre MUNNIER, Daniel MURE, Alain POITOU, Thierry RIGAUX, Grégory ROLLION, Michel SIMON, Franck SPINELLI-DHUICQ, Sylvain TOURTE et Jean-Roger WATTEZ. Nous ne pouvons que souhaiter que tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la botanique s'y retrouvent afin de partager leur passion et contribuer ainsi à la préservation du patrimoine végétal sauvage.

Notons que cet ouvrage a vocation à remplacer le livre désormais épuisé "Plantes protégées de Picardie" réalisé en 1992 par la Société linnéenne de Picardie en partenariat avec le Conseil Régional de Picardie, la DIREN Picardie et le Conservatoire botanique national de Bailleul. Nous espérons que leurs auteurs dont certains ont à nouveau contribué à ce travail retrouveront l'esprit qui avait animé cette publication originale et pionnière à l'époque.

Nos remerciements s'adressent également à Thierry RIGAUX du Conseil Régional de Picardie ainsi qu'à Edwige de FERAUDY et Olivier PICHARD de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie sans l'appui desquels ce guide n'aurait pu voir le jour.

# PLANTES PROTÉGÉES

## DE LA RÉGION PICARDIE

Direction scientifique : F. HENDOUX

Coordination : J.-C. HAUGUEL et N. BOREL

Maquettage et coordination de l'édition : B. DESTINÉ, M. GODET

Textes généraux et présentation des milieux : J.-C. HAUGUEL avec la collaboration de F. HENDOUX, de B. TOUSSAINT et de R. FRANÇOIS (Conservatoire des sites naturels de Picardie)

Textes des fiches espèces : N. BOREL et J.-C. HAUGUEL avec la collaboration de B. TOUSSAINT et de R. FRANÇOIS

avec la collaboration du Collectif botanique de Picardie pour l'élaboration des cartes de répartition.

**Ouvrage réalisé avec le soutien du Conseil Régional de Picardie et de la DIREN Picardie**



CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE  
AGRÉÉ CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL



Pelouse calcicole en vallée de la Bresle  
*Photo : J.-C. Hauguel*

## PRÉFACE

Savez-vous que les milieux naturels de Picardie présentent une étonnante diversité ? On y recense plus de 1660 espèces végétales sauvages. Hélas, cette biodiversité est chaque jour un peu plus menacée. 215 espèces sont déjà présumées disparues au cours du siècle dernier et plus de 320 sont considérées comme "en danger" ou vulnérables, soit plus de 20% de notre flore régionale. À cela plusieurs raisons : notamment l'artificialisation des milieux et, depuis peu, le développement des plantes invasives.

Avec le concours de l'État, de la Région, d'acteurs publics et privés, de multiples actions ont été engagées afin de constituer un réseau régional d'espaces naturels préservés et valorisés et de sauvegarder la biodiversité. Mais le bilan de l'action accomplie n'est pas suffisant. Aussi est-il urgent que chacun contribue activement à la transmission intacte de notre patrimoine naturel aux générations futures.

Pour agir efficacement, encore faut-il bien connaître les richesses de notre environnement, ainsi que les menaces qui pèsent sur elles. C'est une des ambitions de cet ouvrage. Avec l'aide de nombreux botanistes bénévoles et d'associations de protection de l'environnement, le Conservatoire botanique national de Bailleul nous permet en effet ici de découvrir les joyaux du patrimoine floristique de Picardie. Grâce à ce guide remarquablement illustré et documenté, partez à la découverte des coteaux calcaires, à la recherche des orchidées aux couleurs et aux formes si spectaculaires, apprenez à distinguer les innombrables espèces des milieux humides... Peut-être aurez-vous la chance de reconnaître une plante protégée. N'y touchez pas, mais au contraire, faites votre possible pour la protéger, elle et son biotope. Vous pourrez alors contribuer à votre tour à la connaissance et à la protection du patrimoine biologique de Picardie !

Notre flore régionale est remarquable ; sa préservation est de la responsabilité de chacun.

Michel SAPPIN

Préfet de la région Picardie,  
Préfet de la Somme

Claude GEWERC

Président du Conseil Régional de Picardie

# SOMMAIRE

## AVANT PROPOS

### POURQUOI UN GUIDE SUR LES PLANTES PROTÉGÉES ?

9

### LA FLORE VASCULAIRE DE PICARDIE : DIVERSITÉ ET MENACES

11

Diversité et originalité de la flore de Picardie

11

Une flore menacée

12

Les plantes disparues

13

Les causes de la régression des espèces de la flore

13

La flore protégée

13

Quelles perspectives pour la flore picarde ?

14

Le rôle du Conservatoire botanique national de Bailleul et du réseau des Conservatoires botaniques nationaux de France

15

Des gestionnaires pour les espaces naturels

17

### FICHER DES ESPÈCES PRÉSENTÉES DANS LE GUIDE

18

Présentation des fiches descriptives

18

Présentation des espèces dans le guide

21

Fiches espèces par milieu

22

### Bibliographie

113

### Index alphabétique des noms français

114

### Index alphabétique des noms scientifiques

115

### Lexique

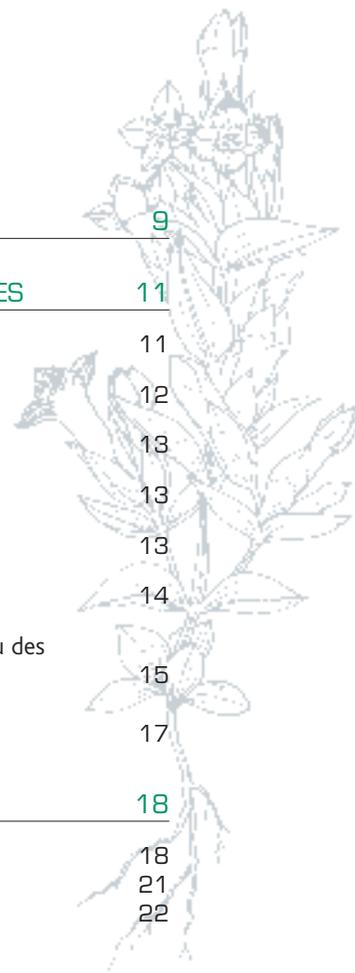
116

### Annexe

119

### Adresses utiles

120



## AVANT-PROPOS

### Pourquoi un guide sur les plantes protégées?

La flore de Picardie, riche de 1 660 plantes sauvages, est l'une des plus diversifiées des plaines du nord-ouest de la France. Une telle diversité est liée à la grande variété de types de sols, de conditions climatiques locales et, plus que tout, aux usages qu'a entretenus l'Homme avec les milieux naturels. En effet, l'utilisation des territoires ruraux est à l'origine de milieux semi-naturels originaux tels que les pelouses calcicoles, les landes, les prairies humides..., lieux de vie pour bon nombre de plantes sauvages. Ce patrimoine naturel est donc le fruit de la co-adaptation entre l'Homme et la nature. Les évolutions récentes en matière de pratiques agricoles (intensification, utilisation de pesticides et d'intrants...), d'aménagements de l'espace avec la création de voies de communication telles que les autoroutes, l'extension des centres urbains ou, au contraire, la déprise agricole, notamment liée à la régression du pâturage extensif, ont entraîné la disparition de nombreuses plantes depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. On considère ainsi en moyenne que deux espèces disparaissent de Picardie chaque année depuis plus de deux siècles (BOULLET, 1999).

Pour faire face à cette érosion du patrimoine naturel, de nombreuses actions sont conduites, notamment par l'État, les collectivités locales et les associations. Parmi ces actions, la protection réglementaire d'un certain nombre de plantes vise à prévenir leur disparition. En effet, la réglementation implique le plus souvent la réalisation d'études préalables à tout projet ayant un impact potentiel sur le milieu naturel. L'existence de plantes légalement protégées implique ainsi une meilleure prise en compte de la biodiversité en amont de la réalisation de ces projets. Encore, faut-il les connaître et les reconnaître. La diffusion de cette information auprès des acteurs locaux (bureaux d'études, associations, collectivités) ou plus simplement de ceux pour qui la nature est source de curiosité, est donc indispensable pour préserver au mieux cette diversité végétale de Picardie.



Flore des pelouses  
sur galets du  
littoral picard  
Photo : B. Destiné



*Gagea lutea*  
Photo : B. Destiné

Un premier guide des plantes protégées de Picardie a été édité en 1992 par la Société Linnéenne Nord-Picardie avec le concours du Conservatoire botanique national de Bailleul. Cet ouvrage de qualité, pionnier, est aujourd'hui épuisé. De plus, les connaissances concernant la répartition des plantes sauvages en Picardie ont considérablement progressé. En particulier, la mise en place d'un système d'information floristique, DIGITALE© par le Conservatoire botanique national de Bailleul avec le soutien du Conseil régional de Picardie et de l'État, a permis de collecter, de centraliser et de valider de nombreuses données relatives aux populations de plantes protégées en Picardie. En 1998, un premier bilan de la flore picarde est dressé par le CBNBL (BOULLET, 1998). Ce premier catalogue floristique picard était une version circulaire, diffusée à quelques organismes et membres du réseau de bénévoles. Par la suite, des prospections de terrains liées notamment à l'inventaire des ZNIEFF, à la mise en place des inventaires dans le cadre de la Directive "Habitat-Flore-Faune", aux prospections des botanistes bénévoles et aux travaux menés par les structures telles que le Conservatoire botanique national de Bailleul, le Conservatoire des sites naturels de Picardie, l'Office national des forêts, des bureaux d'études, ont permis

d'actualiser les données et de mieux cerner les menaces qui pèsent sur la conservation de la flore sauvage et en particulier la flore protégée. En 2005, le CBNBL a édité une version actualisée du catalogue floristique picard, intégrant tous ces nouveaux acquis [TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005]. Ce document est téléchargeable sur le site internet du CBNBL. Ainsi, il était devenu indispensable de réaliser un nouvel ouvrage, basé sur les informations les plus récentes et permettant aussi de présenter les progrès réalisés en matière de préservation des plantes protégées en Picardie.

Ce guide se veut donc avant tout un outil au service de la préservation du patrimoine naturel. Le ralentissement de l'érosion de la biodiversité dépend essentiellement de l'action que nous entreprenons collectivement afin que nous puissions toujours, dans les années à venir, bénéficier des beautés que la nature sait nous offrir. Que seraient les landes du sud de l'Oise sans le charme discret des fleurs roses de la Bruyère cendrée ? Se rend-t-on compte, que derrière les fleurs délicates de l'Anémone sauvage se cachent plusieurs siècles de pâturage extensif des coteaux calcaires ? L'Utrriculaire commune, plante carnivore discrète des tourbières picardes, vit dans les étangs et mares créés par l'homme. Chacune des plantes présentées dans ce guide illustre une facette de l'histoire géologique, biologique mais aussi sociologique de nos territoires de vie. Gageons que nous saurons prendre soin de ce patrimoine et que nos enfants pourront eux aussi s'émerveiller devant les corolles colorées des plantes sauvages de Picardie.

Vallée de  
l'Evoissons  
Photo : B. Destiné



# LA FLORE VASCULAIRE DE PICARDIE : DIVERSITÉ ET MENACES

## DIVERSITÉ ET ORIGINALITÉ DE LA FLORE DE PICARDIE

1 660 espèces de plantes sauvages (ensemble des plantes recensées dans la région, y compris celles qui ont disparu) ont été recensées en Picardie depuis que les inventaires botaniques existent. Cela représente une diversité importante, notamment vis-à-vis des régions adjacentes (Nord - Pas de Calais : 1 450 ; Haute-Normandie : 1 480). À titre de comparaison, la France compte environ 5 000 espèces végétales sur son territoire. Si la diversité floristique de la région semble relativement faible à l'échelle nationale, il faut cependant noter que la flore de Picardie recèle une originalité forte. En effet, la diversité des sols, des climats et de la gestion des espaces ruraux a généré une grande variété de milieux naturels, milieux de vie d'une flore originale. Ainsi, le littoral picard peut s'enorgueillir de posséder une des rares populations françaises d'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*) et les populations les plus méridionales de Violette de Curtis (*Viola curtisii*). De même, quelques plantes menacées et/ou rares à l'échelle nationale présentent, en Picardie, des populations parmi les plus importantes de France. C'est le cas notamment de la Laïche de Reichenbach (*Carex reichenbachii*), de la Grande Douve (*Ranunculus lingua*) et de la Dactylorhize négligée (*Dactylorhiza praetermissa*). Comment ne pas être également sensible à la beauté des paysages de landes du Laonnois et du massif d'Ermenonville, parées de fleurs roses à la fin de l'été et aux paysages des versants pentus ponctués de genévriers des coteaux calcaires du plateau picard ? Les grandes vallées picardes révèlent chacune une histoire particulière où l'homme a façonné la nature. Ainsi, les anciennes fosses d'extraction de tourbe des vallées du département de la Somme, offrent aujourd'hui des paysages d'étangs et de roselières où se cache le Dryoptéride à crêtes (*Dryopteris cristata*), rare fougère en France. La vallée de l'Oise offre la vision d'une utilisation agricole des ressources naturelles ; l'herbe, fertilisée naturellement lors des crues, étant consommée directement par le bétail ou conservée sous forme de foin dont la qualité fut renommée dans toute la France. Enfin, les bois et les forêts de Picardie, offrent des spectacles contrastés, se parant du blanc de l'Anémone sylvie et du bleu de la Jacinthe des bois au printemps pour évoluer vers les teintes jaunes et orangées des feuilles de Charme, de Hêtre et d'Érable champêtre à l'automne. Sous leur frondaison, on trouvera parfois la Cardamine pennée (*Cardamine heptaphylla*) à l'est de la région tandis que, dans les sous-bois frais, la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*) rappelle quelque peu les sous-bois montagnards. Bref, le patrimoine naturel picard est riche d'une réelle diversité de paysages, de milieux naturels et de plantes sauvages dont l'originalité est à souligner et à transmettre aux générations futures.

Panne dunaire de  
l'Anse Bidard au  
Marquenterre  
Photo : B. Destiné



## UNE FLORE MENACÉE

Le Conservatoire botanique national de Bailleul cherche à évaluer le degré de raréfaction et de menace pour chaque espèce de la flore régionale. L'analyse de l'évolution de la répartition des plantes à l'échelle régionale montre que celle-ci est particulièrement vulnérable. Ainsi, si un tiers de la flore picarde est encore considérée comme "commune", c'est-à-dire largement répartie dans la région, un quart est considéré comme "exceptionnelle" ou "très rare". La définition d'un **coefficient régional de menace** des plantes sauvages doit s'appuyer sur de nombreuses connaissances préliminaires :

- le statut d'indigénat (le statut de menace est appliqué aux seules plantes indigènes ou naturalisées à grande échelle),
- la fréquence actuelle des plantes sauvages (coefficient régional de rareté calculé à partir des cartes de distribution),
- l'état des populations (appréciation du nombre d'individus),
- la régression ou l'extension depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (en s'appuyant sur les publications anciennes et les herbiers historiques régionaux),
- la fragilité des habitats de la plante.

La définition des critères de menace [voir TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005] correspond à une adaptation, au niveau régional, des critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN, 2001).

EX = éteint (*Extinct*)

EX? = présumé éteint

EW = éteint à l'état sauvage (*Extinct in the Wild*) : conservation assurée de population(s) régionale(s) en jardin conservatoire ou en banque de graines

EW? = présumé éteint à l'état sauvage

CR = gravement menacé d'extinction (*Critically Restricted*)

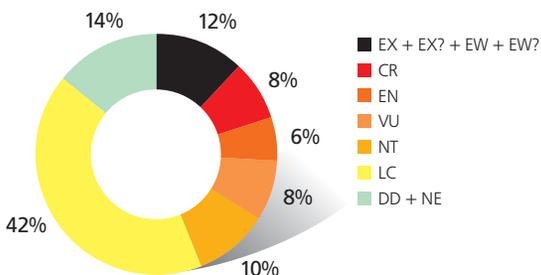
EN = menacé d'extinction (*Endangered*)

VU = vulnérable (*Vulnerable*)

NT = quasi menacé (*Near Threatened*)

LC = préoccupation mineure (*Least Concern*)

Statuts de menace de la flore en Picardie



Les quatre catégories de disparition d'une part, ainsi que les catégories DD, insuffisamment documenté (*Data Deficient*) et NE, non évalué (*Not evaluated*), d'autre part sont regroupées dans le graphique ci-dessous qui visualise la proportion relative des différentes catégories de menace régionale de la flore (espèces et sous-espèces) en Picardie.

**Moins de la moitié de notre flore régionale indigène et assimilée peut être considérée comme non menacée à long terme (LC). Près d'un quart d'entre elle est *a contrario* menacée à court ou moyen terme (CR, EN et VU).** Les populations de ces espèces sont soit réduites à quelques individus, soit isolées les unes des autres, soit menacées par la disparition de leurs habitats.

## LES PLANTES DISPARUES

L'analyse de la littérature ancienne et des herbiers historiques nous renseigne sur la présence d'espèces, sous-espèces, variétés (on utilisera plus loin, pour simplifier, le terme "taxon" pour désigner de manière indistincte l'ensemble de ces catégories) qui n'ont pas été revues depuis plusieurs dizaines d'années dans ces localités. Dans quelques cas, la destruction de la dernière population connue a pu être constatée sur le terrain. L'expérience montre cependant qu'il faut rester très prudent quant à l'affirmation de la disparition complète d'une plante sur un territoire (notamment en raison de la pression d'inventaire jamais suffisante et du potentiel de restauration à partir de la banque de semences du sol). Cependant, cette réserve étant faite, on peut considérer que dans la région Picardie, **228 espèces et sous-espèces indigènes ou naturalisées de longue date sont aujourd'hui disparues ou présumées disparues, soit environ 13 % de la flore régionale indigène**. Le tableau présenté en annexe indique, pour chaque taxon, la date présumée de dernière observation dans la région (pour les données anciennes, ces dates correspondent à la date de publication plutôt qu'à une date réelle d'observation).



Deux plantes disparues de Picardie : l'Andromède (à gauche) et le Lycopode inondé (à droite)  
Photo : B. Destiné

## LES CAUSES DE LA RÉGRESSION DES ESPÈCES DE LA FLORE

Les milieux dont la flore a subi une régression importante au cours du siècle dernier sont principalement les moissons et cultures (14,9 % des disparitions), les pelouses calcicoles (18,3 %), les tourbières et prairies humides (18,3 %), le milieu aquatique (11,5 %), les chemins humides et rives exondées d'étangs (10,1 %) et les forêts (8,7 %). Les milieux littoraux ont été peu touchés par la disparition d'espèces au cours de cette période. La corrélation entre les principales activités humaines et ces disparitions d'espèces est à préciser, mais il apparaît déjà que ce sont les mutations agricoles qui ont contribué le plus à la disparition de la flore. Notamment, les évolutions du pastoralisme en zones humides et milieux secs (déprise agricole, le plus souvent, mais aussi intensification : drainage, maïsiculture, populiculture...) contribuent pour environ 33 % aux disparitions constatées, les changements de pratiques culturales (augmentation des intrants, utilisation massive de pesticides et d'herbicides) pour 17 %, l'évolution de la qualité des milieux aquatiques pour 15 % et l'évolution de la gestion des lisières forestières pour 10 %.

Cette analyse montre que la conservation de la flore picarde est principalement liée aux modes de gestion agro-pastoraux et sylvicoles du territoire ainsi qu'à l'évolution de la qualité de l'eau.

## LA FLORE PROTÉGÉE

Face à cette érosion du patrimoine végétal sauvage, des mesures réglementaires ont été prises. La législation en matière de protection de la flore s'appuie essentiellement sur la loi du **10 juillet 1976 ("Loi de Protection de la Nature")** et la réglementation issue des arrêtés successifs parus au Journal Officiel. On citera principalement :

- l'**arrêté du 20 janvier 1982** (J.O. du 13 mai 1982) modifié par l'arrêté du 15 septembre 1982 (J.O. du 14 décembre 1982) et par l'arrêté du 31 août 1995 (J.O. du 17 octobre 1995), qui dresse la liste des 434 espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national. Y sont notamment incluses les espèces végétales présentes en France inscrites à l'annexe IVb de la directive européenne 92/43 dite "Directive Habitats" et celles de l'annexe I de la Convention de Berne ;
- l'**arrêté du 17 août 1989** (J.O. du 10 octobre 1989), qui fixe la liste des espèces végétales protégées en région Picardie, complétant la liste nationale.

Respectivement, ce sont 45 et 113 plantes qui sont concernées en Picardie par ces deux arrêtés, soit 158 plantes dont 18 sont considérées comme disparues et 8 comme présumées disparues.

La réglementation vise dans son objet à "prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et permettre la conservation des biotopes correspondants". Elle complète ainsi le dispositif juridique relatif à la protection des

espaces (Parcs nationaux, Réserves naturelles d'État, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope et Réserves naturelles régionales ainsi que les acquisitions du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et des départements – Espaces naturels sensibles principalement). Elle interdit notamment "la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente, l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces citées à l'annexe I" et régit "le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport, la cession à titre gratuit ou onéreux" de celles citées à l'annexe II. On notera que, contrairement à une confusion fréquente, la protection des espèces végétales par l'annexe I de l'arrêté de 1982 (les espèces "protégées en France") et par les arrêtés fixant les listes d'espèces protégées dans les différentes régions françaises (l'arrêté de 1989 pour la Picardie) a la même portée juridique, seul le territoire sur lequel les arrêtés s'appliquent étant différent.

Cette législation est en principe très contraignante. L'examen rétrospectif de l'application de la loi sur le terrain aura malheureusement montré de nombreuses limites et exceptions. Il faut par ailleurs souligner que cette loi ne permet de protéger la flore que vis-à-vis de destructions directes alors que les menaces diffuses et les causes indirectes (intensification agricole, assèchement des zones humides, gestion inadaptée des milieux de vie) jouent un rôle majeur dans la destruction et la disparition de nombreuses stations d'espèces végétales protégées.

En plus de ce dispositif, le législateur dispose d'un outil de **réglementation du ramassage, de la récolte et de la cession** de certaines espèces végétales dont la liste est fixée par l'arrêté du 13 octobre 1989. Dans chaque département, le Préfet peut donc interdire ou limiter les conditions de la cueillette de ces espèces végétales. En Picardie, une espèce est concernée par cette protection (arrêté préfectoral du 27 juin 1990) : le Statice commun (*Limonium vulgare*) sur les communes de Fort-Mahon, Quend, Saint-Quentin-en-Tourmont, Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme, Pendé, Lanchères, Noyelles-sur-Mer, Favières, Ponthoile et Cayeux-sur-Mer (Somme).

## QUELLES PERSPECTIVES POUR LA FLORE PICARDE ?

Au cours des quinze dernières années, un certain nombre d'initiatives, soutenues par les pouvoirs publics, ont vu le jour dans le but d'enrayer la régression de la diversité biologique à l'échelle du territoire régional, et notamment la régression du patrimoine floristique. C'est le cas notamment de la création de réserves naturelles, de la prise en charge de la gestion de sites remarquables par des gestionnaires (Conservatoire des sites naturels de Picardie, Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde, association La Roselière, Communauté d'agglomération de Saint-Quentin...), de la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (MAE plaine maritime picarde, vallée de l'Oise) et, depuis 1991, du travail réalisé par le Conservatoire botanique national de Bailleul.

Malgré ces démarches volontaristes, le recul de la flore continue. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène :

- les populations de plantes les plus menacées sont réduites, la plupart du temps, à quelques individus, amenuisant ainsi leur probabilité de survie à long terme ;
- les milieux naturels sont dispersés à travers de vastes espaces devenus impropres à la vie sauvage et réduits à de petites superficies. Ce morcellement empêche la possibilité pour les espèces végétales et animales de recoloniser les milieux et les rend plus fragiles aux pressions environnantes ;
- la dégradation de certains milieux naturels s'est accélérée (milieux aquatiques dans les grandes vallées tourbeuses), parfois du fait de modes de gestion inadaptés à la sensibilité du milieu (dépôt de boues de curage sur les berges...) mais surtout du fait de l'intensification agricole, de l'accumulation des pollutions aériennes, aquatiques et pédologiques (sols), de la surexploitation des ressources (pompages d'eau à usage domestique, industrielle et agricole, carrières...) et de l'urbanisation (logements, routes...);

Hâble d'Ault  
Photo : B. Destiné



- la déprise agricole, entamée à la sortie de la seconde guerre mondiale, aboutit, après un temps de latence qui correspond au temps nécessaire à l'évolution de certains milieux naturels, au boisement des coteaux crayeux et des marais, entraînant la disparition de la flore spécifique à ces milieux.

Face à ces dégradations, la préservation des milieux naturels subsistants est restée bien timide. Les sites bénéficiant d'une gestion orientée à des fins de conservation ne concernent que 10 % des ZNIEFF.

Pendant ce temps, de nouvelles menaces telles que les invasions biologiques se font jour. Certaines espèces végétales ou animales originaires d'autres régions du Monde et introduites accidentellement ou volontairement par l'Homme se répandent dans les milieux naturels sans être régulées par leurs prédateurs naturels. Heureusement peu nombreuses, ces espèces sont susceptibles de modifier de manière importante le fonctionnement de certains écosystèmes au détriment de la flore et de la faune locales. Sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément l'étendue des impacts réels sur le patrimoine et la diversité biologique de Picardie, l'accroissement du nombre de ces espèces et leur expansion justifient des mesures de prévention : inventaires, alerte auprès des gestionnaires de l'espace rural et mise en œuvre d'opérations de lutte précoce contre ces plantes.

Enfin, les changements climatiques actuellement en cours sont également susceptibles d'influencer l'évolution de la flore régionale, certaines plantes thermophiles apparaissant dans la région alors que d'autres, sensibles à la sécheresse estivale risquent de disparaître.

## LE RÔLE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL ET DU RÉSEAU DES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX EN FRANCE

Les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) représentent à la fois un réseau d'observatoires de la flore sauvage en France et un des acteurs de la conservation des espèces végétales menacées et de leurs habitats. Ils sont agréés par l'État sur un territoire géographique déterminé pour une durée de 5 ans renouvelable. Le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) est agréé pour les régions Nord - Pas de Calais, Picardie et Haute-Normandie depuis 1991. L'agrément des CBN est subordonné au respect d'un **cahier des charges** qui comprend quatre volets essentiels : la **connaissance** de la flore et des habitats naturels du territoire pour lequel ils sont agréés, la mise en œuvre de la **conservation** des espèces végétales sauvages par différents moyens, l'**assistance scientifique** aux collectivités et à l'État pour la mise en œuvre des politiques de conservation du patrimoine naturel et d'aménagement du territoire ainsi que la **diffusion** des savoirs et de l'information auprès de tous les publics. Huit Conservatoires botaniques nationaux sont agréés à ce jour. Les autres projets en cours visent à couvrir l'ensemble du territoire national.

En Picardie, la mise en œuvre des missions du CBNBL se traduit par de nombreuses activités. La mission de connaissance de la flore et des habitats naturels s'articule autour de deux axes essentiels que sont l'inventaire permanent de la flore sauvage régionale et de ses habitats, la centralisation et l'informatisation des données floristiques (la flore) et phytosociologiques (la végétation). L'**inventaire permanent de la flore** est destiné à compléter et préciser la connaissance de la répartition de l'ensemble des plantes de la région et de suivre son évolution. Il permet de localiser précisément l'emplacement des espèces d'intérêt patrimonial. Les données collectées sur le terrain et lors du dépouillement bibliographique sont ensuite informatisées dans la **base de données "DIGITALE"**. Cette base de données permet d'enregistrer,



Réunion d'échanges techniques sur le terrain  
entre scientifiques et gestionnaires des espaces naturels

Photo : B. Destiné

de traiter de façon homogène puis de diffuser l'information floristique de base relative au territoire d'agrément. Elle compte actuellement plus de 700 000 données pour la Picardie. À partir de ces inventaires et du traitement des données, il est possible d'évaluer la rareté des différentes espèces de la région et leur niveau de menace. Ces informations sont essentielles pour établir les listes rouges et proposer les mesures réglementaires de protection qui s'imposent.

Pour les espèces rares et menacées, des études plus fines peuvent être nécessaires avant d'envisager leur conservation. Outre une connaissance actualisée des menaces et de l'état des stations, il est indispensable de bien connaître l'écologie et la biologie de l'espèce.

Bien que les Conservatoires botaniques nationaux ne pratiquent pas eux-mêmes la gestion des sites et des espaces où se maintiennent les plantes menacées, ils interviennent en amont du processus de conservation **en définissant les mesures de gestion à mettre en œuvre *in situ***, en partenariat avec les gestionnaires des sites concernés. Pour les espèces dont les populations sont au bord de l'extinction, des mesures de gestion spécifiques de l'habitat sont en effet souvent nécessaires (débroussaillages localisés, étrépages ciblés...). En outre, des programmes de **renforcement de populations** ou de **réintroduction** dans les cas les plus critiques peuvent s'avérer indispensables. Ces interventions, qui consistent à introduire des individus d'une espèce dans un site naturel, font appel à des protocoles et des techniques variées et très spécialisées. Dans tous les cas, ces opérations n'ont lieu qu'après la restauration adéquate du milieu de vie et si les garanties de pérennité du site et de la gestion nécessaire sont suffisantes. Elles impliquent toujours des études préalables pour déterminer la faisabilité de l'opération et requièrent des équipements particuliers (couches de multiplication, serres voire chambres de cultures aseptiques). La **conservation *ex situ***, qui consiste à maintenir en banque de semences réfrigérée ou congelée des lots de graines des populations de plantes sauvages menacées, constitue un apport spécifique des Conservatoires botaniques nationaux dans le cadre des programmes de conservation des plantes menacées. Toutefois, cette mesure ne peut être considérée comme une finalité en soi, mais comme une mesure de sécurité et un outil complémentaire de ces programmes. En effet, il est fréquent de rencontrer des populations de plantes menacées d'extinction dans des sites qui ne bénéficient d'aucune mesure de protection ou de gestion adéquate. C'est en particulier le cas des plantes messicoles (les plantes sauvages commensales des cultures, telles que le Bleuet, les Adonis...). Dans ces conditions, la conservation *ex situ* se révèle être la seule mesure appropriée à court terme pour pallier l'extinction totale de la plante. 29 % des taxons de la liste rouge des plantes menacées de Picardie sont conservés en banque de semences au CBNBL. Un rôle important du CBNBL est aussi d'accompagner le gestionnaire et de l'assister dans sa démarche de conservation des sites naturels où sont présentes des espèces menacées.

Anse Bidard -  
Marquenterre  
Photo : B. Destiné



De par sa connaissance approfondie de la flore, des habitats naturels et de l'écologie des milieux naturels de la région Picardie, le CBNBL a aussi un **rôle d'expert auprès des collectivités locales et de l'État**. En particulier, le CBNBL intervient dans les comités consultatifs de gestion des espaces protégés en tant que conseiller ainsi que dans les instances départementales et régionales de concertation pour la préservation du patrimoine naturel (Commissions des sites...). Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique européenne de protection d'un réseau de sites représentatifs des milieux naturels d'Europe appelé "réseau Natura 2000", le CBNBL apporte ses compétences en matière de typologie et de cartographie des habitats naturels et, en particulier de la végétation afin d'orienter et de conseiller les opérateurs sur les mesures de gestion les mieux adaptées à la préservation optimale de la diversité biologique et du patrimoine végétal. Enfin, le CBNBL est un outil d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire, notamment en matière de hiérarchisation des enjeux pour la protection du patrimoine naturel et il intervient également régulièrement pour les départements et la région dans le cadre de la politique des milieux naturels qu'ils ont développée.

La mission des Conservatoires botaniques nationaux est aussi **d'informer et d'éduquer le public** à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.





Photo : B. Destiné

Elle a pour but essentiel une meilleure prise de conscience des problèmes de disparition du patrimoine végétal sauvage, des habitats et des milieux naturels qui les hébergent. En effet, seule une bonne compréhension du phénomène et de ses enjeux pour l'homme est garante d'un changement des comportements individuels et collectifs. Le Conservatoire botanique national de Bailleul s'est donné l'ambition de toucher un public le plus large possible, avec en particulier le souci d'accueillir en priorité les jeunes, acteurs et décideurs de demain. C'est pour cette raison qu'il a créé en 2003, le "**Jardin des plantes sauvages**", espace éducatif et de sensibilisation. Celui-ci permet de découvrir une véritable "arche de Noé" illustrant la diversité de la flore sauvage du nord de la France, les milieux de vie des plantes et de comprendre l'importance de la conservation de ce patrimoine, notamment à travers l'histoire des plantes sauvages utiles. L'information et la sensibilisation passent aussi par la participation à de nombreuses commissions consultatives pour lesquelles le CBNBL est sollicité, l'**édition de documents** de vulgarisation et la présentation puis la **publication des résultats scientifiques** obtenus au cours des différents travaux réalisés.

## DES GESTIONNAIRES POUR LES ESPACES NATURELS

Balbutiante il y a une quinzaine d'années, la gestion conservatoire des espaces naturels a, depuis, connu un essor important. À titre d'exemple, un tiers des populations de plantes d'intérêt patrimonial dans le département de la Somme et un tiers des populations de plantes menacées dans le département de l'Aisne se trouvent actuellement sur des sites bénéficiant d'une gestion conservatoire. C'est dire l'effort de préservation réalisé au cours des dernières années. Ce bilan est à mettre à l'actif de quelques structures motivées, de l'État et des collectivités locales (Région et départements en particulier) qui ont su les accompagner en mettant en œuvre des politiques de préservation du patrimoine naturel. En effet, pour préserver les espèces, il faut d'abord préserver les sites naturels qui les abritent et, dans nos régions de plaine, en fonction des enjeux de conservation, mettre en place les opérations d'entretien nécessaires à la conservation de ces milieux naturels. Que ce soit sur des espaces protégés par voie réglementaire (Réserves naturelles) ou sur des sites gérés par voie contractuelle, la plupart des sites préservés bénéficient maintenant de documents de planification de la gestion qui permettent d'identifier les enjeux de conservation et de prévoir les opérations de gestion correspondantes. Parmi les principaux gestionnaires qui œuvrent à la préservation de la flore sauvage, on pourra citer le Conservatoire des sites naturels de Picardie (CSNP), l'Office national des forêts (ONF), le Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde (SMACOPJ), gestionnaire des terrains du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), l'association La Roselière pour la Réserve naturelle de Vesles-et-Caumont et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin pour la Réserve naturelle des Marais d'Isle. Ceux-ci sont soutenus notamment par l'Europe, l'État, le Conseil régional de Picardie, les conseils généraux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme et les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Pâturage dans les marais arrière-littoraux  
Photo : J.-C. Hauguel



N.B. : Les abréviations des différents organismes figurent à la fin de l'ouvrage dans les adresses utiles.

Si l'effort consenti jusqu'à présent n'est pas négligeable, il n'en reste pas moins qu'un grand nombre de populations de plantes protégées et menacées ne font actuellement l'objet d'aucune mesure de gestion adaptée. Le travail à accomplir dans les années à venir est donc considérable.

# FICHER DES ESPÈCES PRÉSENTÉES DANS L

## Présentation des fiches descriptives

Chaque plante est présentée sous forme d'une fiche illustrée.  
Les fiches sont classées par milieu et dans l'ordre alphabétique des noms latins.  
Chaque fiche comporte 14 rubriques, informations ou illustrations.

**NOM SCIENTIFIQUE** : en latin avec le nom (généralement abrégé) de l'auteur. Le traitement taxonomique et la nomenclature suivent ceux de la cinquième édition de la "Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)" - LAMBINON *et al.*, 2004. Lorsque le nom valide diffère de celui figurant sur les listes des arrêtés de protection, ce dernier est indiqué entre crochets.

**NOM VERNACULAIRE FRANÇAIS** : noms "standardisés" proposés dans TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005

**FAMILLE** : noms francisés, selon LAMBINON *et al.*, 2004.

**FORMES BIOLOGIQUES** : selon LAMBINON *et al.*, 2004 (système dérivé de celui de RAUNKIAER). On distinguera 7 types principaux (phanérophyte, chaméphyte, hémicryptophyte, géophyte, thérophyte, héliophyte, hydrophyte) éventuellement subdivisés en plusieurs catégories (ex : géophyte rhizomateux et géophyte bulbeux). La définition des termes utilisés figure dans le lexique.

**TAILLE** : tailles minimale et maximale de la plante (selon LAMBINON *et al.*, 2004). Des valeurs extrêmes et occasionnelles peuvent figurer entre parenthèses.

**PHÉNOLOGIE** : période habituelle de floraison de la plante (selon LAMBINON *et al.*, 2004). Des valeurs extrêmes et occasionnelles peuvent figurer entre parenthèses.

### PROTECTION



= **Protection européenne** (Annexes 2 et 4 de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore")



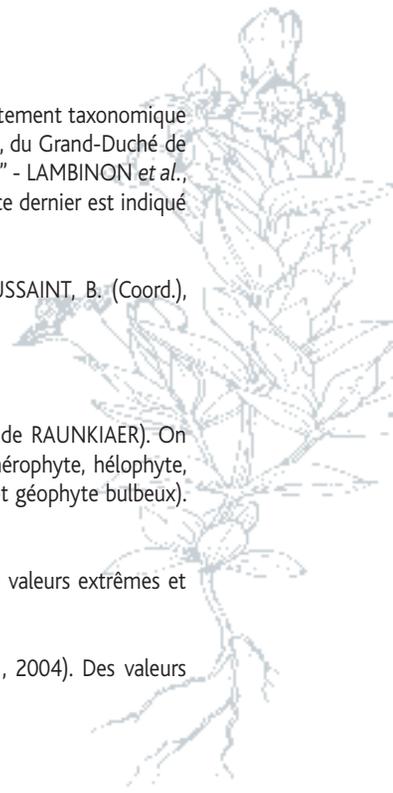
= **Protection nationale** (Arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'Arrêté du 31 août 1995)



= **Protection régionale en Picardie** (Arrêté du 17 août 1989)



= **Réglementation cueillette** : Arrêté du 13 octobre 1989 (Journal officiel du 10 décembre 1989) modifié par l'Arrêté du 5 octobre 1992 (Journal officiel du 26 octobre 1992). Taxon faisant l'objet d'une réglementation permanente par arrêté préfectoral. Seul le Lilas de mer ou Statice commun (*Limonium vulgare*) est concerné en Picardie (Arrêté préfectoral du 27 juin 1990).



# E GUIDE

## COEFFICIENT DE RARETÉ RÉGIONALE [selon TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005]

 = assez rare	 = rare	 = très rare	 = exceptionnel
 = probablement disparu	 = très rare à confirmer		

## COEFFICIENT DE MENACE RÉGIONALE [selon TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005]

 = quasi menacé (NT)	 = vulnérable (VU)		
  = menacé d'extinction (EN)	   = gravement menacé d'extinction (CR)		
 = présumé éteint à l'état sauvage (EW?)	 = présumé éteint (EX?)		
 = menace à préciser (DD)			

Par convention, il n'est pas affecté de coefficient de menace aux hybrides non fixés (*Circaea x intermedia* dans le cas présent). Il n'en reste pas moins que ce taxon présente une valeur patrimoniale forte car elle conserve une partie du patrimoine génétique de *Circaea alpina* (un de ses deux parents) aujourd'hui disparu de la région.

**PHOTOGRAPHIE** : Les photos illustrant les fiches ont pour la plupart été réalisées dans la nature, quelquefois en jardin botanique ou en bassin aquatique et, exceptionnellement, à partir d'une planche d'herbier. Les plantes n'ont pas forcément été photographiées en Picardie.

**ÉCOLOGIE** : Ce paragraphe présente les principaux habitats, types de végétation ou milieux dans lesquels la plante est susceptible d'être rencontrée en Picardie, ainsi que certaines de ses exigences écologiques en matière de substrat, de pH, de trophie et/ou d'hygrophilie, l'importance donnée à l'un ou l'autre de ces facteurs variant selon le niveau de connaissances générales du taxon ou ses particularités en région Picardie.

**RÉPARTITION** : Ce paragraphe présente la répartition de la plante en Picardie et à une échelle plus vaste. Les affinités phytogéographiques de la plante sont extraites de OBERDORFER (1994). On trouvera dans le lexique les définitions relatives à ces mentions. La description de la répartition régionale actuelle et parfois historique de la plante se base, sur la typologie des régions naturelles décrite dans le fichier des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (BARDET *et al.*, 2001).

**MENACE ET CONSERVATION** : Ce paragraphe informe sur les causes de régression et sur les menaces pesant effectivement ou potentiellement sur les populations des plantes. Des mesures de conservation effectivement mises en œuvre par le CBNBL et/ou les différents organismes gestionnaires d'espaces naturels, ainsi que celles qui seraient à conduire sont évoquées.

Il est également souvent fait allusion au statut de protection foncière (Réserve naturelle nationale ou régionale, Arrêté préfectoral de protection de biotope...) dont bénéficient certains sites qui hébergent la plante.



## CARTE DE DISTRIBUTION RÉGIONALE

Cette carte, extraite de la base de données "DIGITALE, système d'information floristique et phytosociologique" du CBNBL, présente, en l'état actuel de l'information et de la validation des données, la répartition régionale de la plante selon un maillage de 4 x 4 km (selon le quadrillage employé depuis les années 1970 par l'Institut floristique franco-belge).

Trois périodes de dernière observation des plantes dans chaque maille ont été choisies pour la réalisation des cartes :

● : avant 1960      ● : de 1960 à 1979      ● : après 1979 (1980 à 2005)

## AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans cet ouvrage sont issues de la compilation de nombreuses données, récoltées par les botanistes depuis plusieurs décennies. Elles sont centralisées dans la base de données "DIGITALE". Toutefois, malgré le nombre important de données collectées (à ce jour plus de 700 000 données pour la région Picardie) et le travail de terrain quotidien réalisé par ces botanistes, un travail d'inventaire *a fortiori* sur un territoire aussi vaste que la région Picardie, n'est jamais terminé du fait qu'il a pour objet des organismes vivants. Les cartes de distribution, sont donc à considérer comme un état des lieux de la connaissance à un instant "t", indicatives de la répartition et

de la fréquence de l'espèce. La mise à jour de la base de données est donc indispensable pour assurer sa pertinence et sa fiabilité. Aussi, en participant à cette œuvre collective de recensement de la flore sauvage, chaque botaniste, bénévole ou professionnel, dans la limite de ses compétences peut contribuer à l'enrichissement de la connaissance du patrimoine naturel régional et à sa mise à jour (voir liste des adresses utiles à la fin de l'ouvrage). La base de données "DIGITALE" sera prochainement consultable librement sur le site web du CBNBL ([www.cbnbl.org](http://www.cbnbl.org)).

Par ailleurs, même si nous apportons une attention particulière à la fiabilité des données, il se peut néanmoins que des erreurs subsistent çà et là. Nous serons donc heureux de recevoir vos remarques afin de les corriger ou de mettre à jour ces données.

## PRÉSENTATION DES ESPÈCES DANS LE GUIDE



Afin de mieux découvrir les plantes protégées de la région Picardie dans leur environnement naturel, nous les avons regroupées par grand type de milieu de vie. La description de ceux-ci précède chaque lot de fiches typiques d'un milieu où l'espèce a le plus de chance d'être observée. Si elle est présente dans d'autres habitats, qui pouvaient parfois à l'origine constituer ses lieux de vie de prédilection, des bandeaux colorés supplémentaires renvoient aux milieux correspondants. Notons que, dans d'autres régions, la même plante pourra ne pas être inféodée exactement aux mêmes milieux pour des raisons historiques, biogéographiques ou encore écologiques.

Sept grands types de milieux ont été retenus afin de présenter les plantes :

1 Littoral / 22 à 30

3 Tourbières / 38 à 52

5 Landes et pelouses acides / 71 à 77

7 Bois et forêts / 97 à 112

2 Prairies humides / 31 à 37

4 Étangs, mares et marais / 53 à 69

6 Pelouses et lisières calcicoles / 79 à 96

Pour chacun de ces sept ensembles, les particularités géologiques, climatiques, la distribution de ces milieux naturels dans la région sont décrites de manière succincte. La flore caractéristique principale et quelques-uns des éléments les plus notables de la flore protégée sont cités. Enfin, les principaux éléments de protection et de conservation de ces milieux sont synthétisés pour donner une idée de la problématique conservatoire régionale : causes de disparition, difficultés de protection, mesures de gestion à entreprendre, etc.

# LITTORAL

Photo : B. Destiné

Bien que limité à environ 50 kilomètres du trait de côte, le littoral picard abrite un grand nombre de milieux naturels originaux liés à l'existence d'une géomorphologie littorale très diversifiée.

## LES PRÉS SALÉS

Deux estuaires, la baie de Somme et la baie d'Authie, offrent des paysages de vastes étendues sablo-vaseuses découvertes à marée basse et de végétations herbacées adaptées à l'immersion régulière par la mer : les prés salés. Ces espaces intertidaux et végétalisés sont appelés mollières en Picardie. Dans cet ensemble, on distingue deux grandes zones de végétation : la slikke, située dans les parties les plus basses et plus ou moins recouverte à chaque marée et le schorre divisé en bas, moyen et haut schorre selon qu'il est plus ou moins recouvert lors des marées de vives eaux. La slikke, dépourvue de végétation dans sa partie basse, est surtout occupée, dans sa partie haute, par différentes espèces de salicornes (principalement *Salicornia procumbens*) et a été récemment le lieu d'installation de la Spartine anglaise (*Spartina townsendii* var. *anglica*), plante issue d'une hybridation entre la Spartine maritime et la Spartine à feuilles alternes (d'origine américaine). Le schorre abrite toute une série de plantes adaptées au sel. La plus typique est l'Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*) dont les feuilles fournissent une grande partie des nutriments à l'écosystème estuarien et qui forme de véritables mini-mangroves dans les parties les moins piétinées des mollières. À la faveur de micro-cuvettes où les eaux de mer stagnent plus longtemps lors de la marée basse, un groupement végétal original et floristiquement très riche se développe. Celui-ci abrite notamment le Lilas de mer (*Limonium vulgare*), le Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*), le Plantain maritime (*Plantago maritima*), le Troscart maritime (*Triglochin maritima*) et beaucoup plus rarement l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), plante extrêmement rare à l'échelle nationale qui présente, en baie d'Authie, une de ses plus belles populations françaises. La partie la plus haute du schorre est régulièrement constituée de prairies denses à Élyme piquant (*Elymus athericus*) et, dans les secteurs à la limite de l'immersion par la mer, par la grande Guimauve (*Althaea officinalis*). Les plus beaux exemples de prés salés se trouvent en baie d'Authie, dans l'estuaire de la Maye (Réserve naturelle de la baie de Somme), entre Le Crotoy et Saint-Valéry-sur-Somme et dans l'anse de Pendé, situé entre le cap Hornu et la pointe du Hourdel.



Prés salés  
Photo : B. Destiné

## LES MASSIFS DUNAIRES

Entre les deux principaux estuaires, se trouve un immense cordon dunaire qui entoure les villes de Quend et de Fort-Mahon-Plage. Les accumulations de sable, liées à l'action du vent, ont conduit à la formation d'un des plus beaux complexes de dunes de toutes les côtes septentrionales du littoral français. De la mer vers les terres, plusieurs types de milieux naturels s'y sont développés. Tout d'abord la laisse de mer, en se décomposant, offre des nutriments indispensables à la vie de tout un cortège de plantes annuelles telles que l'Arroche laciniée (*Atriplex laciniata*) ou le Caquillier occidental (*Cakile maritima* subsp. *integrifolia*). Le haut de plage est occupé par la dune vive, soumise continuellement à l'agression de la mer et du vent, dont la végétation est principalement constituée du Chiendent à feuilles de jonc (*Elymus farctus* subsp. *boreoatlanticus*), de l'Oyat (*Ammophila arenaria*) et de l'Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*), accompagnée plus rarement du Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*) et du Liseron des dunes (*Calystegia soldanella*). C'est dans ce type de milieu que vit l'Élyme des sables (*Leymus arenarius*), plante protégée, située ici près de sa limite méridionale de répartition. Vers l'intérieur des terres, la dune se stabilise et accueille alors des pelouses, broutées régulièrement par le lapin, où se développent des mousses (en particulier *Syntrichia ruraliformis*) et de petites plantes telles que la Fléole des sables (*Phleum arenarium*) et la Violette de Curtis (*Viola curtisii*) située elle aussi en limite méridionale de son aire de répartition. Ces pelouses, en l'absence d'entretien, évoluent vers des fourrés dunaires à Troène commun (*Ligustrum vulgare*), à Sureau noir (*Sambucus nigra*) et à Argousier (*Hippophae rhamnoides* subsp. *rhamnoides*) où on trouve parfois la Pyrole maritime (*Pyrola rotundifolia* var. *arenaria*). À la faveur de dépressions dans le massif dunaire et de la présence d'une nappe d'eau douce, les conditions écologiques vont être propices au développement de tout un ensemble de plantes qui vont contribuer à la formation de matières organiques en surface. Ces dépressions, appelées pannes dunaires, abritent un ensemble de plantes typiques des bas-marais alcalins telles que la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*) et le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), orchidée menacée en Europe. L'Erythrée du littoral (*Centaurium littorale*) et le Gnaphale jaunâtre (*Gnaphalium luteoalbum*) préfèrent les sables humifères humides situés à la périphérie des pannes. L'exemple le plus spectaculaire et aussi le plus récent de panne dunaire est sans conteste l'Anse Bidard en Réserve naturelle de la baie de Somme où un bas-marais de plusieurs hectares remplace désormais ce qui était une plage sableuse il y a encore une vingtaine d'années.

## LES LEVÉES DE GALETS

Issus des bancs de silex qui sont contenus dans les falaises de craie de Normandie, les galets charriés par les courants marins s'accumulent entre Ault et la pointe du Hourdel au point de constituer une levée de galets considérée comme la plus longue de France. Fragilisée par l'érosion dans sa partie sud, elle continue aujourd'hui de s'engraisser au nord de Cayeux-sur-mer où des nouveaux bancs de galets de plusieurs dizaines de mètres prennent naissance chaque année. Ces levées de galets isolent un territoire d'une quarantaine de kilomètres carrés, les bas-champs, dont l'altitude dépasse rarement 6 mètres et qui sont occupés par des prairies, des labours et des marais. Les galets constituent un milieu de vie particulièrement

Dune côtière à  
Quend-Plage  
Photo : B. Destiné





difficile pour la flore et les espèces extrêmement spécialisées qui y trouvent refuge. La plante la plus spectaculaire est le Chou marin (*Crambe maritima*), sa racine pivotante lui permet de se fixer dans les cordons de galets les plus jeunes. À la faveur de laisses de mer, qui offrent un support organique aux plantes, l'Arroche de Babington (*Atriplex glabriuscula*), la Bette maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*) et la Renouée de Ray (*Polygonum oxyspermum* subsp. *raii*) s'installent. Cette dernière espèce est particulièrement rare et menacée sur le littoral français. Notons que c'est sur ces galets que fut observée au XIX<sup>e</sup> siècle la très rare Gesse maritime (*Lathyrus japonicus* subsp. *maritimus*).

Cordons de galets  
à Cayeux-sur-Mer  
Photo : B. Destiné

## LES FALAISES

Au sud d'Ault et jusque Mers-les-Bains, le plateau crayeux est découpé de manière abrupte en falaises blanches. Ponctuellement, de petites vallées perpendiculaires au trait de côte, les valleuses (typiques des falaises picardo-normandes), permettent un accès au littoral, notamment au Bois de Cise. Ces falaises, qui s'effritent continuellement sous l'action de la mer, offrent des milieux particuliers appelés pelouses aérohalines où les embruns marins se déposent sur les feuilles des végétaux. C'est là que croît notamment le Chou sauvage (*Brassica oleracea* subsp. *oleracea*), dont sont issus la plupart de nos choux comestibles. Les pelouses abritent également le Sénéçon à feuilles spatulées (*Tephrosia helenitis* subsp. *helenitis*) dont les dernières populations littorales sont menacées par la disparition de leur habitat suite aux éboulements successifs des falaises et à l'impossibilité de coloniser les espaces en retrait occupés par les cultures.

Vue des falaises du  
Bois de Cise  
Photo : B. Destiné



# *Atriplex glabriuscula* Edmondst.

ARROCHE DE BABINGTON

FAMILLE DES CHÉNOPODIACÉES

Thérophyte / 15-30 cm / Juillet-Août



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce strictement littorale des végétations halonitrophiles des laisses de mer. Levées de galets et partie supérieure des prés salés.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-subocéanique, elle s'étend en France de la mer du Nord à la Vendée. En Picardie, elle est localisée à l'estuaire de la Somme et aux alentours.

**MENACE - CONSERVATION** : Ses habitats sont notamment menacés par une pression touristique importante ainsi que par les modifications naturelles dans le dépôt de laisses de mer observées au cours de ces dernières années. La

grande population de Cayeux-sur-Mer est actuellement préservée des risques de destruction.



# *Carex trinervis* Degl.

LAÏCHE TRINERVÉE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hélophyte ou hémicryptophyte / 10-50 cm / Juin-Juillet



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Sables humides et pannes dunaires.

**RÉPARTITION** : Espèce atlantique littorale dont les populations picardes les plus importantes sont localisées entre l'estuaire de la Somme et l'embouchure de l'Authie.

**MENACE - CONSERVATION** : Cette espèce est principalement touchée par la pression immobilière exercée sur le littoral. Sa pérennité est intimement liée à la préservation des pannes dunaires (habitat remarquable et symbolique du Nord de la France). Les acquisitions foncières du CELRL sur ces habitats, associées à la gestion menée par le SMACOPI garantissent le maintien de certaines populations. Actuellement, la fixation des dunes et leur embroussaillage favo-

risent l'envahissement des pannes par les saules et conduit irrémédiablement à la disparition de la Laïche trinervée. Seul le débroussaillage, suivi de la fauche régulière permettent de contenir l'évolution du milieu.



# *Centaurium littorale* (D. Turn.) Gilm.

ÉRYTHRÉE LITTORALE

FAMILLE DES GENTIANACÉES

Hémicryptophyte ou thérophyte / 5-30 cm / Juin-Septembre



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Dépressions sableuses humides du littoral.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-atlantique présente en Picardie uniquement sur le littoral depuis l'estuaire de la Somme jusqu'à la vallée de l'Authie. Les populations de l'Erythrée littorale sont à l'heure actuelle en bon état de conservation.

**MENACE-CONSERVATION** : L'embroussaillage spontané des dunes et des dépressions dunaires constitue la principale menace quant à sa conservation. Les mesures de gestion mises en œuvre, notamment en Réserve naturelle de la baie de Somme ou dans les dunes de

l'Authie, sont garantes de la pérennité des populations les plus importantes.



# *Crambe maritima* L.

CRAMBE MARITIME (CHOU MARIN)

FAMILLE DES BRASSICACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 40-80 cm / Avril-Juillet



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Levées de galets maritimes et plages graveleuses.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-atlantique. Plante strictement littorale dont les populations sont localement très importantes notamment à Cayeux-sur-Mer.

**MENACE-CONSERVATION** : La menace principale qui pèse sur le Chou marin reste le piétinement estival du fait de sa position avancée sur le front de mer. Cette espèce a fait l'objet de mesures spécifiques de conservation avec la prise d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope à Cayeux-sur-Mer. La pérennité

du Chou marin est principalement liée à la poursuite de la formation des levées de galets.



# *Gentianella amarella* (L.) Börner

GENTIANELLE AMÈRE

FAMILLE DES GENTIANACÉES



Hémicryptophyte bisannuel, rarement thérophyte / 5-30 cm / Août-Octobre



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE :** Espèce de pelouse sur sables littoraux ou sur craie à l'intérieur des terres.

**RÉPARTITION :** Plante circumboréale, elle est extrêmement rare dans le nord de la France. Elle a pu être confondue avec la Gentianelle des marais [*Gentianella uliginosa* (Willd.) Börner]. La seule station picarde actuellement connue de Gentianelle amère se trouve sur le littoral.

**MENACE - CONSERVATION :** La principale menace qui pèse sur cette espèce est son isolement vis-à-vis des autres populations du Nord - Pas de Calais et le faible nombre de pieds présents.

L'embroussaillage de la station par manque d'entretien compromettrait encore plus sa pérennité dans la région.



# *Gnaphalium luteoalbum* L.

GNAPHALE JAUNÂTRE

FAMILLE DES ASTÉRACÉES



Thérophyte / 5-40 cm / Juillet-Octobre



Photo : F. Spinelli-Dhuicq

**ÉCOLOGIE :** Espèce hygrophile oligotrophe des sols sableux ou graveleux. Pelouses rases à annuelles des dépressions dunaires humides, plus rarement grèves d'étangs ou mares exondables et layons forestiers humides.

**RÉPARTITION :** Plante subcosmopolite d'affinité littorale. La grande majorité des stations de l'intérieur des terres ont actuellement disparu. Les populations localisées dans les dépressions dunaires littorales se maintiennent encore actuellement.

**MENACE - CONSERVATION :** Le Gnaphale jaunâtre est menacé par la pollution des eaux et l'embroussaillage des panes dunaires. L'abaissement du niveau des nappes alimentant les dépressions dunaires

(pompage et sécheresse) est également une menace avérée. Des mesures conservatoires de pâturage et d'étrépage localisé sont réalisées en Réserve naturelle de la baie de Somme.



# Halimione pedunculata (L.) Aell.

OBIONE PÉDONCULÉE

FAMILLE DES CHÉNOPODIACÉES

Thérophyte / 7-30 cm / Juillet-Septembre



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce halophile, présente dans la partie supérieure des prés salés, au niveau de cuvettes inondables sablo-vaseuses accueillant une végétation ouverte à annuelles.

**RÉPARTITION** : Espèce nord-atlantique présentant une disjonction d'aire avec les populations d'Europe de l'Est et d'Asie occidentale et centrale. Dans la Somme, elle est extrêmement rare et localisée sur le littoral où elle n'a été revue récemment qu'en baie d'Authie.

**MENACE - CONSERVATION** : La fragilité de l'Obione pédonculée est liée aux bouleversements appliqués aux écosys-

tèmes halophiles : modification de la configuration des estuaires (perturbation de la dynamique sédimentaire) et de la fréquentation des prés salés (piétinement humain et équin et circulation automobile).



# Leymus arenarius (L.) Hochst.

LEYME DES SABLES [ÉLYME DES SABLES]

FAMILLE DES POACÉES

Hémicryptophyte ou géophyte / 60-150 cm / Juillet-Août



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce des sables littoraux. Dunes embryonnaires, parfois sables remaniés sur le littoral.

**RÉPARTITION** : Espèce des côtes littorales nord-occidentales et septentrionales. Elle est actuellement cantonnée sur le littoral picard depuis Cayeux-sur-Mer jusqu'à l'Authie en populations dispersées sauf en Réserve naturelle de la baie de Somme et en baie d'Authie qui abritent une population importante.

**MENACE - CONSERVATION** : L'Élyme des sables est menacé par de nombreux facteurs comme le recul du trait de côte. L'urbanisation, le piétinement de ces secteurs très fréquentés et la pratique de ratissage systématique des plages

sont fortement nuisibles à son expansion. La protection des dunes par l'action du CELRL et la protection de la Réserve naturelle de la baie de Somme sont garants de sa préservation.



# *Limonium vulgare* Mill.

STATICE COMMUN (LILAS DE MER)

FAMILLE DES PLOMBAGINACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 15-40 cm / Juillet-Octobre



RR



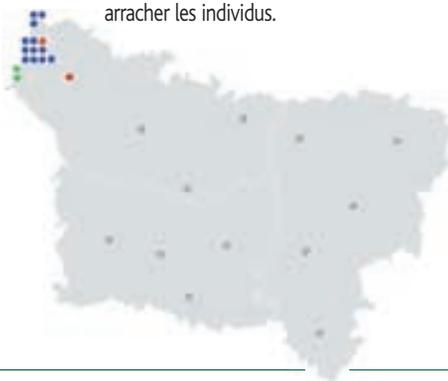
Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce halophile localisée dans la partie supérieure des prés salés.

**RÉPARTITION** : Espèce atlantique assez commune sur le pourtour littoral français. En Picardie, elle est localisée aux estuaires de la Somme et de l'Authie où elle peut localement façonner le paysage. Néanmoins de récentes études montrent un net recul des surfaces occupées par ses populations.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Statice commun est menacé par l'envasement des estuaires, le creusement de hutte de chasse qui modifie l'écoulement des eaux et les cueillettes massives à des fins commerciales. Le surpâturage des mollières par les moutons

pourrait constituer une menace importante en l'absence de suivi des troupeaux et de la végétation. Il est recommandé de limiter la cueillette à une poignée par famille et de couper des tiges florifères aux ciseaux sans arracher les individus.



# *Polygonum oxyspermum* C.A. Mey. et Bunge ex Ledeb. subsp. *raii* (Bab.) D.A. Webb et Chater [Syn. : *Polygonum raii* Bab.]

RENOUÉE DE RAY

FAMILLE DES POLYGONACÉES

Thérophyte ou hémicryptophyte / 10-80 cm / Juillet-Octobre



E



Photo : N. Borel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des cordons de galets et des plages de graviers.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-subatlantique. Elle est extrêmement rare sur le littoral nord-atlantique français. En Picardie, les seules populations sont cantonnées aux seuls habitats convenables : les pouliers de galets de Cayeux-sur-Mer.

**MENACE - CONSERVATION** : Les populations revues récemment sont situées sur un site préservé. Il n'en reste pas moins que les effectifs sont faibles et

fluctuants. Des récoltes de semences à des fins conservatoires ont été réalisées par le CBNBL.



# *Pyrola rotundifolia* L. var. *arenaria* Koch [Syn. : *Pyrola maritima* Warburg]

**PYROLE À FEUILLES RONDES (VAR.) - (PYROLE MARITIME)**



**FAMILLE DES PYROLACÉES**

Hémicryptophyte à rosette / 10-40 cm / Juin-Octobre



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce se développant sur les sols basiques des bordures supérieures des pannes dunaires, en mélange dans les buissons d'Argousier et de Saule argenté.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-urasiatique présente sur les côtes nordiques françaises (Bretagne, Calvados, Nord - Pas de Calais). En Picardie, elle est cantonnée à la frange littorale entre la baie de Somme et l'Authie. De détermination délicate, elle ne doit pas être confondue avec la variété *rotundifolia* présente à l'intérieur des terres et aussi dans les dunes.

**MENACE - CONSERVATION** : La Pyrole maritime est menacée par la destruction directe de ses biotopes par des aménagements urbains ou balnéaires.

Sa conservation passe par la préservation stricte de ses stations qui sont d'ailleurs liées à celle des pannes dunaires. La taille des populations et leur constance dans le temps assurent pour le moment sa pérennité en Picardie.



# *Viola curtisii* E. Forster

**VIOLETTE DE CURTIS (PENSÉE DES DUNES)**



**FAMILLE DES VIOLACÉES**

Hémicryptophyte, rarement thérophyte / 5-40 cm / Avril-Septembre



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce des sables littoraux. Pelouses pionnières littorales et pelouses des dunes fixées.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-atlantique, elle est strictement cantonnée en France au littoral de la Manche et de la Mer du Nord. Les populations picardes constituent la limite absolue de répartition méridionale de l'espèce.

**MENACE - CONSERVATION** : La Violette de Curtis a régressé du fait des aménagements balnéaires. Elle est menacée actuellement par l'embroussaillage des dunes dont les pelouses manquent d'entretien suite à la régression des

populations de lapin (myxomatose). Certains aménagements limitant la dégradation des dunes réalisés par le SMACOPI participent à sa sauvegarde.



# PRAIRIES HUMIDES

# 2

La Picardie est parcourue par de nombreux cours d'eau aux caractéristiques différentes. Ainsi, l'Oise, qui traverse les départements de l'Aisne puis de l'Oise, est une rivière à fond large, connue pour ses variations importantes de débit entre l'étiage et les crues. Les inondations hivernales et printanières assurent un apport de limons au lit majeur favorable à l'installation de prairies de fort intérêt patrimonial. Les prairies de la moyenne vallée de l'Oise sont ainsi réputées depuis des siècles pour fournir un foin de qualité. Parallèlement, de nombreuses plantes trouvent des conditions spécifiques pour se développer. C'est par exemple, le cas de la Pulicaria annuelle (*Pulicaria vulgaris*) et de l'Inule des fleuves (*Inula britannica*), dont les seules populations picardes se trouvent en moyenne vallée de l'Oise. La présence de mares et de bras morts est favorable à l'installation de petites plantes qui requièrent des sols régulièrement dénudés comme la Germandrée des marais (*Teucrium scordium*) et la Véronique à écussons (*Veronica scutellata*). De tels systèmes prairiaux existaient jadis le long de la Marne, de l'Aisne et de la Vesle, mais la canalisation de certaines portions de ces rivières, la mise en culture des prairies (maïsiculture et populiculture) et l'exploitation des granulats les ont fait disparaître.

La Somme, quant à elle, est un fleuve qui déambule lentement, formant des réseaux anastomosés au sein d'une vallée aux versants abrupts. Il en résulte la formation de tourbe alcaline support d'une végétation luxuriante. Jusqu'à une époque récente, le fond de la vallée était partiellement dédié au pâturage extensif et de nombreuses prairies humides jouxtaient les étangs et les boisements ripuaires. On y trouve encore la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), plante vernale localisée aux alentours d'Abbeville et quelques orchidées telles que la Dactylorhize négligée (*Dactylorhiza praetermissa*) et la Dactylorhize incarnate (*Dactylorhiza incarnata*). Précisons également tout l'intérêt des renclôtures proches du littoral où les prairies humides accueillent tout un cortège de plantes légèrement halophiles mélangées à des

plantes dulçaquicoles comme le Blysmes comprimé (*Blysmus compressus*), le Troscart des marais (*Triglochin palustris*) et le Glaux maritime (*Glaux maritima*). L'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) et plus rarement le Coeloglosse vert (*Coeloglossum viride*) participent discrètement à la composition floristique de ces prairies. La plupart des prairies de la vallée de la Bresle ont malheureusement subi le même sort que celles de l'Aisne (création de ballastières). On peut encore y observer, le long des fossés et des rivières, la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*), surtout présente dans l'ouest de la Picardie.

En Thiérache, réputée pour son bocage et l'élevage bovin qui lui est associé, quelques fonds de vallées sont encore constitués de prairies humides où se trouve notamment la Renouée bistorte (*Persicaria bistorta*), plante d'affinités montagnardes qui présente ici ses plus belles populations de Picardie, et quelques Dactylorhizes négligées.

Enfin signalons la présence de quelques prairies humides disséminées ça et là, dans le Pays de Bray, le Laonnois et les marais de la Souche. Leur préservation dépend de la persistance de pratiques agricoles extensives telles que la fauche de foin ou un pâturage léger.



Prairie à  
*Dactylorhiza  
pratermissa*  
Photo : B. Destiné

# Coeloglossum viride (L.) Hartm.

COELOGLOSSE VERT [ORCHIS GRENOUILLE]

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 6-30 cm / Juin-Juillet



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Prairies maigres non ou peu amendées mais également pelouses calcicoles.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale qui a fortement régressé dans les plaines françaises et notamment en Picardie où la majorité des stations ont disparu. Les populations les plus importantes sont localisées dans la vallée de la Bresle et ponctuellement dans les marais de la Souche, la Thiérache et la moyenne vallée de l'Oise.

**MENACE - CONSERVATION** : La disparition progressive du Coeloglosse vert est due à l'eutrophisation et à la rudéralisation de ses habitats. L'évolution naturelle vers une végétation plus dense

et haute n'est également pas favorable à cette espèce puisqu'elle affectionne les pelouses maigres. Seuls la fauche ou le pâturage extensif maintiennent les conditions nécessaires à son développement.



# Dactylorhiza incarnata (L.) Soó

DACTYLORHIZE INCARNATE

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 20-70 cm / Mai-Juin



Photo : D. Mercier

**ÉCOLOGIE** : Espèce des bas-marais et des prairies tourbeuses non amendées sur sol plutôt basique.

**RÉPARTITION** : Orchidée d'Europe médiane et septentrionale. L'espèce est en nette régression sur l'ensemble du territoire picard à l'exception des marais arrière-littoraux où les populations sont encore importantes.

**MENACE - CONSERVATION** : La Dactylorhize incarnate est menacée par le drainage et surtout par l'embroussaillage de ses biotopes. Sa conservation nécessite un entretien régulier par fauche exportatrice ou pâturage extensif. Espèce mésotrophe, la Dactylorhize incarnate est aussi sensible

à l'eutrophisation. Plusieurs populations sont préservées sur les propriétés du CELRL gérées par le SMACOPI et sur des sites gérés par le CSNP et l'ONF.



# *Dactylorhiza praetermissa* (Druce) Soó

DACTYLORHIZE NEGLIGÉE

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 15-60 cm / Juin-Juillet



AR

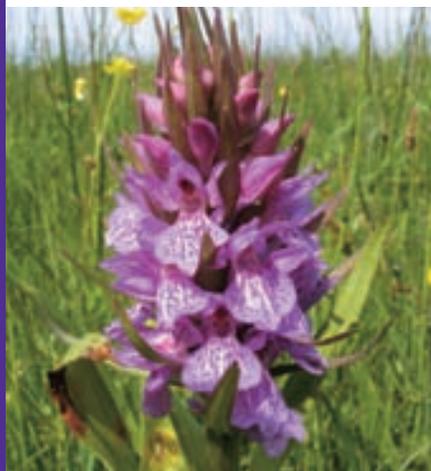


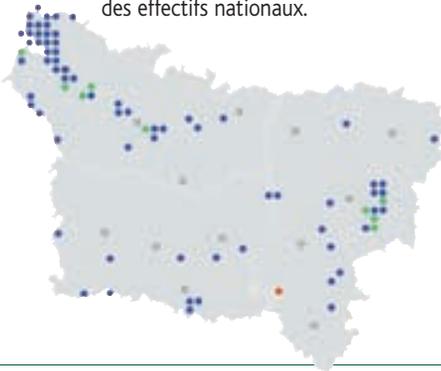
Photo : J.C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des marais et des prairies humides non fertilisées sur des sols plutôt basiques. Elle fréquente aussi les zones fraîches des pelouses calcicoles [il s'agit alors de la variété *junialis* (Verm.) Senghas].

**RÉPARTITION** : Orchidée de répartition européenne nord-occidentale, paraissant assez fréquente en Picardie mais souvent peu abondante dans ses stations. Elle est particulièrement présente dans les marais arrière-littoraux et la basse vallée de la Somme.

**MENACE - CONSERVATION** : La Dactylorhize négligée est menacée par le drainage, la fertilisation et l'embroussaillage des milieux humides lié à

l'abandon du pâturage. De nombreuses populations sont préservées par le CSNP, l'ONF et le SMACOPI. Sa préservation en Picardie est d'autant plus importante que la région abrite une partie importante des effectifs nationaux.



# *Fritillaria meleagris* L.

FRITILLAIRE PINTADE [DAMIER]

FAMILLE DES LILIACÉES

Géophyte bulbeux / 20-50 cm / Avril-Mai



E



Photo : J. Bichet

**ÉCOLOGIE** : Espèce caractéristique des prairies de fauche humides non amendées en vallée alluviale.

**RÉPARTITION** : Espèce d'Europe moyenne, elle est en régression généralisée en France et en Picardie. Un noyau de population subsiste en basse vallée de la Somme en amont d'Abbeville.

**MENACE - CONSERVATION** : La Fritillaire pintade est doublement menacée par le risque de plantation (maïs, peuplier) de ses biotopes et par l'abandon des prairies de fauche entraînant la fermeture du milieu. Cette espèce fragile liée aux anciennes pratiques agricoles actuelle-

ment abandonnées bénéficie localement de mesures conservatoires. Une de ses populations est préservée par le CSNP.



# Ophioglossum vulgatum L.

OPHIOGLOSSE COMMUN [LANGUE DE SERPENT]

FAMILLE DES OPHIOGLOSSACÉES



R



Géophyte rhizomateux / 5-35 cm / Juin-Août

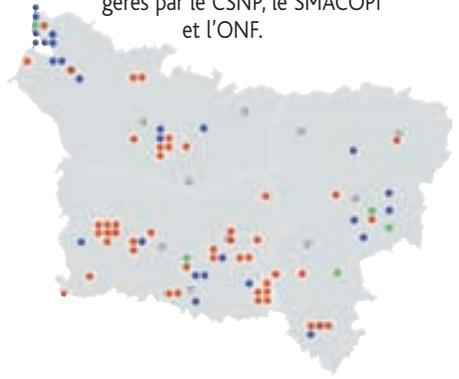
Photo : J.C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce semi-héliophile et mésotrophe des milieux humides à frais et recherchant des sols riches en matières organiques. Marais, prairies humides tourbeuses non amendées, pannes dunaires et parfois pelouses calcicoles marneuses.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale assez discrète. Elle est présente sur l'ensemble du territoire national tout en restant rare à peu près partout. En Picardie, elle est disséminée avec une présence un peu plus marquée sur la frange littorale.

**MENACE - CONSERVATION** : Contrairement à sa dénomination, l'Ophioglosse commun est de plus en plus rare suite à l'intensification du drainage des

milieux humides et l'augmentation des amendements sur les prairies humides. Certaines populations bénéficient de mesures conservatoires sur des sites gérés par le CSNP, le SMACOPI et l'ONF.



# Pulicaria vulgaris Gaertn.

PULICAIRE ANNUELLE

FAMILLE DES ASTÉRACÉES



E



Thérophyte / 5-30 cm / Juillet-Septembre

Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce affectionnant les milieux frais à humides et généralement eutrophes. Elle est présente dans des milieux variés : omières de chemins humides, abords des abreuvoirs prairiaux, mares et bords d'étangs, vases et dépressions graveleuses.

**RÉPARTITION** : Plante médioeuropéenne, elle a subi un fort déclin en Picardie au début du XX<sup>e</sup> siècle. La Pulicaire annuelle a un comportement fugace : abondante une année, elle peut disparaître rapidement ensuite. Récemment, elle a été notée en vallée de l'Oise mais son apparition est possible en d'autres points de Picardie.

**MENACE - CONSERVATION** : La Pulicaire annuelle est actuellement présente essentiellement dans des chemins humides de

la moyenne vallée de l'Oise et se trouve menacée par le rempierrement de ces chemins. La création de mares aux pentes douces en système pâturé pourrait contribuer à son maintien.



# Stellaria palustris Retz.

STELLAIRE DES MARAIS

FAMILLE DES CARYOPHYLLACÉES

Hémicryptophyte, héliophyte / 10-50 cm / Mai-Juillet



R



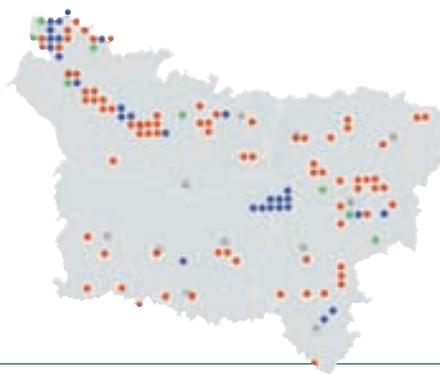
Photo : F. Spinelli-Dhuicq

**ÉCOLOGIE** : Espèce des milieux humides oligotrophes à mésotrophes sur alluvions ou sur tourbe. Bas-marais, cariçaies, bords de mares, bras morts, prairies humides et jeunes mégaphorbiaies inondables.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-eurasiatique, elle est sporadique dans la moitié sud de la France. Elle s'est considérablement raréfiée au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les populations picardes sont parmi les plus importantes de France. Elle est présente dans les marais arrière-littoraux, les vallées de la Somme et de l'Oise et ponctuellement dans le Laonnois, le Tardenois et le marais de Sacy.

**MENACE - CONSERVATION** : La Stellaire des marais est sensible à l'eutrophisation des zones humides, à leur assèchement et

au creusement de gravières. Des mesures de fauche exportatrice tardive sont favorables à sa préservation. De nombreuses populations sont gérées par le CSNP et le SMACOPI.



# Teucrium scordium L.

GERMANDRÉE DES MARAIS [GERMANDRÉE AQUATIQUE]

FAMILLE DES LAMIACÉES

Hémicryptophyte / 15-50 cm / Juillet-Septembre



R



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce mésotrophe sur substrat tourbeux ou limoneux. Marais alcalins à peu acides, marges des dépressions dunaires humides. Elle est également présente dans les bras morts de rivières et les mares et prairies de fauche inondables.

**RÉPARTITION** : Plante subméditerranéenne, elle est assez rare en France. En régression en Picardie, elle reste surtout cantonnée au littoral et en vallée de l'Oise inondable.

**MENACE - CONSERVATION** : La Germandrée des marais a souffert à l'intérieur des terres de la transformation des mares dans les prairies de fauche inondables et de la destruction des zones tourbeuses. Sur le littoral, elle est

menacée par l'assèchement des pannes et par leur embroussaillage. Quelques populations bénéficient de mesures de gestion conservatoire mises en œuvre par le CSNP, l'ONF et le SMACOPI.



# Veronica scutellata L.

VÉRONIQUE À ÉCUSSENS

FAMILLE DES SCROPHULARIACÉES



Hémicryptophyte, héliophyte / 10-40 cm / Juin-Septembre



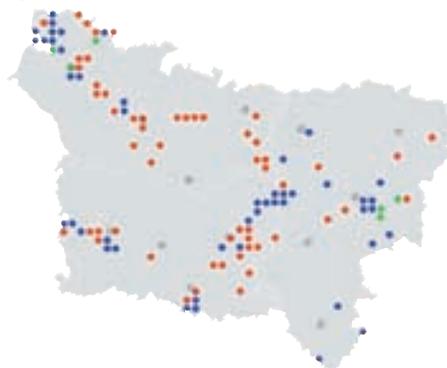
Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie des sols mésotrophes (tourbeux ou sableux limoneux...). Pannes dunaires, bas-marais, prairies marécageuses fauchées ou pâturées, berges des étangs tourbeux, des mares et bras morts inondables.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique-circumboréale, largement répartie sur tout le territoire national. En Picardie, elle est surtout présente sur le littoral, dans la vallée de l'Oise ainsi que dans plusieurs marais de l'intérieur des terres.

**MENACE - CONSERVATION** : La Véronique à écussons souffre du drainage des milieux humides, du recalibrage des cours d'eau, de leur embroussaillage par

manque d'entretien et du creusement de gravières. Une fauche tardive ou un pâturage extensif sont des mesures nécessaires à sa préservation. De nombreuses populations se trouvent sur des sites gérés par le CSNP et l'ONF.



Prairie inondée en vallée de l'Oise

Photo : J-C. Hauguel



## TOURBIÈRES

# 3

L'essentiel des tourbières picardes sont des tourbières plates alcalines de vallées et secondairement des tourbières de "pied de cuesta" qui peuvent être acides ou alcalines et des marais arrière-littoraux. La géomorphologie, la nature des roches sous-jacentes, le régime d'alimentation en eaux des tourbières associés à l'ancienneté et l'évolution des pratiques de tourbage et d'utilisation sylvo-pastorales sont les clefs de la compréhension de la genèse et de la dynamique des habitats naturels des tourbières alcalines et acides.

**Les prés et marais tourbeux et paratourbeux de la plaine maritime picarde** sont en position arrière-littorale, localisés au niveau de la nappe de la craie, contre la falaise crayeuse morte et dans les vallées des rivières côtières (Authie, Maye, Dien). Les végétations concernées sont extrêmement diversifiées en raison de la microtopographie, des pratiques agricoles (pâturage, fauche) et du degré d'évolution de la matière organique. Les plantes les plus typiques de ces marais sont la Laïche arrondie (*Carex diandra*), l'Épipactis des marais (*Epipactis palustris*), la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*), le Comaret des marais (*Comarum palustre*) et beaucoup plus rarement le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*).

**Les tourbières du bassin de la Somme et de ses affluents (Avre, Noye)** sont les plus vastes (plus de 20 000 ha, le linéaire de fond de vallée de la Somme et affluents totalisant plus de 190 km). Situées dans une vallée en U sous climat atlantique, elles seraient apparemment uniques en Europe de l'Ouest. Outre le cortège typique de plantes turfiques, notons que la vallée de la Somme abrite des populations de Grande Douve (*Ranunculus lingua*) parmi les plus importantes de France. D'autres espèces telles que le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre*) y sont encore relativement fréquentes. Les stades boisés des tourbières de la vallée de la Somme accueillent parfois des tapis de sphaignes et la Dryoptéride à crêtes (*Dryopteris cristata*), suite à des phénomènes d'acidification superficielle et à des phases de fonctionnement ombrotrophe (alimentation en eau par la pluie et non plus par la nappe).

**Les marais tourbeux basiques du Tertiaire parisien** sont localisés, en pied de cuesta (Sacy, Souche, Rabuais, Bresles...), au sein de vallons de petite taille où existent des suintements liés à la présence d'argiles (notamment au niveau du Sparnacien). On parle alors de "micro-tourbière" de pente. Les eaux y sont riches en bases et génèrent souvent des encroûtements tufeux car elles ont traversé le calcaire lutétien. Ces petits marais abritent la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) et le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*). Un autre type de prés tourbeux se rencontre à la base de la cuesta d'Île-de-France, dans certaines vallées du Tardenois et dans les marais de Sacy. Ces sites sont alimentés par des nappes d'eau puissantes, notamment la nappe de la craie. Les habitats naturels présents ont été générés par des pratiques agro-pastorales et principalement le pâturage extensif. On y rencontre quelques plantes parmi les plus rares et les plus menacées de Picardie telles que la Lysimaque à fleurs en thyse (*Lysimachia thysiflora*), la Laïche de Davall (*Carex davalliana*), la Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*), le Sénéçon à feuilles spatulées (*Tephrosieris helenitis*), le Saule à feuilles de romarin (*Salix repens* subsp. *rosmarinifolia*) et la Linaigrette à larges feuilles (*Eriophorum latifolium*).



Vasque acide des marais d'Ardon  
Photo : J.-C. Hauguel

Sur les sables et les argiles, **les tourbières acides** sont liées à l'existence de nappes d'eau oligotrophe et acide qui peuvent n'être que superficielles. Les plus beaux exemples sont, dans le Laonnois, constitués par la tourbière bombée de Cessières qui est marquée par des influences boréo-montagnardes nettes et par la tourbière d'Urcel. La première possède encore des stades turfigènes à Sphaigne de Magellan (*Sphagnum magellanicum*), la seconde n'est plus active. Plusieurs plantes trouvent ici leur seule station picarde. Ces tourbières sont le royaume des sphaignes et des plantes carnivores, le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) et d'autres plantes hautement spécialisées des eaux acides et des substrats pauvres en nutriments telles que la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*), l'Airelle canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), le Scirpe d'Allemagne (*Trichophorum cespitosum* subsp. *germanicum*) et le Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*). De petites tourbières acides se sont aussi développées dans les anciennes extractions de pierre de meulière du sud de l'Aisne. Elles sont très localisées, de superficie restreinte et pour la plupart en fin de vie. On y trouve encore la Bruyère quaternée (*Erica tetralix*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*). Enfin, les banquettes des ruisseaux traversant le massif forestier d'Hirson/Saint-Michel, portent des développements importants de sphaignes et des végétations de type "gouille tourbeuse". Les eaux proviennent du drainage superficiel des eaux de pluie sur des schistes primaires. Les végétations y montrent des affinités boréales nettes malgré les altitudes modestes du massif. On y trouve notamment la Violette des marais (*Viola palustris*) et la Laïche blanchâtre (*Carex canescens*). Ce secteur héberge également la très rare Laïche lisse (*Carex laevigata*).

Aujourd'hui relictuels ou fortement boisés, les milieux tourbeux de Picardie dépendent à court terme des mesures de conservation entreprises par les pouvoirs publics et les gestionnaires de milieux naturels. À plus long terme, la valorisation économique de certains produits de la gestion conservatoire (bois, roseaux voire localement tourbe...) pourrait permettre d'étendre de telles mesures à des sites plus vastes.

La question de la qualité (et de la quantité) de l'eau est cruciale pour ces espaces palustres. L'évolution de la vallée tourbeuse de la Somme, dont le bassin versant correspond presque à un département, est extrêmement préoccupante (eutrophisation et surtout engorgement généralisé).



Tourbière ombrotrophe de Cessières  
Photo : B. Destiné

# Anagallis tenella (L.) L.

MOURON DÉLICAT

FAMILLE DES PRIMULACÉES



Hémicryptophyte, chaméphyte herbacé / 5 -15 cm / Mai-Août



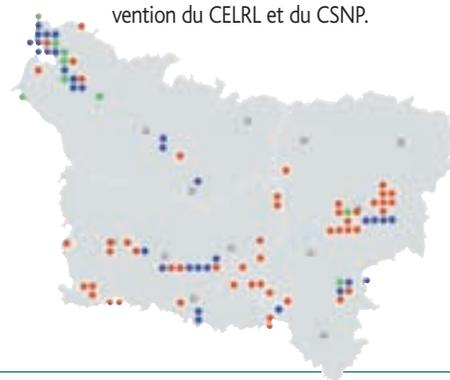
Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Dépressions et marais arrière-littoraux, bas-marais alcalins et landes tourbeuses.

**RÉPARTITION** : Espèce atlantique-ouest-subméditerranéenne assez largement répartie en France sauf en altitude. Elle est présente en Picardie sur le littoral du nord, les vallées de la Somme et de l'Aisne, le Laonnois, le Tardenois ainsi que dans quelques localités de l'Oise comme dans le marais de Sacy-le-Grand et en forêt de Chantilly-Ermenonville.

**MENACE - CONSERVATION** : Les populations des bas-marais, tourbières et landes tourbeuses sont celles qui ont le plus régressé. Ces populations ont principalement souffert des pratiques

de drainage des tourbières ainsi que de la dynamique naturelle de fermeture des milieux. Certaines populations du littoral et de la basse vallée de la Somme et de l'Aisne bénéficient de l'intervention du CELRL et du CSNP.



# Carex diandra Schrank

LAÎCHE ARRONDIE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



Hémicryptophyte cespiteux / 20-70 cm / Mai-Juin



Photo : D. Mercier

**ÉCOLOGIE** : Dépressions arrière-littorales et marais tourbeux alcalins.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale, aujourd'hui très localisée. Les marais arrière-littoraux et la basse vallée de la Somme semblent être le principal secteur où l'espèce se maintient.

**MENACE - CONSERVATION** : Le drainage des milieux tourbeux pour la popiculture ainsi que les changements de pratiques agricoles sont les menaces principales qui pèsent sur la Laïche arrondie. Quelques populations sont préservées sur les sites gérés par le CSNP et le SMACOPI.



# Carex lasiocarpa Ehrh.

LAÏCHE FILIFORME

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



Héliophyte, hémicryptophyte / 30-80 cm / Mai-Juin

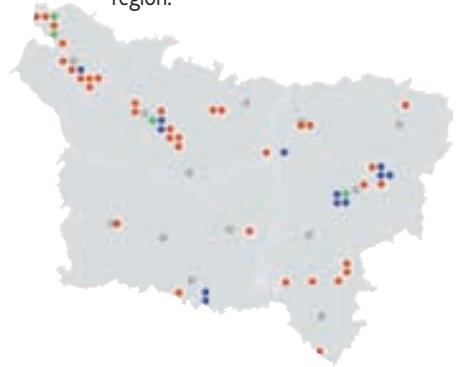
Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Tourbières actives, bas-marais et bords d'étang.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale de répartition assez large en Picardie : marais arrière-littoraux (non confirmé récemment), vallée de la Somme, forêt d'Ermenonville, Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : La pérennité de l'espèce est assez précaire dans la région compte tenu de la disparition de la majorité de ses stations. La Laïche filiforme est victime de l'assèchement des tourbières et des bas-marais par drainage pour la mise en culture ou la populiculture. Certaines populations sont concernées par des plans d'actions conservatoires (Réserve naturelle de

Vesles-et-Caumont, tourbière de Cessiè-res). Néanmoins, compte tenu de la dégradation de ses biotopes, la floraison de cette laïche reste assez rare dans la région.



# Carex pulicaris L.

LAÏCHE PUCE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



Hémicryptophyte cespiteux / 5-25 cm / Mai-Juin

Photo : F. Spinelli-Dhuicq

**ÉCOLOGIE** : Espèce des prairies humides à marécageuses et des bas-marais oligotrophes.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe médiane et septentrionale, à répartition historique beaucoup plus large en Picardie. Elle est cantonnée actuellement dans les prairies littorales et ponctuellement dans certaines prairies et bas-marais dans le Laonnois et le sud de l'Oise.

**MENACE - CONSERVATION** : Cette espèce est menacée à la fois par l'assèchement des prairies humides ainsi que par la fermeture des milieux dans lesquels le pâturage extensif a été abandonné. La Laïche puce est également sensible à la dégradation de la qualité de l'eau et à

l'eutrophisation des sols (minéralisation de la tourbe, engraissement). Elle fait l'objet de mesures de conservation sur plusieurs sites gérés par le CSNP.



# Comarum palustre L.

COMARET DES MARAIS [POTENTILLE DES MARAIS]

FAMILLE DES ROSACÉES

Hélophyte, hémicryptophyte / 15-50 cm / Mai-Juillet



RR



Photo : J-C Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des sols tourbeux mésotrophes acides. Elle est présente dans les tourbières, marais arrière-littoraux et prairies tourbeuses.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale. Les populations sont dans l'ensemble en déclin et fortement menacées à court terme. Cette espèce est encore présente dans la vallée de l'Authie, les marais arrière-littoraux, le marais de la Souche et plusieurs autres marais et tourbières du Laonnais.

**MENACE - CONSERVATION** : Cette espèce est particulièrement sensible à la baisse des niveaux d'eau. Elle est aussi menacée par la densification de la végétation, l'eutrophisation par enrichis-

sement de l'eau ou par minéralisation de la tourbe. L'entretien des roselières par fauche régulière et dans certains cas la création de dépressions peu profondes sont des mesures adaptées à sa conservation.



# Drosera intermedia Hayne

ROSSOLIS INTERMÉDIAIRE

FAMILLE DES DROSÉRACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 5-10 cm / Juin-Août



E



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce carnivore des sols tourbeux ou sableux engorgés, acides et dénudés.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe occidentale et médiane. Cette espèce a toujours été très rare en Picardie où actuellement elle est fortement menacée d'extinction, elle n'est plus présente qu'en une localité dans le Laonnais sur une propriété du CSNP, avec le Rhynchospora blanc.

**MENACE - CONSERVATION** : Comme bon nombre d'espèces de tourbière, le Rossolis intermédiaire est victime du drainage. De plus, c'est une espèce pionnière et héliophile qui est rapidement éliminée par la dynamique de végétation et la compétition avec des plantes plus

hautes ou les sphaignes. Cette espèce nécessite donc un entretien constant par étrépage afin d'assurer le renouvellement des conditions indispensables à son développement.



# *Drosera rotundifolia* L.

ROSSOLIS À FEUILLES RONDES

FAMILLE DES DROSÉRACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 5-25 cm / Juin-Août



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce carnivore des sols tourbeux acides et des sables non calcaires humides oligotrophes. Tourbières acides et landes humides, souvent sur des tapis de sphaignes.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale dont les populations en Picardie ont fortement régressé. Elle ne subsiste plus que dans l'Aisne.

**MENACE - CONSERVATION** : De nombreuses populations ont fait l'objet d'une destruction de leurs biotopes (comblement, drainage et assèchement, exploitation de tourbe...). Le Rossolis à feuilles rondes est également sensible à la fermeture du couvert végétal et à l'eutrophisation. L'abandon des prati-

ques pastorales extensives sur ses biotopes puis l'embroussaillage et le boisement spontané du marais sont également des causes de déclin. Plusieurs stations sont préservées par le CSNP ainsi qu'à Cessières par l'ADREE.



# *Dryopteris cristata* (L.) A. Gray

DRYOPTÉRIDE À CRÊTES

FAMILLE DES DRYOPTÉRIDACÉES

Hémicryptophyte / 40-100 cm / Juillet-Septembre



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Fougère des roselières et des sous-bois tourbeux mésotrophes de type saulaie ou alnaie-bétulaie à acidification superficielle.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale toujours très rare dans toute l'Europe, elle est encore bien présente dans certaines tourbières de l'Aisne et surtout dans le système alluvial de la Somme qui héberge un des noyaux de populations les plus importants de France.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Dryoptéride à crêtes a souffert des aménagements de loisirs réalisés sur ses habitats (creusement d'étangs) et de l'eutrophisation de la vallée de la Somme. Il est également sensible à la fermeture des alnaies-bétulaies. C'est

principalement une espèce de boisement de transition qui disparaît progressivement avec l'abandon de leur entretien. Certains sites où il est présent sont gérés à des conservatoires par le CSNP.



# *Eleocharis quinqueflora* (F.X. Hartm.) O. Schwartz

ÉLÉOCHARIDE PAUCIFLORE [SCIRPE PAUCIFLORE]

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



RR



Hélophyte, hémicryptophyte cespiteux / 5-20 cm / Mai-Août

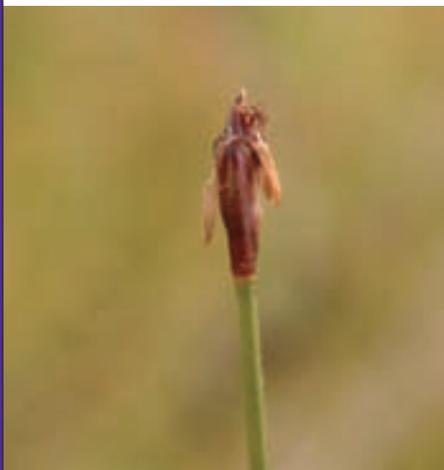


Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce pionnière oligotrophe sur les sols dénudés des tourbières alcalines, des marais arrière-littoraux et des pannes dunaires à eaux riches en bases.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale. Elle a fortement régressé de manière générale et tout particulièrement à l'intérieur des terres. Elle est présente dans les marais de la frange littorale et en basse vallée de la Somme ainsi que dans une localité du Clermontois.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Scirpe pauciflore est menacé par les aménagements réalisés sur ses biotopes et l'abandon du pastoralisme des milieux tourbeux. Le maintien de zones tourbeu-

ses dénudées et pauvres en éléments nutritifs est une des conditions requises à sa pérennité. Quelques populations font l'objet de mesures conservatoires sur des sites gérés par le CSNP et le SMACOPI.



# *Eriophorum angustifolium* Honck.

LINAIGRETTE À FEUILLES ÉTROITES

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



RR



Géophyte rhizomateux / 20-60 cm / Avril-Mai



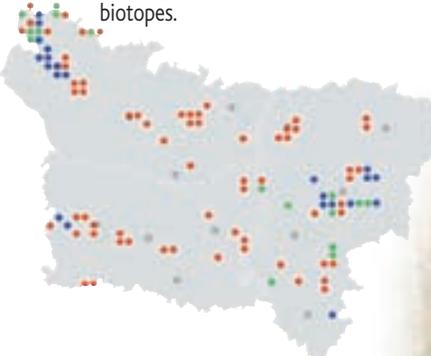
Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce plus ou moins acidiphile oligotrophe à mésotrophe des bas-marais, prairies humides et landes tourbeuses ainsi que des tourbières actives.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale dont les stations picardes sont en forte régression. De plus, les populations sont souvent de petite taille ce qui est d'autant plus préoccupant. La Linaigrette à feuilles étroites est encore assez présente dans le Laonnois, la vallée de la Somme et dans les marais arrière-littoraux mais sporadique dans la Brie, le Pays de Bray et le Clermontois.

**MENACE - CONSERVATION** : La raréfaction de cette espèce est notamment imputable aux aménagements de loisirs, à

l'embroussaillage spontané des marais, aux plantations et assèchements ainsi qu'à l'eutrophisation de ses biotopes. Un certain nombre de populations bénéficient de mesures de gestion adaptées à leurs biotopes.



# *Eriophorum gracile* Koch ex Roth

LINAIGRETTE GRÊLE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



D?



Géophyte rhizomateux, héliophyte / 15-50 cm / Mai-Juillet



Photo : B. Bock

**ÉCOLOGIE** : Espèce caractéristique des tremblants tourbeux. Elle croît dans des tourbières actives oligotrophes à mésotrophes.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale excessivement rare en France, elle était connue dans la tourbière de Cessières/Montbavin mais elle n'a pas été revue récemment. Sa présence actuelle en Picardie reste donc à confirmer.

**MENACE - CONSERVATION** : La Linaigrette grêle est potentiellement disparue en Picardie. Elle a probablement été victime de la fermeture du milieu du fait de l'absence d'entretien de son biotope.

Néanmoins, il n'est pas exclu de la voir réapparaître par l'expression de la banque de graines en cas de restauration de son habitat.



# *Eriophorum latifolium* Hoppe

LINAIGRETTE À LARGES FEUILLES

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



E



Géophyte rhizomateux ou hémicryptophyte cespiteux / 20-60 cm / Mai-Juillet



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des prairies tourbeuses à Molinie bleue, des bas-marais et des tourbières alcalines oligotrophes.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-eurasiatique, les populations de la Linaigrette à larges feuilles sont rarissimes en Picardie. Elle est encore présente sur le littoral, le Laonnois et le Tardenois où ses populations sont très faibles.

**MENACE - CONSERVATION** : La Linaigrette à larges feuilles est menacée par l'assèchement des zones humides ainsi que par le boisement de ses biotopes par abandon des pratiques

pastorales. Plusieurs populations bénéficient de mesures conservatoires sur des sites gérés par le CSNP.



# *Eriophorum vaginatum* L.

LINAIGRETTE ENGAÎNÉE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 30-60 cm / Mars-Mai



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce caractéristique des tourbières bombées à sphaignes en activité ou en cours d'assèchement.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe tempérée à boréale qui a toujours été rare en Picardie. Elle est uniquement présente dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : La Linaiquette engainée est très menacée, comme de nombreuses plantes des tourbières par leur drainage et l'embroussaillage du milieu. Néanmoins, elle fait l'objet d'une gestion adaptée à Cessières grâce aux travaux de l'ADREE et du CSNP.



# *Galium boreale* L.

GAILLET BORÉAL

FAMILLE DES RUBIACÉES

Hémicryptophyte / 15-50 cm / Juin-Août



Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE** : Espèce présente dans les zones toubeuses baselines à Molinie bleue. Marais tourbeux, pelouses calcicoles marnicoles et parfois prairies humides non amendées.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique. La localisation des populations picardes constitue une de ses limites occidentales de répartition. C'est une espèce qui a fortement régressé mais dont il reste un noyau de populations dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Les populations du Gaillet boréal ont souffert, comme beaucoup d'autres espèces turficoles, de l'assèchement des milieux humides

tourbeux et de leur embroussaillage suite à l'abandon du pâturage extensif traditionnel. Certaines populations font l'objet d'une gestion conservatoire sur les sites gérés par le CSNP.



# Gentiana pneumonanthe L.

GENTIANE PNEUMONANTHE

FAMILLE DES GENTIANACÉES

Hémicryptophyte / 10-60 cm / Juin-Octobre



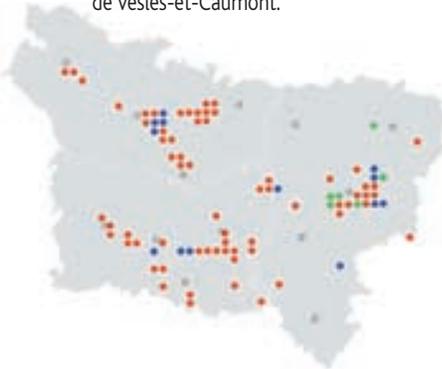
Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce héliophile des milieux humides tourbeux. Landes, bas-marais et prairies tourbeuses à Molinie bleue.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique tempérée, elle est très rare en France et atteint en Picardie sa limite septentrionale. Elle est actuellement présente en Picardie, en vallée de la Somme, dans le marais de Sacy, le Clermontois, le Laonnois et le Tardenois. Elle a disparu de la vallée de l'Oise récemment.

**MENACE - CONSERVATION** : La Gentiane pneumonanthe a souffert du drainage des milieux humides et du recalibrage des cours d'eau diminuant ainsi les zones inondables où elle se développait. Elle est également éliminée par le développement de mégaphorbiaies et, de ce fait, est localement menacée

par le développement des asters américains (Vesles-et-Caumont). Elle fait l'objet de mesures conservatoires sur plusieurs sites gérés par le CSNP et en Réserve naturelle de Vesles-et-Caumont.



# Liparis loeselii (L.) L.C.M. Rich.

LIPARIS DE LOESEL

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 6-20 cm / Juin-Juillet



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce héliophile et oligotrophe de végétations rases sur sables riches en humus dans les pannes littorales et sur tourbe dans les marais tourbeux alcalins.

**RÉPARTITION** : Orchidée circumboréale menacée en Europe. Les populations picardes ont subi un très fort déclin. Le Liparis de Loesel est présent très ponctuellement dans les dépressions dunaires et les marais arrière-littoraux et dans une unique localité en vallée de la Somme.

**MENACE - CONSERVATION** : Cette espèce a souffert de l'eutrophisation des eaux et des sols. Elle est menacée sur le littoral par l'embroussaillage des dépressions humides. Cette espèce pionnière nécessite un entretien de ses

biotopes par étrépage, fauche exportatrice ou pâturage extensif. Certaines populations font l'objet de mesures de gestion sur le littoral (SMACOPI) et à l'intérieur des terres (CSNP).



# *Lysimachia thyrsiflora* L.

LYSIMAQUE À FLEURS EN THYRSE

FAMILLE DES PRIMULACÉES

Hélophyte / 20-60 cm / Mai-Juin



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile oligotrophe à mésotrophe présente dans les tourbières de transition.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe tempérée et froide, elle a toujours été exceptionnelle en France et en Picardie. Cette relique glaciaire a disparu de nombreuses localités connues encore il y a vingt ans. Actuellement, elle n'est présente que dans une seule localité du Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : La Lysimachie à fleurs en thyrses est en situation précaire en Picardie. Elle a souffert de la destruction de ses biotopes, de l'eutrophication

ainsi que de la fermeture du milieu. La dernière population bénéficie actuellement de mesures conservatoires sur un site géré par le CSNP, où elle se développe.



# *Menyanthes trifoliata* L.

MÉNYANTHE TRÈFLE-D'EAU [TRÈFLE D'EAU]

FAMILLE DES MÉNYANTHACÉES

Hélophyte / 15-50 cm / Mai-Juin



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce oligotrophe à mésotrophe sur sols tourbeux acides à alcalins. Cette espèce caractéristique des tremblants est présente dans des milieux assez variés : marais et bas-marais, tourbières, bordures d'étangs tourbeux.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale, elle n'est pas rare au niveau national, notamment en montagne. Autrefois largement distribuée en Picardie, elle a néanmoins fortement régressé au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Elle reste essentiellement présente dans le Laonnois, la vallée de la Somme et les marais arrière-littoraux.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Trèfle d'eau est sensible à l'eutrophication des eaux ainsi qu'à l'assèchement des zones humides par drainage. L'espèce est

défavorisée par la fermeture du milieu et recherche alors des positions plus aquatiques. Elle fait l'objet de mesures conservatoires sur plusieurs sites du CELRL gérés par le SMACOPI, sur des sites gérés par le CSNP et à la Réserve naturelle de Vesles-et-Caumont.



# Orchis palustris Jacq.

ORCHIS DES MARAIS

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Hélophyte / 20-60 cm / Mai-Juin



Photo : F. Mora

**ÉCOLOGIE** : Espèce héliophile et oligotrophe des sols alcalins et humides. Elle est présente dans les milieux tourbeux et certaines prairies inondables (tourbières, marais et bas-marais, prairies humides non amendées).

**RÉPARTITION** : Plante euroméditerranéenne. Cette orchidée est extrêmement rare dans toute la moitié nord de la France. Elle atteignait dans l'Aisne une des limites septentrionales de son aire de répartition. Actuellement éteinte ou en voie de disparition dans toutes les régions du Nord, elle n'a pas été revue récemment en Picardie où sa présence est de plus en plus incertaine.

**MENACE - CONSERVATION** : Le déclin

des populations de l'Orchis des marais est dû à l'embroussaillage des marais, à l'assèchement et la plantation des zones humides et à l'amendement des prairies humides.



# Pedicularis palustris L.

PÉDICULAIRE DES MARAIS

FAMILLE DES SCROPHULARIACÉES

Thérophyte / 8-60 cm / Mai-Août



Photo : V. Cochez

**ÉCOLOGIE** : Espèce hémiparasite amphibie et calcicole des sols tourbeux dénudés. Marais arrière-littoraux, bas-marais, dépressions dunaires humides.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-eurasiatique, elle est répartie dans toute la France à l'exception de la zone méditerranéenne. En Picardie, elle a disparu de vastes secteurs comme dans l'Oise. Elle est encore présente dans l'Aisne (Laonnois) et surtout dans la Somme (marais arrière-littoraux, vallées de la Somme et de l'Authie).

**MENACE - CONSERVATION** : La Pédiculaire des marais a fortement régressé suite au comblement des marais et à l'abandon de leur exploitation extensive. Des mesures d'étrépage et de fauche exportatrice sont à prendre pour assurer sa pérennité. La création de mares ou de

platières à usages cynégétiques est compatible avec son développement si la pratique de brûlis n'est pas systématique. Elle est préservée sur des sites gérés par le SMACOPI et le CSNP.



# Pinguicula vulgaris L.

GRASSETTE COMMUNE

FAMILLE DES LENTIBULARIACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 5-15 cm / Mai-Juillet



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce carnivore héliophile, oligotrophe des sols tourbeux alcalins. Elle est typique des bas-marais tourbeux.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale, d'affinité montagnarde en France, elle se raréfie énormément en plaine. Les stations de la Grassette commune ont presque toutes disparu de Picardie, à l'exception de quelques localités dans le Tardenois et peut-être dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Elle est au bord de l'extinction en Picardie où ses populations sont de faible taille. Elle a souffert des pratiques de drainage des milieux tourbeux ainsi que de leur embroussaillage après abandon des activités sur les marais. Des mesures

urgentes de pâturage ou de fauche exportatrice sont nécessaires pour la préserver. Une petite population de sauvegarde du Tardenois est conservée dans les jardins du CBNBL.



# Rhynchospora alba (L.) Vahl

RHYNCHOSPORE BLANC

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux parfois hélophyte / 10-50 cm / Juillet-Août



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile des substrats tourbeux ou sableux engorgés, bombements de sphaignes sur sols humifères. Landes tourbeuses, dépressions et tourbières acides.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-océanique, elle est bien plus fréquente en montagne qu'en plaine. Bien qu'elle ait toujours été rare en Picardie, elle y a néanmoins subi une régression importante. Le Rhynchospore blanc n'est plus présent que dans un petit site du Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : La régression du Rhynchospore blanc est liée à l'assèchement et à l'abandon des pratiques extensives dans les zones tourbeuses. Sur l'unique population

restante, des mesures de gestion sont mises en oeuvre par le CSNP afin de restaurer le site suite à un assèchement pour une plantation de peupliers.



# *Salix repens* L. subsp. *rosmarinifolia* (L.) Hartm. [Syn. : *Salix repens* L. subsp. *angustifolia* (Wulfen) Neumann]

SAULE À FEUILLES DE ROMARIN

FAMILLE DES SALICACÉES

Nanophanérophite, chaméphyte frutescent / 30-120 cm / Avril-Mai



E



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE :** Espèce oligotrophe se développant dans les marais tourbeux alcalins.

**RÉPARTITION :** Plante médioeuropéenne rarissime en France dont les populations picardes sont parmi les plus importantes. Les populations des marais arrière-littoraux et du Laonnois présentent une disjonction d'aire et un isolat avec les autres populations existantes.

**MENACE - CONSERVATION :** Une grande partie des populations connues est située sur des sites préservés par le CSNP. Celles-ci sont de faibles effectifs et aucun indice de reproduction sexuée n'y a été observé récemment. Les autres populations des

marais de la Souche sont à préserver d'urgence.



# *Tephrosieris helenitis* (L.) Nordenstam [Syn. : *Senecio helenitis* (L.) Schinz et Thell.]

SÉNÉÇON À FEUILLES SPATULÉES

FAMILLE DES ASTÉRACÉES

Hémicryptophyte / 20-80 cm / Juin-Août



E



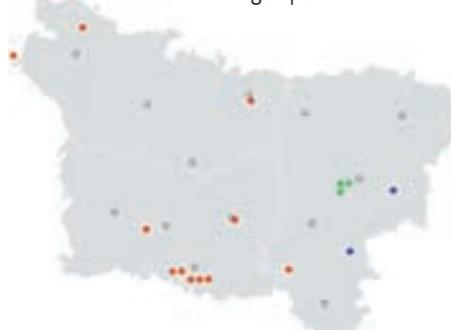
Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE :** Le Sénéçon fréquente les milieux oligotrophes des bas-marais tourbeux aux pelouses sèches des falaises du littoral. Seule la sous-espèce *helenitis* a été signalée en Picardie. Cette espèce possède une écologie assez large. L'identité taxonomique des populations littorales aujourd'hui éteintes était peut-être à rattacher à la sous-espèce *candida* inféodée au littoral normand.

**RÉPARTITION :** Plante subatlantique, elle a fortement régressé en Picardie. Elle n'est actuellement présente que dans les milieux humides tourbeux du Laonnois et du Tardenois.

**MENACE - CONSERVATION :** Le Sénéçon à feuilles spatulées a souffert de l'eutrophisation de ses biotopes par pâturage intensif et de l'embroussaillage du fait de l'abandon de

pratiques d'entretien. Les anciennes populations du littoral ont probablement souffert du recul des falaises lié à l'action de la mer. Il bénéficie actuellement de mesures conservatoires sur un site géré par le CSNP.



# *Trichophorum cespitosum* (L.) Hartm. subsp. *germanicum* (Palla) Hegi [Syn. : *Scirpus cespitosus* L.]

SCIRPE D'ALLEMAGNE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 5-35 cm / Juin-Août



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce oligotrophe des substrats acides, elle est caractéristique des tourbières de transition entre les landes tourbeuses et les tourbières bombées.

**RÉPARTITION** : Espèce subatlantique. Elle a toujours été rare en Picardie. En régression continue, elle a disparu dans l'Oise. Il ne reste qu'une seule population dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Scirpe cespiteux a été victime au cours du XX<sup>e</sup> siècle des pratiques de boisement et d'assèchement ainsi que de l'embroussaillage de ses biotopes.

Sur le dernier site où il est encore présent, il est menacé par l'action du sanglier. La mise en œuvre d'un plan d'action conservatoire est une mesure indispensable à sa préservation.



# *Vaccinium oxycoccos* L.

AIRELLE CANNEBERGE [CANNEBERGE]

FAMILLE DES ÉRICACÉES

Chaméphyte / 2-15 cm / Mai-Juillet



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile des milieux tourbeux sur des tapis de sphaignes. Tourbières bombées en activité et landes tourbeuses.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale, elle est rare sur l'ensemble du territoire national. Déjà rare au début du XX<sup>e</sup> siècle en Picardie, elle a fortement régressé et n'est plus présente que d'une seule localité dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : La Canneberge a souffert de la destruction des tourbières et de leur assèchement. La dernière population doit faire l'objet d'une protection stricte, elle bénéficie

à l'heure actuelle de mesures conservatoires sur le site géré par l'ADREE et le CSNP.



# ÉTANGS, MARES ET MARAIS

## 4

Au sein des vallées tourbeuses et alluviales, mais aussi ponctuellement, dans le bocage (à la faveur de sols argileux), des étangs et mares présentent des surfaces plus ou moins importantes d'eau libre. Ces milieux aquatiques sont souvent associés à des prairies humides, des bas-marais, des tourbières et des zones plus ou moins marécageuses. Ces espaces sont fréquemment occupés par des roselières et des mégaphorbiaies. Ces milieux peu ou non entretenus, mais en continuité directe avec le milieu aquatique, sont regroupés ici sous le vocable "marais" au sein desquels se développent de nombreuses plantes palustres protégées.

### LA FLORE DES ÉTANGS ET DES MARES

En vallée de Somme, dans les marais de la Souche et de Sacy, la plupart des étangs tirent leur origine de l'extraction de la tourbe. Ces étangs sont aussi appelés "entailles" ou "intailles" en Picardie. Il s'agit de carrières dont l'existence est due à une logique d'exploitation économique séculaire du sous-sol, artisanale puis parfois industrielle. Les eaux alcalines, fortement chargées en carbonate de calcium, sont propices au développement d'algues telles que les Characées et de nombreuses plantes aujourd'hui en voie de disparition telles que le Luronium nageant (*Luronium natans*), le Faux-nénuphar pelté (*Nymphoides peltata*), le Rubanier nain (*Sparganium natans*), l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris*) et l'Utriculaire naine (*Utricularia minor*).



Vallée de la Somme  
Photo : B. Destiné

En plaine maritime picarde, les mares tourbeuses ou sur sols sableux, alimentées en eaux alcalines pauvres en nutriments abritent le Myriophylle à fleurs alternes (*Myriophyllum alterniflorum*) et le Potamot graminée (*Potamogeton gramineus*). Les marges de ces mares sont parfois colonisées par la Littorelle des

étangs (*Littorella uniflora*) qui vit également dans les pannes dunaires et l'Ache rampante (*Apium repens*) dont de belles populations ont été revues récemment en vallée de la Somme.

Notons que ces végétations aquatiques précieuses sont fortement menacées par le développement, en vallée de Somme, d'une plante invasive : la Jussie [*Ludwigia grandiflora* (Michaux) Greuter et Burdet].

En système acide, principalement dans le Tertiaire parisien (Clermontois, forêt d'Ermenonville et Laonnois) et ponctuellement près du littoral, des groupements aquatiques acidiphiles se développent. Les espèces les plus typiques sont le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), le Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*), le Scirpe flottant (*Isolepis fluitans*) et la Renoncule à feuilles de lierre (*Ranunculus hederaceus*). Ces mares acides sont souvent en liens dynamiques avec des complexes de landes et de tourbières acides. Ces végétations sont souvent menacées par le boisement spontané des milieux, l'assèchement et l'absence d'entretien des abords des mares.

Dans le sud du département de l'Aisne, quelques étangs, gérés en assecs estivaux, possèdent des ceintures de végétation très originales. Celles-ci sont en effet constituées de plantes annuelles ou vivaces dont le cycle de reproduction doit être effectué pendant les quelques semaines d'exondation. Les sols limoneux conservent naturellement une banque de semences permettant à ces plantes d'attendre le prochain assec pour germer. L'Élatine à six étamines (*Elatine hexandra*) et l'Eleocharide ovoïde (*Eleocharis ovata*) sont deux des plantes les plus rares qui ne se trouvent que dans ce type d'habitat. La pérennité des pratiques d'assecs estivaux et le maintien d'une bonne qualité de l'eau est primordiale pour assurer la survie de ces plantes.

## LA FLORE DES ROSELIÈRES ET DES MÉGAPHORBIAIES

Dans les vallées tourbeuses, les mégaphorbiaies mésotrophes, issues de la dynamique naturelle des prairies tourbeuses et des tremblants par absence d'entretien, abritent de nombreuses plantes menacées telles que la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), encore relativement abondante en vallée de la Somme, l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), le Sénéçon des marais (*Senecio paludosus*) et l'Aconit du Portugal (*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum*). Le devenir de ces mégaphorbiaies est très incertain puisqu'en l'absence d'entretien elles évoluent vers des boisements dominés par l'Aulne glutineux et les saules et qu'en cas d'entretien régulier, elles régressent vers des végétations de bas-marais ou de prairies humides.

Enfin, l'une des flores les plus menacées de ces milieux palustres est celle liée aux banquettes d'atterrissement situées le long des étangs et des cours d'eau à faible débit. En effet, ces banquettes ont souvent été rectifiées, re-talutées, converties en places de pêche ou ont subi l'apport important de limons venant du bassin versant par lessivage. Les plantes particulièrement menacées qui vivent dans ce type de milieu sont la Cicutaire vireuse (*Cicuta virosa*), le Pâturin des marais (*Poa palustris*), la Berle à larges feuilles (*Sium latifolium*) et la Cinéraire des marais (*Tephroseris palustris*).

Marais au Hâble d'Ault  
Photo : B. Destiné

# *Aconitum napellus* L. subsp. *lusitanicum* Rouy

[Syn. : *Aconitum napellus* L. subsp. *neomontanum* (Wulf.) Gayer]

ACONIT DU PORTUGAL

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Hémicryptophyte / 100-150 cm / Juillet-Septembre



RR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Marais alcalins, roselières et lisières forestières humides calcicoles. Plante typique de la mégaphorbiaie sur tourbe alcaline.

**RÉPARTITION** : Espèce d'Europe de l'ouest et centrale, elle a pu faire l'objet de confusions avec la sous-espèce type (variété cultivée parfois naturalisée). Sa présence est avérée dans le Laonnois, le Valois, le Clermontois et le Tardenois mais les données du département de la Somme peuvent être douteuses.

**MENACE - CONSERVATION** : Elle a fortement souffert de l'assèchement des marais par le drainage et de leur boisement spontané suite à l'abandon

des pratiques pastorales. Une partie des populations se trouvent dans des sites préservés par le CSNP mais les effectifs sont très restreints.



# *Alisma gramineum* Lej.

PLANTAIN-D'EAU GRAMINÉ

FAMILLE DES ALISMATACÉES

Hydrohémicryptophyte, héliophyte / (5) 10-60 (100) cm / Juillet-Septembre



E



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce des eaux douces stagnantes peu profondes oligotrophes à mésotrophes. Elle est présente notamment dans les mares et étangs exondés ou temporairement émergés, en pleine lumière.

**RÉPARTITION** : Espèce des zones tempérées de l'hémisphère boréal. Sa répartition reste à affiner du fait de confusions avec le Plantain-d'eau lancéolé (*Alisma lanceolatum* With.). Le Plantain-d'eau graminé a néanmoins été confirmé avec certitude en moyenne vallée de l'Oise.

**MENACE-CONSERVATION** : Cette espèce est très sensible du fait de la fragilité de son habitat. Elle est menacée par le

comblement des mares et des ornières de chemin ainsi que par le développement de gravières, notamment dans la vallée de l'Aisne.



# *Apium repens* (Jacq.) Lag.

ACHE RAMPANTE

FAMILLE DES APIACÉES

Hélophyte / 8-25 cm / Juin-Septembre



RR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce de milieu humide associé à une végétation rase. Elle affectionne les surfaces décapées au sein de prairies humides oligotrophes pâturées. Elle croît aussi sur des sables exondés dans les bas-marais dunaires et dans les mares de chasse.

**RÉPARTITION** : Espèce subatlantique. Autrefois relativement abondante dans les milieux humides, les populations ont chuté au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La basse vallée de la Somme et le littoral picard sont parmi ses rares refuges en Europe.

**MENACE - CONSERVATION** : L'assèchement, la mise en culture et le boisement des zones humides lié à l'abandon du pastoralisme sont les causes principales

de sa régression. Une gestion visant à favoriser les espèces pionnières, comme l'étrépage et le pâturage extensif sont favorables à son développement. Certaines populations sont préservées par le CSNP et le SMACOPI.



# *Carex mairei* Coss. et Germ.

LAÏCHE DE MAIRE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 30-60 cm / Mai-Juin



E



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Prairies, bas-marais et layons humides basiclines, molaïes.

**RÉPARTITION** : Espèce méridionale en limite de répartition nord. Elle est présente principalement dans le sud de l'Oise : marais de Sacy, forêt de Chantilly et d'Ermenonville. Espèce en fort déclin pour laquelle peu de stations ont été confirmées à ce jour.

**MENACE - CONSERVATION** : Les causes principales de sa régression sont liées à la pression urbaine de l'agglomération parisienne ainsi que des changements de pratique pastorale au niveau des prairies humides. Les mesures visant à conserver cette espèce sont le pâturage extensif, la fauche tardive annuelle, l'arrêt du

drainage de ses stations et la protection stricte de ses habitats. Une partie des populations du marais de Sacy sont sur des terrains achetés par le Conseil général de l'Oise.



# *Cicuta virosa* L.

CICUTAIRE VIREUSE [CIGUË AQUATIQUE]

FAMILLE DES APIACÉES

Hélophyte / 50-125 cm / Juillet-Août



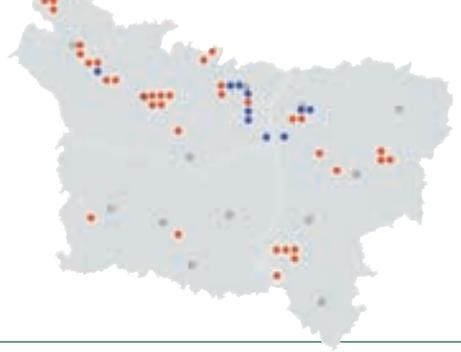
Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des fossés et bords d'étang, dans des roselières amphibies ou des ceintures d'atterrissement sur vases inondées. Elle peut persister quelques temps en sous-bois d'aulnaies marécageuses.

**RÉPARTITION** : Plante nordique dont les populations ont fortement régressé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle n'est plus présente actuellement qu'en haute vallée de la Somme.

**MENACE - CONSERVATION** : Plusieurs causes expliquent sa régression : les aménagements artificiels de berges des étangs et des cours d'eau, la régulation du niveau des eaux limitant les phases d'immersion et d'émergence des banquet-

tes, l'eutrophisation et l'accumulation dans le milieu aquatique de limons issus du lessivage des plateaux agricoles. Un plan de conservation est mis en œuvre dans la Réserve naturelle des marais d'Isle de Saint-Quentin.



# *Elatine hexandra* (Lapierre) DC.

ÉLATINE À SIX ÉTAMINES

FAMILLE DES ÉLATINACÉES

Hydrothérophyte / 2-15 cm / Juillet-Novembre



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Minuscule espèce amphibie des substrats argileux ou sableux mésotrophes. Grèves d'étangs longuement inondées.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique très rare en France et qui a toujours été exceptionnelle en Picardie. Elle est actuellement présente en une seule localité dans la Brie (Aisne).

**MENACE - CONSERVATION** : Les exigences écologiques de l'Élatine à six étamines en font une espèce fragile. Elle est sensible à la modification du régime hydrique des étangs, à l'envasement des grèves, à la qualité des eaux ainsi qu'à l'ombrage induit par la colonisation d'espèces ligneuses sur les berges. Les

mesures conservatoires pour cette espèce visent essentiellement au maintien du régime hydrique favorable à cette espèce (période d'assec automnale).



# *Eleocharis acicularis* (L.) Roem. et Schult.

ÉLÉOCHARIDE ÉPINGLE [SCIRPE ÉPINGLE]

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



RR



Hélophyte, hémicryptophyte cespiteux / 2-15 cm / Juin-Octobre



Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie gazonnante sur substrat oligotrophe à mésotrophe argileux, sableux, vaseux ou tourbeux. Bordure d'étangs et dépressions temporairement exondées.

**RÉPARTITION** : Plante subcosmopolite qui a fortement régressé notamment en vallée de la Somme. Elle n'est plus présente qu'en de rares localités de l'Aisne (Laonnois, forêt d'Hirson), de la vallée de la Somme et des marais arrière-littoraux.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Scirpe épingle a souffert du réaménagement des berges des cours d'eau, de la régulation des niveaux d'eau, de l'abandon des pratiques pastorales mais surtout de la

dégradation de la qualité des eaux. Il peut néanmoins être favorisé, comme dans la vallée de la Somme, par la fauche des berges et la réalisation de platiers de chasse.



# *Eleocharis ovata* (Roth.) Roem. et Schult.

ÉLÉOCHARIDE OVOÏDE [SCIRPE À INFLORESCENCE OVOÏDE]

FAMILLE DES CYPÉRACÉES



E



Thérophyte / 5-30 cm / Juin-Octobre



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce requérant des conditions proches de celles de l'Élatine à six étamines. Plante amphibie des vases mésotrophes longuement inondées sur les grèves d'étangs.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe tempérée et continentale anciennement présente dans l'Oise et l'Aisne. Elle n'est actuellement confirmée que dans deux localités du Tardenois et de la Brie.

**MENACE - CONSERVATION** : La persistance du Scirpe à inflorescence ovoïde est liée au maintien des berges exondables, donc d'un régime hydrique fluctuant couplé à une bonne qualité de l'eau. La mise en assec des étangs est également un bon moyen pour renforcer les populations

existantes. Une population de l'Aisne est conservée en banque de graines au CBNBL par mesure préventive tandis que l'autre population bénéficie des mesures de gestion par le CSNP.



# *Euphorbia palustris* L.

EUPHORBE DES MARAIS

FAMILLE DES EUPHORBIACÉES

Chaméphyte herbacé / 60-150 cm / Mai-Juin



E



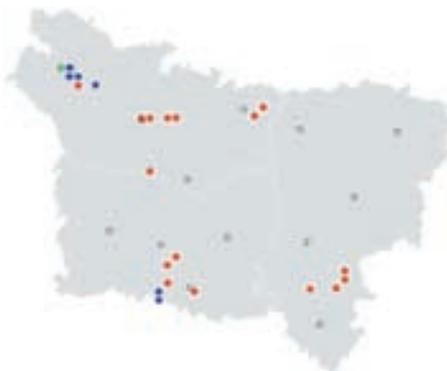
Photo : J.C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des mégaphorbiaies, prairies humides et berges marécageuses des zones alluviales.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe tempérée, elle est en fort déclin en France et notamment en Picardie. Elle est encore présente dans la basse vallée de l'Oise et dans la vallée de la Somme aux alentours d'Abbeville.

**MENACE - CONSERVATION** : La régression de l'Euphorbe des marais est liée à la dégradation des milieux humides notamment par l'embroussaillage. La restauration de pratiques pastorales et la réalisation d'opérations de

débroussaillage sont indispensables à son maintien dans les rares stations où elle existe encore.



# *Hypericum elodes* L.

MILLEPERTUIS DES MARAIS

FAMILLE DES HYPÉRICACÉES

Hélophyte, hémicryptophyte / 10-30 cm / Juillet-Août



E



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile, hygrophile et oligotrophe. Elle se développe dans des mares, fossés voire bas-marais, dans des eaux peu profondes.

**RÉPARTITION** : Plante atlantique qui a toujours été exceptionnelle en Picardie du fait de la rareté des biotopes favorables. Elle a vu ses stations disparaître principalement au début du XX<sup>e</sup> siècle et n'est actuellement présente que dans l'Oise où deux populations subsistent dans le massif des Trois Forêts.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Millepertuis des marais a été victime de l'urbanisation et de l'eutrophisation de ses habitats mais aussi de l'atterrissement naturel des mares. Sa conservation en Picardie passe par la protection

stricte de ses habitats et le réaménagement des mares en cours d'atterrissement où il est présent. Une population en forêt domaniale bénéficie de l'attention de l'ONF, l'autre du CSNP.



# *Isolepis fluitans* (L.) R. Brown [Syn. : *Scirpus fluitans* L.]

SCIRPE FLOTTANT

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hydrohémicryptophyte / 15-40 cm / Juin-Septembre



E



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce hygrophile et oligotrophe : mares légèrement acides.

**RÉPARTITION** : Espèce subcosmopolite-subatlantique très rare en Picardie. Elle a subi une nette régression et n'est actuellement présente que ponctuellement sur les trois départements picards.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Scirpe flottant est une des nombreuses espèces d'affinité acidiphile à avoir subi la dégradation des landes par l'action de l'urbanisation, le comblement des mares et leur eutrophisation. La population de Versigny (Aisne) bénéficie actuellement d'une gestion conservatoire au sein de la

Réserve naturelle gérée par le CSNP. Un plan de conservation est également en œuvre dans une mare gérée par l'ONF.



# *Lathyrus palustris* L.

GESSE DES MARAIS

FAMILLE DES FABACÉES

Hémicryptophyte grimpant / 30-100 cm / Mai-Août



RR



Photo : F. Dupont

**ÉCOLOGIE** : Espèce vivant dans les mégaphorbiaies, les cariçaias mésotrophes et tourbeuses et dans les prairies marécageuses peu pâturées.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique à affinités boréales et continentales, rare en France et en Picardie où elle était jadis plus fréquente. Éteinte dans l'Oise, en situation critique dans l'Aisne, elle est encore présente en basse vallée de la Somme et dans les marais arrière-littoraux.

**MENACE - CONSERVATION** : Les populations de la Gesse des marais ont souffert de l'assèchement des marais par drainage et de leur embroussaillement suite à l'abandon du pâturage. Une fauche tardive

annuelle ou bisannuelle avec exportation du foin est adaptée pour sa conservation. Elle fait l'objet de mesures conservatoires sur les sites gérés par le CSNP et en Réserve naturelle de Vesles-et-Caumont.



# *Littorella uniflora* (L.) Aschers. [Syn. : *Littorella lacustris* (L.) Asch.]

LITTORELLE DES ÉTANGS

FAMILLE DES PLANTAGINACÉES



Hydrohémicryptophyte à rosette / 3-10 cm / Juin-Août



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie oligotrophe sur des sols sableux ou graveleux soumis à des périodes d'immersion longues. Berges des étangs, dépressions littorales.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-subatlantique. Elle est rare au niveau national ainsi qu'en Picardie du fait, en outre, de la disparition de ses stations à l'intérieur des terres. Elle reste encore présente sur le littoral.

**MENACE - CONSERVATION** : La Littorelle des étangs a fortement souffert de la pollution et de la régulation des niveaux d'eau dans les étangs. Au niveau des pannes dunaires, elle est menacée par leur atterrissement ainsi que par

la baisse des niveaux d'eau induite par des pompages. Des mesures visant à restaurer les pannes dunaires sont indispensables à sa pérennité.



# *Luronium natans* (L.) Rafin.

LURONIUM NAGEANT (FLÛTEAU)

FAMILLE DES ALISMATACÉES



Hydrohémicryptophyte / 10-100 cm / Mai-Août



Photo : B. Valentin

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie, héliophile et oligotrophe sur des substrats sableux à vaseux. Eaux stagnantes peu acides.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe occidentale en régression dans toute l'Europe (elle est éteinte dans certains pays de l'Est). Les populations françaises constituent un des derniers bastions de l'espèce ; elle est encore assez présente en Bretagne et en Brenne. En Picardie, elle était encore présente il y a quelques années dans une localité de la vallée de la Somme mais n'a pas été confirmée récemment.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Luronium nageant est présumé éteint en Picardie. La pollution généralisée des cours d'eau est probablement l'un des principaux facteurs

de disparition. Il est menacé plus ponctuellement par le comblement des mares ou par la modification des conditions physico-chimiques de ses biotopes (chaulage).



# Myriophyllum alterniflorum DC.

MYRIOPHYLLE À FLEURS ALTERNES

FAMILLE DES HALORAGACÉES

Hydrogéophyte / 20-60 cm / Juillet-Octobre



RR



Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux oligomésotrophes, le plus souvent stagnantes, de profondeur variable. Mares, fossés, étangs.

**RÉPARTITION** : Plante nord-subatlantique. Assez largement distribuée sur le territoire français, elle se cantonne sur le littoral picard ; elle peut être localement abondante dans les mares et marais arrière-littoraux.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Myriophylle à feuilles alternes étant souvent présent dans des petites pièces d'eau, il est d'autant plus vulnérable à l'eutrophisation liée à l'intensification des

pratiques agricoles. Sa préservation passe par le maintien des systèmes prairiaux jouxtant ses populations ainsi que par le maintien d'une agriculture sans pesticides ni engrais.



# Nymphoides peltata (S.G. Gmel.) O. Kuntze

FAUX-NÉNUPHAR PELTÉ

FAMILLE DES MÉNYANTHACÉES

Hydrogéophyte / jusqu'à 200 cm / Juillet-Septembre



D?



Photo : H. Delachappelle

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux fortement minéralisées. Cours d'eau à faible courant et étangs.

**RÉPARTITION** : Espèce méditerranéenne. Elle était autrefois beaucoup plus commune en Picardie et notamment dans la vallée de la Somme. Il est parfois difficile de juger de l'indigénat de l'espèce sur certains sites compte tenu de sa diffusion comme plante d'ornement pour les bassins.

**MENACE - CONSERVATION** : La régression du Faux-nénuphar pelté est principalement imputable à la dégradation de la qualité des cours d'eau et des étangs

de la région (envasement, eutrophisation, curages drastiques...). La dernière population sauvage observée, éteinte dans la nature, est cultivée au CBNBL.



# Peucedanum palustre (L.) Moench

PEUCÉDAN DES MARAIS

FAMILLE DES APIACÉES



R



Hémicryptophyte, parfois hélophyte / 60-100 cm / Juillet-Août



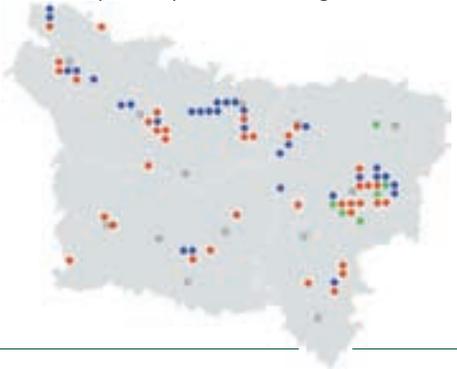
Photo : F. Bedouet

**ÉCOLOGIE** : Espèce héliophile des sols tourbeux. Elle est présente dans différents types de milieux : roselières, cariçaies, fossés et bas-marais, parfois aulnaies et saulaies ainsi que dans les mégaphorbiaies mésotrophes.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-eurasiatique surtout présente dans le nord et l'est de la France. Elle reste localisée en Picardie mais peut être abondante localement dans certains secteurs comme en haute vallée de la Somme.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Peucedan des marais est principalement menacé par la pollution généralisée des cours d'eau, les dépôts de curage sur les berges, la destruction et l'embrous-

saillement des zones humides. Il est également sensible aux fauches répétées pour l'aménagement des étangs de pêche, de chasse ou de loisirs. Une fauche tardive annuelle ou bisannuelle serait une mesure plus adaptée à son écologie.



# Poa palustris L.

PÂTURIN DES MARAIS

FAMILLE DES POACÉES



RR?



Hémicryptophyte, parfois hélophyte / 30-120 cm / Juin-Août



Photo : D. Mercier

**ÉCOLOGIE** : Graminée présente dans les roselières tourbeuses et les layons forestiers humides.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale. Cette espèce est principalement abondante dans la vallée de la Loire. En Picardie, elle est en net déclin. Elle est encore présente avec certitude dans le Tardenois et potentiellement dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Espèce délicate à repérer et identifier avec certitude. Le peu de données récentes sur cette espèce discrète n'exclut pas des redécouvertes possibles. Néanmoins, elle semble avoir disparu de nombreuses localités suite au reprofilage des berges

des étangs, à la disparition des banquettes d'atterrissement ainsi qu'à l'assèchement de certaines zones humides.



# Potamogeton alpinus Balb.

POTAMOT DES ALPES

FAMILLE DES POTAMOGÉTONACÉES

Hydrogéophyte / 20-200 cm / Juin-Août



Photo : T. Partyn

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique et oligotrophe des eaux neutres à faiblement acides sur des sols organiques. Étangs et fossés.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale largement répartie en France, plus fréquente en montagne. Les populations picardes ont fortement régressé. L'espèce n'a pas été confirmée récemment dans la région.

**MENACE-CONSERVATION** : Le Potamot des Alpes a souffert de la dégradation généralisée de la qualité des cours d'eau.



# Potamogeton coloratus Hornem.

POTAMOT COLORÉ

FAMILLE DES POTAMOGÉTONACÉES

Hydrogéophyte / 20-70 cm / Juin-Septembre



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux claires et oligotrophes, peu profondes et riches en bases. Sources, fossés dans les tourbières alcalines, mares, bordures d'étangs.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique-subméditerranéenne, elle est répartie sur tout le territoire national sans y être jamais abondante. Assez bien représentée en Picardie, elle fréquente les marais arrière-littoraux, les vallées de la Somme et de l'Aisne, le Laonnois ainsi que plusieurs mares et marais de l'Oise (forêt de Compiègne, marais de Sacy).

**MENACE - CONSERVATION** : Le Potamot coloré est menacé par l'eutrophisation et l'envasement des eaux ainsi que par l'assèchement et le boisement des zones

humides suite à un abaissement souvent excessif dans les nappes. Localement, il est menacé par l'atterrissement de certaines mares et fossés et un léger creusement serait bénéfique à sa préservation.



# Potamogeton gramineus L.

POTAMOT GRAMINÉE

FAMILLE DES POTAMOGÉTONACÉES

Hydrogéophyte / 30-120 cm / Juin-Août



Photo : F. Blanchard

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux oligotrophes stagnantes à faiblement courantes, aussi bien alcalines qu'acides. Pannes dunaires, marais arrière-littoraux, mares.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale, elle a subi en Picardie une forte régression et semble ne subsister que sur le littoral. Les mentions historiques à l'intérieur des terres peuvent être douteuses (confusions avec d'autres potamots).

**MENACE - CONSERVATION** : Le Potamot graminée a souffert de l'eutrophisation des eaux. Il est actuellement menacé par le pompage dans les nappes phréatiques

sur le littoral. Il bénéficie de mesures de conservation sur plusieurs sites gérés par le SMACOPI.



# Potamogeton polygonifolius Pourr.

POTAMOT À FEUILLES DE RENOUÉE

FAMILLE DES POTAMOGÉTONACÉES

Hydrogéophyte / 20-70 cm / Mai-Septembre



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile des eaux stagnantes ou faiblement courantes sur substrats tourbeux et siliceux. Mares, fossés de tourbières.

**RÉPARTITION** : Espèce subatlantique. Elle est présente en Picardie dans le Pays de Bray, le Laonnois et dans le massif des Trois Forêts. Le Potamot à feuilles de renouée est signalé dans la vallée de la Somme mais compte tenu de son écologie, ces données méritent d'être vérifiées (confusions possibles avec *Potamogeton natans* plus commun).

**MENACE - CONSERVATION** : Tout comme la majorité des potamots protégés, il est très sensible à la pollution des eaux et cela semble être la raison

principale de sa raréfaction. Il bénéficie de mesures conservatoires dans l'Aisne sur le site de Versigny, géré par le CSNP et dans l'Oise sur un site géré par l'ONF.



# Ranunculus hederaceus L.

RENONCULE À FEUILLES DE LIERRE

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Hydrohémicryptophyte / 5-30 cm / Mai-Septembre



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique à amphibie, acidiphile et oligotrophe affectionnant les substrats siliceux dénudés dans des eaux stagnantes à suintantes et peu profondes. Mares, sources, bourniers.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique. La Renoncule à feuilles de lierre a toujours été rare en Picardie mais sa régression constante depuis le XX<sup>e</sup> siècle l'amène au bord de l'extinction. À l'heure actuelle, elle n'est confirmée qu'en forêt de Crécy mais elle peut être encore présente en d'autres localités sur le littoral.

**MENACE - CONSERVATION** : Compte tenu de ses exigences trophiques, cette espèce fragile a souffert du drainage et de la pollution des eaux. Sa préservation passe

par la protection stricte de son biotope intraforestier ainsi que par l'entretien en milieu ouvert des zones de bourniers suintants. La dernière population connue est située sur un site géré par l'ONF.



# Ranunculus lingua L.

RENONCULE LANGUE [GRANDE DOUVE]

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Hélophyte / 60-120 cm / Juin-Septembre



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie mésotrophe à eutrophe sur des substrats engorgés plutôt tourbeux. Elle affectionne les roselières et cariçaies tourbeuses, les dépressions arrière-littorales et les bords d'étangs.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique, elle est en nette régression en Picardie. Néanmoins, des populations nombreuses et importantes s'observent encore notamment dans les marais arrière-littoraux, les vallées de la Somme et de l'Aisne et le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : La Grande douve a souffert de l'assèchement et du boisement de nombreuses zones humides, elle est aussi victime du reprofilage des berges, du curage des étangs et de la disparition des banquettes d'atterrissement.

L'entretien cynégétique et halieutique par fauche réalisé sur certains sites lui est favorable. Elle fait l'objet de mesures conservatoires sur de nombreux sites gérés par le CSNP et le SMACOPI.



# Senecio paludosus L.

SÉNEÇON DES MARAIS

FAMILLE DES ASTÉRACÉES

Hémicryptophyte, héliophyte / 60-180 cm / Juin-Août



RR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce plutôt basiphile des mégaphorbiaies hygrophiles mésotrophes, ainsi que des roselières et cariçaies plus ou moins tourbeuses des vallées alluviales et étangs.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique. D'affinité continentale, elle atteint sa limite d'aire occidentale en Picardie. Elle est présente dans la haute vallée de la Somme, le Soissonnais, le Laonnois et le Tardenois et la vallée moyenne de l'Oise.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Séneçon des marais a fortement régressé suite aux pratiques de drainage des milieux humides. Il est actuellement menacé

par l'embroussaillage de ses biotopes suite à l'abandon de ces milieux.



# Sium latifolium L.

BERLE À LARGES FEUILLES

FAMILLE DES APIACÉES

Héliophyte / 50-150 cm / Juin-Août



R



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie des eaux mésotrophes stagnantes à faiblement courantes. Roselières et cariçaies dans les vallées alluviales, prairies alluviales inondables, fossés et bords de pièces d'eau.

**RÉPARTITION** : Espèce subatlantique. Autrefois bien plus abondante en Picardie, elle a fortement régressé. Elle est encore ponctuellement présente dans les grandes vallées comme dans l'Oise où elle peut être abondante dans les bras morts et mares inondables et la Somme.

**MENACE - CONSERVATION** : La Berle à larges feuilles a fortement souffert de la destruction des zones alluviales en général (drainage, comblement, boisement, rectification des cours d'eau).

Plusieurs populations bénéficient de mesures conservatoires par le CSNP mais les effectifs souvent restreints des populations la rendent fragile.



# *Sparganium natans* L. [Syn. : *Sparganium minimum* Wallr.]

RUBANIER NAIN

FAMILLE DES SPARGANIACÉES

Hydrohémicryptophyte / 10-50 cm / Juin-Août



R



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux stagnantes à faiblement courantes de faible profondeur, oligotrophes à mésotrophes sur substrat tourbeux à vaseux. Fossés et mares des tourbières alcalines.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale autrefois très présente dans la Somme, elle a fortement régressé sur l'ensemble de la Picardie. Elle subsiste dans la vallée de la Somme et les marais arrière-littoraux et, plus ponctuellement, dans l'Oise et l'Aisne.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Rubanier nain est sensible à la pollution des eaux. L'alimentation des étangs en eau moins polluée issue de puits artésiens lui est favorable. Il est aussi menacé par la fermeture de ses milieux et par le curage excessif

des pièces d'eau. Un léger recreusement des mares en cours d'atterrissement et une fauche tardive exportatrice des roselières sont préconisés pour le conserver.



# *Tephrosieris palustris* (L.) Fourr.

CINÉRAIRE DES MARAIS

FAMILLE DES ASTÉRACÉES

Hémicryptophyte bisannuel, rarement hélophyte / 30-100 cm / Mai-Septembre



E



Photo : C. Lemoine

**ÉCOLOGIE** : Espèce amphibie pionnière sur des vases humides exondées tourbeuses ou minérales.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-médioeuropéenne, elle est exceptionnelle en France. En Picardie, elle était considérée comme disparue avant qu'une population fragile ne réapparaisse récemment dans les marais arrière-littoraux où elle était anciennement connue.

**MENACE-CONSERVATION** : Globalement, la rectification des cours d'eau et la régulation du régime des eaux ont été fatales à cette espèce. Sur son unique station, la Cinéraire des marais est menacée par le recouvrement des espèces plus compétitives. Elle bénéficie à l'heure actuelle de

mesures de gestion conservatoires sur un site géré par le CSNP mais la faible taille de la population et surtout son caractère irrégulier et fugace ne garantissent pas avec certitude son maintien à long terme.



# *Utricularia minor* L.

UTRICULAIRE NAINE

FAMILLE DES LENTIBULARIACÉES

Hydrothérophyte, hydrohémicryptophyte / 5-25 cm / Juin-Août



Photo : C. Ducef

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux stagnantes et oligotrophes peu profondes sur substrat tourbeux. Gouilles des marais tourbeux.

**RÉPARTITION** : Plante carnivore des régions tempérées et froides de l'Europe. Elle est au bord de l'extinction en Picardie où elle est potentiellement encore présente dans les marais arrière-littoraux, les vallées de la Somme et de l'Aisne, le Laonnois, le marais de Sacy et la Brie.

**MENACE - CONSERVATION** : L'Utriculaire naine a souffert de l'assèchement et du boisement des tourbières, de l'eutrophisation et de l'envasement généralisés des cours d'eau. Des mesures urgentes de restauration de ses milieux par fauche

exportatrice, pâturage et étrépage doivent être prises rapidement. Plusieurs populations sont gérées de cette façon par le CSNP.



# *Utricularia vulgaris* L.

UTRICULAIRE COMMUNE

FAMILLE DES LENTIBULARIACÉES

Hydrothérophyte / 15-50 cm / Juin-Septembre



Photo : C. Blondiel

**ÉCOLOGIE** : Espèce aquatique des eaux stagnantes neutro-alkalines. Elle affectionne les eaux méso-eutrophes à eutrophes mais ne supporte pas les pollutions organiques. Gouilles et fossés dans les marais tourbeux.

**RÉPARTITION** : Plante carnivore circum-boréale. Elle est en fort déclin en Picardie et de nombreuses stations semblent avoir disparu. La ressemblance avec l'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*) a pu entraîner certaines erreurs de détermination, sa répartition reste donc à préciser. Ces deux espèces n'étaient pas distinguées historiquement.

**MENACE - CONSERVATION** : L'Utriculaire commune est une plante caractéristique des eaux claires non polluées. Sa raréfaction est

un signe évident de la dégradation de la qualité des eaux. Elle a également souffert de l'assèchement des marais. De nombreuses stations sont préservées par le CSNP et par l'ONF.





Retrouvez la légende détaillée des fiches descriptives en pages 18 à 21

# LANDES ET PELOUSES ACIDES

# 5

Photo : B. Destiné

La lande est une végétation constituée principalement d'arbrisseaux de la famille des bruyères (Ericacées) et des genêts (Fabacées). La Callune commune (*Calluna vulgaris*) est l'une des espèces les plus fréquentes et se rencontre dans de nombreux types de landes. La lande se développe à la faveur de sols acides et très pauvres bénéficiant d'un entretien régulier. Historiquement, les landes sont issues de défrichements réalisés sur des sols pauvres qui ont été mis en pâture par des troupeaux de moutons, de bovins et autres animaux domestiques. En Picardie, leur présence est fortement conditionnée par le substrat. C'est pourquoi, on les retrouve surtout dans le Tertiaire parisien, à la faveur des affleurements de sables des étages géologiques du Thanétien (dans le Laonnois) et de l'Auverisien (dans le Valois et le Tardenois). Dans le Pays de Bray, à la faveur d'affleurements sableux et argileux du Jurassique (Wealdien) dans le fond de la cuvette humide et de systèmes pastoraux, les conditions favorables à l'existence de landes sont ponctuellement réunies. En plaine maritime picarde, des landes se développent également ponctuellement sur d'anciens pouliers dunaires à Larronville-lès-Rue. Enfin, citons les affleurements du socle primaire des Ardennes (schistes acides) dans le massif forestier d'Hirson/Saint-Michel, où l'existence de landes est attestée historiquement, même si elles ne subsistent actuellement que sous forme de lambeaux au sein du complexe sylvaïque. Les landes les plus vastes se trouvent en forêt d'Ermenonville et environs. Elles sont issues notamment du pâturage des troupeaux composites de l'ancienne Abbaye de Chaalis au Moyen Âge.

En fonction des conditions météorologiques locales (précipitations, écarts entre les températures moyennes estivales et hivernales, nombre de jours de gel), les landes ne présentent pas la même composition floristique ni la même structure. Ainsi, un gradient de continentalité existe entre l'ouest et l'est de la Picardie. À l'Ouest, les landes du Pays de Bray abritent notamment l'Ajonc nain (*Ulex minor*), en limite



Lande de Versigny  
dans l'Aisne  
Photo : J.-C. Hauguel

la lande sèche visible notamment dans la Réserve naturelle des Landes de Versigny et dans le Laonnois, tandis que les landes de la partie picarde du massif ardennais sont dominées par la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), plante à affinités nordiques peu fréquente dans la région, qui recherche les secteurs fortement arrosés. Les landes humides sont devenues très rares dans la région. Dans l'ensemble du Tertiaire parisien, la lande humide est caractérisée par la Bruyère quaternée et la Callune commune. Notons qu'à l'interface entre les landes sèches et les landes humides, quelques espèces spécialisées telles que le très rare Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*) peuvent être observées.

En général, les secteurs sableux, propices à l'installation de la lande, sont également favorables à tout un cortège de petites plantes des pelouses acides. Celles-ci peuvent être sèches et accueillir des plantes annuelles fortement menacées telles que la Spargoute de Morison (*Spergula morisonii*), la Téedalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*) et la Mousse fleurie (*Crassula tillaea*) et des plantes vivaces comme la Violette des chiens (*Viola canina*) et l'Oeillet deltoïdes (*Dianthus deltoïdes*). Les pelouses humides sur sol acide sont également relictuelles et nécessitent un entretien régulier, notamment par pâturage extensif afin de se maintenir. Elles abritent quelques plantes spécialisées dont trois sont protégées : le Gailllet des rochers (*Galium saxatile*), le Jonc rude (*Juncus squarrosus*), et le Nard raide (*Nardus stricta*), cette dernière espèce étant rarissime dans le nord de la France alors qu'elle abonde en montagne.

Soulignons que les landes et les pelouses acides sont parmi les milieux qui ont le plus régressé au cours du XX<sup>e</sup> siècle (probablement plus de 90 % des surfaces initiales), du fait de la déprise agricole qui a entraîné l'abandon du pâturage et de l'intensification (drainage, labours, cultures...) dans les secteurs à vocation plus agricole. La restauration et l'entretien des landes qui subsistent actuellement sont donc primordiaux et nécessitent la plupart du temps, la remise en pâturage, méthode la plus adaptée à la création de mosaïques de landes et de pelouses permettant la vie des plantes inféodées à ces milieux.

# Erica cinerea L.

## BRUYÈRE CENDRÉE

### FAMILLE DES ÉRICACÉES

Chaméphyte frutescent / 15-50 cm / Juin-Septembre



RR



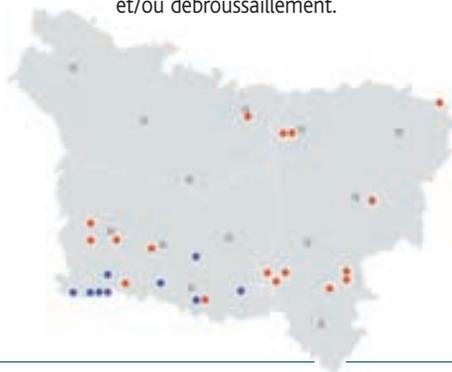
Photo : J.C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des substrats siliceux (sables et limons) bien drainés. Landes sèches à mésophiles.

**RÉPARTITION** : Plante atlantique façonnant les paysages de Bretagne, elle est très rare en Picardie où elle a beaucoup régressé. Elle est encore présente dans l'Oise (Vexin, Clermontois, Valois, Pays de France) mais a disparu de l'Aisne où elle atteignait sa limite est de répartition.

**MENACE - CONSERVATION** : La raréfaction de la Bruyère cendrée est intimement liée à celle de son habitat de prédilection : la lande sèche. En effet, les landes ont fait l'objet de reboisement,

d'eutrophisation et parfois d'autres aménagements. Le maintien des populations existantes implique la protection stricte de son habitat et la mise en œuvre d'une gestion par pastoralisme extensif et/ou débroussaillage.



# Erica tetralix L.

## BRUYÈRE QUATERNÉE

### FAMILLE DES ÉRICACÉES

Chaméphyte frutescent / 15-50 cm / Juin-Août



R



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce des landes hygrophiles et des tourbières acides.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique de climat tempéré et humide. Ses effectifs se sont significativement affaiblis au cours des cinquante dernières années. Elle est présente dans le Laonnois, le Clermontois, le Valois, le Pays de France et le Pays de Bray.

**MENACE - CONSERVATION** : Tout comme la Bruyère cendrée, la Bruyère quaternée a fait l'objet de nombreuses dégradations directes sur son habitat

(drainage, plantation). Quelques populations font l'objet de mesures de gestion dans des sites gérés par le CSNP.



# Galium saxatile L.

GAILLET DES ROCHERS

FAMILLE DES RUBIACÉES

Hémicryptophyte / 6-30 cm / Juin-Septembre

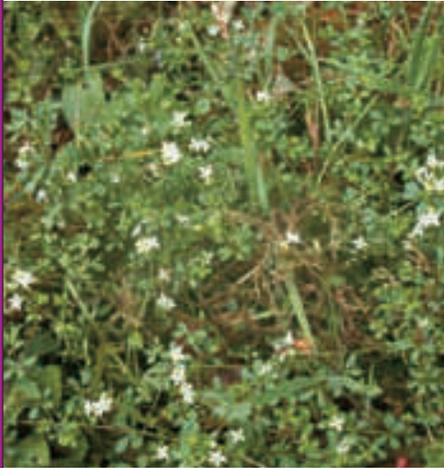


Photo : F. Bedouret

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile stricte, elle se développe principalement dans les landes, les coupes et les lisières forestières ainsi qu'en prairie oligotrophe en climat assez arrosé. Elle est à rechercher dans certaines plantations d'épicéas où elle peut végéter à l'état stérile avant de disparaître.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe occidentale. Très rare en Picardie, du fait de la faible représentation de ses biotopes au niveau régional. Néanmoins, elle s'est significativement raréfiée depuis les quarante dernières années. Les populations persistantes sont surtout localisées en forêt de Saint-Michel et en Pays de Bray.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Gaillet des rochers est sensible à l'abandon ou

l'intensification des pratiques pastorales dans les pelouses acidiphiles et les landes, ainsi qu'à l'eutrophisation des lisières forestières. C'est une espèce bien adaptée au pâturage extensif.



# Genista anglica L.

GENÊT D'ANGLETERRE

FAMILLE DES FABACÉES

Chaméphyte frutescent, nanophanérophyte / 30-60 cm / Avril-Juin



Photo : J.C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile sur des substrats oligotrophes sableux à argileux. Principalement landes fraîches à tourbeuses et plus rarement prairies humides.

**RÉPARTITION** : Plante de répartition atlantique extrêmement localisée compte tenu de la rareté de son biotope en Picardie et d'une importante régression de celui-ci au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est présente dans quelques landes du Laonnois. Sa présence reste à confirmer dans l'Oise.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Genêt d'Angleterre a subi une détérioration importante de ses habitats. Il a notamment souffert de l'urbanisation mais aussi de la fermeture de ses milieux

et/ou de leur eutrophisation. Une fauche ou un pâturage extensif sont les moyens à mettre en œuvre afin d'assurer la pérennité des populations présentes.



# Genista pilosa L.

GENÊT POILU

FAMILLE DES FABACÉES

Chaméphyte frutescent, nanophanérophyte / 10-30 cm / Avril-Juillet



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce très acidiphile dans ses stations picardes qui ne se rencontre que dans les landes sèches et les milieux associés (lisières acidophiles).

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique à affinités médioeuropéennes atteignant en Picardie une de ses limites occidentales. Elle est donc exceptionnelle en Picardie où elle est présente dans l'Aisne (Laonnois) avec des populations de faible effectif, déconnectées les unes des autres.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Genêt poilu est affecté par la destruction et la fermeture de son habitat, notamment par absence de rajeunissement des callunaies par fauche ou pâturage. Cette espèce est d'autant plus vulnérable en

Picardie qu'elle est en limite d'aire et avec un potentiel de biotopes favorables et de colonisation faible (graine lourde). Elle bénéficie de l'action conjuguée du CBNBL et du CSNP visant à assurer sa préservation.



# Juncus squarrosus L.

JONG RUDE

FAMILLE DES JONCACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 15-30 cm / Juin-Août



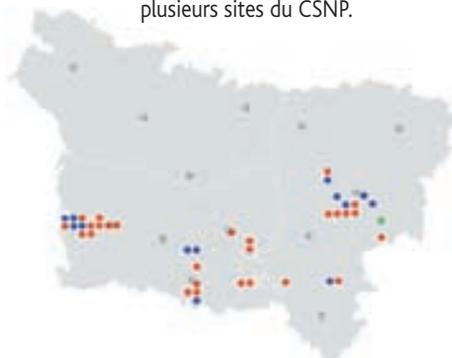
Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile, hygrophile et oligotrophe, elle se développe dans les landes et prairies tourbeuses, les pelouses à Nard raide, ainsi que dans les layons forestiers humides.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique. Les noyaux de populations où elle existait au début du XX<sup>e</sup> siècle sont à l'heure actuelle en fort déclin. Il ne reste que quelques sites dans le Pays de Bray, le Clermontois, le Valois, le Laonnois et le Tardenois.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Jong rude est menacé par l'eutrophisation et le drainage et la plantation des milieux humides mais également par l'abandon du pâturage extensif en

milieu humide. Souvent présent dans les zones les plus ouvertes comme les layons, il est également victime de l'empierrement de ceux-ci. Préservé sur plusieurs sites du CSNP.



# Nardus stricta L.

**NARD RAIDE**

**FAMILLE DES POACÉES**

Hémicryptophyte cespiteux / 10-30 cm / Mai-Juin



E



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce oligotrophe des substrats siliceux et tourbeux. Prairies humides et landes.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-subocéanique-préalpine d'affinité montagnarde en France, elle est rare en plaine. En fort déclin en Picardie, elle est uniquement présente dans l'Aisne à Versigny et dans deux localités de l'Oise (Pays de Bray et Vexin).

**MENACE - CONSERVATION** : Le Nard raide a beaucoup pâti de l'urbanisation, de l'intensification du pâturage, du boisement et de la mise en culture de ses biotopes. Plusieurs populations

bénéficient de mesures conservatoires (pâturage extensif) sur les sites préservés par le CSNP.



# Ulex minor Roth

**AJONC NAIN**

**FAMILLE DES FABACÉES**

Nanophanérophyte / jusqu'à 150 cm / Août-Décembre



E



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce des milieux acides. Landes sèches ou humides.

**RÉPARTITION** : Plante atlantique, elle est nettement répartie en France dans la moitié occidentale où elle peut être abondante. Elle atteint dans l'Oise et en Haute-Normandie sa limite de répartition septentrionale. En Picardie, elle a toujours été localisée au Pays de Bray où elle a subi une nette régression de ses stations.

**MENACE - CONSERVATION** : L'action conjuguée de la rareté de ses biotopes, de sa fragilité biogéographique et de la destruction directe de ses stations (urbanisation, agriculture, boisement) explique son caractère exceptionnel.

Sa préservation passe par une protection stricte des dernières stations existantes et un entretien adapté. Il bénéficie de mesures conservatoires sur un site géré par le CSNP.



# Viola canina L.

VIOLETTE DES CHIENS

FAMILLE DES VIOLACÉES

Hémicryptophyte / 5-40 cm / Avril-Juin



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce héliophile, oligotrophe et acidiphile. Pelouses sèches et landes à Éricacées, dunes en cours de décalcification.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique, elle est largement répartie dans toute la France. En Picardie, elle est surtout présente sur les dunes littorales, le Laonnois, le massif des Trois Forêts, le Valois et le Tardenois.

**MENACE - CONSERVATION** : La Violette des chiens a souffert de la destruction de ses biotopes par l'urbanisation, la transformation des pelouses et des landes en cultures ou par la pratique d'un pâturage intensif. À l'heure actuelle, les populations sont souvent de faibles effectifs.

Des mesures favorisant l'ouverture des milieux par pâturage extensif et coupe des ligneux sont préconisées. Certaines populations sont ainsi préservées sur les sites gérés par le SMACOPI et le CSNP.



Carrière de sable sur une ancienne lande

Photo : J.-C. Hauguel





Retrouvez la légende détaillée des fiches descriptives en pages 18 à 21

# PELOUSES ET LISIÈRES CALCICOLES

# 6

Photo : B. Destiné

Majoritairement composé de substrats crayeux et de calcaire dans le Tertiaire parisien, le sous-sol de la Picardie offre des milieux d'accueil abondants et diversifiés aux plantes calcicoles. Du fait de l'érosion d'origine fluviale qui a entaillé le plateau crayeux et les collines du Tertiaire parisien, de nombreux versants où la roche affleure ont été générés. Ceux-ci sont occupés par des paysages de pelouses, de lisières et de pré-bois calcicoles. Les pelouses, encore appelées « larris » en Picardie occidentale ou « savarts » en Picardie champenoise et dans le Soissonnais, ont été probablement exploitées très tôt par des troupeaux de moutons et de chèvres permettant à une flore spécifique, d'affinités méridionale à médioeuropéenne de s'installer. À partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le pâturage de ces coteaux a été progressivement abandonné et, du fait de la régression simultanée du lapin à cause de la myxomatose, les pelouses se sont embroussaillées et de nombreux coteaux sont aujourd'hui plus ou moins boisés. Il est ainsi considéré qu'il ne reste actuellement qu'environ 6 000 hectares de pelouses calcicoles en Picardie alors qu'environ 100 000 hectares étaient estimés au début du XX<sup>e</sup> siècle (BOULLET, 1996). Par ailleurs, la valorisation de certains de ces coteaux par plantations de vignes pour le champagne constitue la principale menace dans le sud de l'Aisne. La grande originalité de ces pelouses et lisières thermophiles, qui abritent de nombreuses plantes en limite nord de répartition telles que l'Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*), le Lin à feuilles ténues (*Linum tenuifolium*), est également à mettre en relation avec la diversité des substrats et des conditions climatiques en Picardie. Ainsi, les pelouses et lisières situées sur le plateau crayeux sont sensiblement différentes de celles localisées dans le Tertiaire parisien.

Anémone pulsatille  
Photo : B. Destiné



## LES PELOUSES SUR CRAIE

Principalement situées dans la partie ouest de la Picardie, les pelouses crayeuses ont une composition floristique qui diffère en fonction de l'exposition du coteau et du type de craie. Ainsi, la craie marneuse des coteaux de la vallée de la Bresle et de la cuesta du Pays de Bray accueille une association à Thym couché (*Thymus praecox*) et à Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), plante qui se trouve également dans les bas-marais alcalins. Sur la partie la plus occidentale de la région, la rare Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*) occupe les lisières thermophiles alors que l'Alchémille glauque (*Alchemilla glaucescens*) y présente la seule

station du nord de la France. Les pelouses situées sur craie plus sèche sont constituées par une flore riche en orchidées, à Féтуque de Léman (*Festuca lemanii*) et Avenule des prés (*Avenula pratensis*). Plus rarement, on peut y découvrir le Polygala chevelu (*Polygala comosa*). Notons que c'est sur les pelouses de la partie occidentale de la Picardie que le Genévrier commun (*Juniperus communis*) est le plus abondant, au point de former des fourrés étendus sur certains coteaux. Les pierriers crayeux abritent des espèces à l'écologie très spécialisée. Sur les versants raides situés en conditions climatiques fraîches, la Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), plante d'affinité montagnarde, occupe les éboulis humides en compagnie de la Patience oseille (*Rumex acetosa*), alors que les éboulis thermophiles abritent le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*), plante protégée en Europe et dont la Picardie compte des populations parmi les plus importantes au niveau national.

### LES PELOUSES SUR CALCAIRES

Contrairement à la craie, les calcaires du Tertiaire parisien représentés principalement par le Lutétien dans le Laonnois, le Soissonnais et la région de Compiègne, ont une composition chimique plus riche en bases (magnésium, potassium...) et se trouvent dans des conditions climatiques plus méridionales. Ces caractéristiques, qui se retrouvent également au niveau des calcaires de Saint-Ouen, donnent naissance à des pelouses et ourlets thermophiles à la composition floristique caractéristique. On y trouve le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*), dans les ourlets thermophiles du sud-est de l'Oise et du Laonnois, la Coronille bigarrée (*Securigera varia*), la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*) et l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), ces deux dernières préférant les pelouses rases. Plusieurs types de pelouses ont été identifiés dans le Tertiaire parisien. Les plus sèches et les plus chaudes abritent le Fumana couché (*Fumana procumbens*), la Laïche pied-d'oiseau (*Carex ornithopoda*), la Bugrane naine (*Ononis pusilla*) et la Laïche de Haller (*Carex halleriana*). Les pelouses du Laonnois abritent des plantes d'origine méditerranéenne proche de leur limite occidentale de répartition, telles que l'Aster amelle (*Aster amellus*), l'Euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*), le Séséli coloré (*Seseli annuum*) et la rare Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*), cette dernière se retrouvant encore ponctuellement dans le sud-amiénois. Enfin, certaines pelouses situées sur des calcaires plus frais, accueillent des plantes dites marnicoles comme le Tétragonolobe siliquieux (*Tetragonolobus maritimus*), la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*) et l'Herminion caché (*Herminium monorchis*).

### LES PELOUSES CALCARO-SABULICOLES

La présence de sables calcarifères liés aux mélanges de colluvions calcaires sur les couches puissantes de sables du Cuisien sur les sables du Thanétien et de l'Auversien donne naissance à des pelouses très originales en Picardie. Ces sables calcaires sont colonisés par une flore très spécifique, malheureusement menacée de disparition. En effet, les surfaces occupées par ces groupements sont souvent très réduites et la dynamique arbustive est très rapide après l'arrêt du pâturage par les lapins. Les espèces emblématiques de ces pelouses calcaro-sabulicoles sont notamment l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*), l'Armérie des sables (*Armeria arenaria*), la Véronique en épi (*Veronica spicata*) et le très rare Bothriochloa pied-de-poule (*Bothriochloa ischaemum*). Ces pelouses se trouvent principalement dans le Laonnois, le Soissonnais, le Tardenois, le Valois et le Clermontois.

Pelouse à  
Anémone sauvage  
Photo : B. Destiné

# Alchemilla glaucescens Wallr.

ALCHÉMILLE GLAUQUE

FAMILLE DES ROSACÉES

Hémicryptophyte / 5-30 cm / Mai-Septembre



E



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE :** Pelouses et clairières principalement calcicoles.

**RÉPARTITION :** Espèce médioeuropéenne. Une seule population connue dans la vallée de la Bresle. La population picarde représente une des stations les plus occidentales de son aire et constitue ainsi un isolat d'aire extrême.

**MENACE - CONSERVATION :** La pérennité de l'Alchémille glauque est très incertaine compte tenu de son extrême rareté. L'intensification des pratiques agricoles sur le larris est la menace principale qui pèse sur la seule population connue et a déjà entraîné sa régression.

De manière préventive, des exemplaires de la population sont conservés au jardin du CBNBL.



# Anemone sylvestris L.

ANÉMONE SAUVAGE

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Géophyte rhizomateux / 15-30 cm / Avril-Juin



RR



Photo : J. Buchet

**ÉCOLOGIE :** Principalement lisières forestières calcicoles thermophiles et sous chênaies pubescentes claires.

**RÉPARTITION :** Espèce continentale trouvant en Picardie sa limite occidentale. Elle n'a été revue récemment avec certitude que dans le sud-amiénois, le Laonnois et au camp militaire de Sissonne.

**MENACE-CONSERVATION :** Cette espèce est fortement menacée de disparition en Picardie, un grand nombre de stations récentes n'ayant pas été confirmé. Elle est directement menacée par la destruction de ses habitats, l'eutrophisation des lisières ainsi que par l'évolution naturelle de la végétation. Plusieurs populations sont préservées dans l'Aisne et l'Oise grâce à

l'intervention du CSNP et à Chartèves au sein de la Réserve naturelle régionale. La plus forte population se trouve dans le camp militaire de Sissonne.



# *Anthericum ramosum* L.

PHALANGÈRE RAMEUSE

FAMILLE DES LILIACÉES

Géophyte / 30-60 cm / Juin-Juillet



R



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Pelouses calcicoles sèches à marneuses et lisières forestières.

**RÉPARTITION** : Espèce méditerranéenne. Assez disséminé dans la région du fait de ses affinités submontagnardes. Les populations les plus importantes sont réparties dans le Laonnois, la cuesta du Bray, la vallée de la Bresle et la haute vallée de la Somme.

**MENACE - CONSERVATION** : La Phalangère rameuse souffre de l'abandon des pratiques pastorales et de la fermeture du milieu. Un certain nombre de popula-

tions se trouvent aujourd'hui sur des sites gérés à des fins conservatoires.



# *Armeria arenaria* (Pers.) Schult. [Syn. : *Armeria alliacea* auct. non (Cav.) Hoffm. et Link]

ARMÉRIE DES SABLES

FAMILLE DES PLOMBAGINACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 20-40 cm / Juin-Juillet



AR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce affectionnant les pelouses sèches calcaires, sableuses et les limons crayeux.

**RÉPARTITION** : Espèce sud-ouest européenne. Uniquement présente en Picardie dans le Tertiaire parisien : massif d'Ermenonville, Valois, Soissonnais, Laonnois et Tardenois.

**MENACE - CONSERVATION** : Comme bon nombre d'espèces des pelouses sèches, cette espèce souffre de la destruction de ses habitats et de la fermeture des milieux notamment par la diminution des populations de lapins affectés par la myxomatose et le VHD. Trop peu de populations se trouvent actuellement sur des sites gérés à des

fins conservatoires par le CSNP et l'ONF. L'extraction de matériaux de construction a aussi provoqué la disparition de plusieurs sites qui lui étaient favorables.



# Aster amellus L.

ASTER AMELLE [MARGUERITE DE SAINT-MICHEL]

FAMILLE DES ASTÉRACÉES

Hémicryptophyte / 15-60 cm / Août-Octobre



E



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Pelouses calcicoles thermophiles sèches sur calcaires riches en bases.

**RÉPARTITION** : Espèce médioeuropéenne, l'Aster amelle est une plante à affinités montagnarde et continentale dont les populations du Laonnois se trouvent en limite ouest de son aire de répartition.

**MENACE - CONSERVATION** : Comme bon nombre d'espèces des pelouses sèches, cette espèce régresse du fait de l'eutrophisation de ses habitats et de la fermeture des milieux en raison notamment de l'abandon du pâturage

extensif autrefois pratiqué et la raréfaction des lapins. Seules deux populations sont aujourd'hui préservées sur des sites gérés par le CSNP dans le Laonnois.



# Bothriochloa ischaemum (L.) Keng

BOTHRIOCHLOA PIED-DE-POULE [BARBON PIED-DE-POULE]

FAMILLE DES POACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 30-80 cm / Mai-Août



RR



Photo : F. Spinelli-Dhuicq

**ÉCOLOGIE** : Espèce des pelouses calcicoles sableuses.

**RÉPARTITION** : Plante de répartition sub-méditerranéenne-continentale. En Picardie, elle est cantonnée au Tertiaire parisien. Les populations connues se trouvent sur les calcaires sableux de la vallée de l'Automne, du Soissonnais et du Valois.

**MENACE - CONSERVATION** : Les rares populations de cette graminée sont toujours en effectifs limités et sont menacées par la transformation des larris du fait de l'intensification des pratiques agricoles ainsi que par la dynamique naturelle de fermeture des pelouses ou leur reboisement par plantation. Actuellement, cette espèce n'est

concernée par aucune mesure de gestion et rend son maintien d'autant plus précaire.



# Botrychium lunaria (L.) Swartz

**BOTRYCHE LUNAIRE**

**FAMILLE DES OPHIOGLOSSACÉES**

Géophyte rhizomateux / 4-25 cm / Juin-Juillet



Photo : F. Spinelli-Dhuicq

**ÉCOLOGIE** : Fougère à "éclipse" (fluctuations annuelles des effectifs apparents des populations) affectionnant les pelouses maigres et sèches sur sables calcaires et sur craie ainsi que les pelouses sèches arrière-dunaires fixées.

**RÉPARTITION** : Espèce boréo-préalpine. Le Botryche lunaire trouve dans les plaines du nord de la France des niches écologiques éloignées de son aire de répartition plutôt montagnarde. Anciennement répartie sur la majeure partie de la région, cette espèce n'est plus présente qu'en de rares localités.

**MENACE - CONSERVATION** : L'eutrophisation et la fermeture de ses habitats sont les menaces principales qui pèsent

sur cette espèce. Difficile à observer et inconstante, elle pourrait être favorisée par la réouverture de milieux notamment grâce au pâturage extensif de pelouses embroussaillées.



# Carex halleriana Asso

**LAÎCHE DE HALLER**

**FAMILLE DES CYPÉRACÉES**

Hémicryptophyte cespiteux / 10-30 cm / Avril-Mai



Photo : O. Bardet

**ÉCOLOGIE** : Pelouses et pierriers calcaires.

**RÉPARTITION** : Espèce subméditerranéenne. Uniquement mentionnée dans le Laonnois. Ces populations restent isolées vis-à-vis des localités les plus proches (Champagne, sud de Paris).

**MENACE - CONSERVATION** : La Laîche de Haller a été revue récemment d'une unique station du Laonnois mais la pérennité de la population est incertaine car elle se situe en surplomb immédiat d'une falaise qui, de plus, se boise rapidement.



# Carex ornithopoda Willd.

LAÎCHE PIED-D'OISEAU

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 8-20 cm / Avril-Mai



Photo: J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce thermophile des pelouses calcicoles rases.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe nord-occidentale et centrale. La grande majorité de ses stations a disparu assez récemment. Les populations les plus importantes sont localisées dans le Laonnois mais la Laïche pied-d'oiseau est également présente dans le sud-amiénois et le Clermontois.

**MENACE - CONSERVATION** : Espèce héliophile menacée par l'embroussaillage des larris du fait de la déprise agricole sur les coteaux calcaires. Seules quelques populations de Laïche pied-

d'oiseau bénéficient actuellement de mesures de conservation (CSNP).



# Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch

CÉPHALANTHÈRE À LONGUES FEUILLES

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte rhizomateux / 15-60 cm / Mai-Juillet



Photo: P. Larère

**ÉCOLOGIE** : Lisières de hêtraies thermophiles et pelouses calcaires.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe méridionale. Bien que cette orchidée soit assez commune dans l'ensemble de la France, elle atteint dans le nord de la France sa limite septentrionale. Elle n'est présente actuellement que dans quelques localités de la vallée de la Bresle et de la vallée de la Somme.

**MENACE-CONSERVATION** : Les populations de cette orchidée ont fortement régressé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle notamment du fait de la transformation de ses habitats en cultures, de l'eutrophisation des lisières forestières ainsi que des pratiques sylvoles de coupe

et de débardage perturbant le biotope (orniérage, plantation de résineux...). Aucune mesure de préservation n'est actuellement connue.



# *Fumana procumbens* (Dun.) Gren. et Godr.

FUMANA COUCHÉ

FAMILLE DES CISTACÉES

Chaméphyte / 8-20 cm / Mai-Juillet



RR



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des végétations rases sur calcaires ou sables calcarifères. Pelouses et rochers calcaires.

**RÉPARTITION** : Plante subméditerranéenne en limite de répartition septentrionale en Picardie. Cette espèce fait partie d'un cortège d'espèce méridionale qui colonise les biotopes picards les plus secs du fait du réchauffement climatique. Elle est actuellement présente dans le Clermontois, le Soissonnais et ponctuellement dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Fumana couché est menacé par la fermeture des pelouses rases autrefois pâturées.

Le débroussaillage des corniches de calcaire du Lutétien sur les versants exposés sud permettrait de redynamiser ses populations. Plusieurs stations sont préservées par le CSNP.



# *Gentiana cruciata* L.

GENTIANE CROISSETTE

FAMILLE DES GENTIANACÉES

Chaméphyte herbacé / 10-45 cm / Juin-Septembre



RR



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce xérophile calcicole. Pelouses et lisières forestières sèches.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe méridionale à eurasiatique. Elle atteint en Picardie une de ses limites septentrionales. Elle est assez disséminée dans l'Oise (Clermontois, massif de Compiègne, massif des Trois Forêts) et localisée dans l'Aisne au Laonnois (Sissonne et marais de la Souche).

**MENACE - CONSERVATION** : La Gentiane croisette est cantonnée aux zones les plus chaudes de Picardie. Ces milieux originaux sont menacés par la déprise agricole et l'eutrophisation. L'embroussaillage menace également ses populations. Elle nécessite le maintien

de pelouses entretenues par pâturage extensif ou par abrouissement naturel par les lapins. Plusieurs populations sont préservées par le CSNP et l'ONF.



# Geranium sanguineum L.

GÉRANIUM SANGUIN

FAMILLE DES GÉRANIACÉES

Hémicryptophyte / 15-50 cm / Mai-Juillet



RR



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole, héliophile et xérophile des sols riches en bases. Lisières et clairières forestières sèches.

**RÉPARTITION** : Espèce européenne à affinités subméditerranéennes en limite septentrionale en Picardie où elle est en nette régression depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Le Géranium sanguin n'existe plus que dans quelques localités de l'Oise (massifs de Laigue et de Compiègne, Clermontois et massif des Trois Forêts) et de l'Aisne (Laonnois).

**MENACE - CONSERVATION** : Les principales menaces qui pèsent sur le Géranium sanguin sont l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles et l'eutrophisation des lisières. Cette espèce

bénéficie actuellement de quelques mesures de gestion conservatoire (quelques stations préservées par l'ONF et le CSNP).



# Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Rich.

GYMNADÉNIE ODORANTE

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 15-40 cm / Juin-Juillet



RR



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole. Pelouses sèches et marais tourbeux.

**RÉPARTITION** : Espèce montagnarde à affinités médioeuropéennes. Bien que largement représentée en France, elle y est localement, en général, toujours rare. En Picardie, elle atteint une de ses limites septentrionales où elle est localisée dans le Laonnois, le Soissonnais, la vallée de la Bresle et ponctuellement dans l'Oise.

**MENACE-CONSERVATION** : De façon générale, la Gymnadénie odorante nécessite des milieux ouverts que ce soit sur pelouses ou dans les marais tourbeux. L'abandon du pâturage extensif ou de la fauche tardive est

la raison principale de son déclin. Elle fait l'objet de mesures conservatoires sur un seul site géré par le CSNP.



# Herminium monorchis (L.) R. Brown

HERMINION CACHÉ [ORCHIS MUSC]

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 8-20 cm / Juin-Juillet



RR



Photo : B. Valentin

**ÉCOLOGIE :** Espèce à éclipse. En fonction des conditions climatiques, son apparition et ses effectifs sont très fluctuants. Elle affectionne les pelouses marneuses rases, sèches à humides et pauvres en éléments nutritifs.

**RÉPARTITION :** Plante eurasiatique, elle est absente de toute la moitié ouest en France. En déclin continu depuis le XX<sup>e</sup> siècle, les populations picardes sont morcelées (vallée de la Bresle, Laonnois, sud-amiénois, Pays de Bray et Brie) et à chaque fois peu fournies.

**MENACE - CONSERVATION :** Les dernières populations d'Herminion caché sont menacées par la densification du couvert végétal des pelouses autrefois pâturées,

par la diminution des populations de lapin et par le boisement de ses biotopes. Elle bénéficie à l'heure actuelle d'une gestion adaptée sur deux sites gérés par le CSNP.



# Inula salicina L.

INULE À FEUILLES DE SAULE

FAMILLE DES ASTÉRACÉES

Hémicryptophyte / 30-60 cm / Juin-Octobre



R



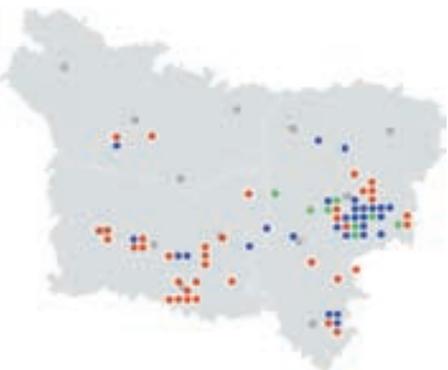
Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE :** Espèce calcicole des lisières forestières thermophiles et des prairies fraîches à Molinie bleue.

**RÉPARTITION :** Espèce européenne d'affinité continentale, elle se raréfie vers le nord de la France. Malgré une régression récente de ses populations, il existe encore des noyaux importants de l'Inule à feuille de saule notamment dans l'Aisne (Laonnois et Brie).

**MENACE - CONSERVATION :** De façon générale, l'intensification des pratiques agricoles et l'eutrophisation des lisières est la cause majeure de déclin de cette espèce. Elle bénéficie d'une gestion

conservatoire sur plusieurs sites préservés par le CSNP.



# *LasERPitium latifolium* L.

**LASER À LARGES FEUILLES**

**FAMILLE DES APIACÉES**

Hémicryptophyte / 40-120 cm / Juillet-Août



Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole. Clairières des bois et lisières thermophiles.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe centrale et méridionale. Elle est assez répandue en montagne et se raréfie fortement en plaine où elle atteint en Picardie sa limite de répartition vers le nord-ouest. En fort déclin, elle ne présente plus que deux populations dans le Laonnois, toutes deux en situation critique.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Laser à larges feuilles est clairement menacé d'extinction en Picardie. Actuellement, la menace principale qui pèse sur lui est la fauche d'entretien régulier des bords

de route. Le maintien des populations existantes passe en premier lieu par une fauche tardive lui permettant de terminer son cycle de développement.



# *Limodorum abortivum* (L.) Swartz

**LIMODORE À FEUILLES AVORTÉES**

**FAMILLE DES ORCHIDACÉES**

Géophyte / 30-80 cm / Mai-Juin



Photo : J.C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole et xérophile qui vit dans les bois clairiérés et les lisières forestières des chênaies pubescentes ou des hêtraies. Insuffisamment pourvue en chlorophylle, cette orchidée se nourrit grâce à une association avec des champignons au niveau des racines.

**RÉPARTITION** : Espèce subméditerranéenne atteignant sa limite de répartition septentrionale en Picardie. Autrefois assez commune sur tout le Tertiaire parisien, elle fait partie des espèces en forte régression. Bien que largement disséminée, elle est souvent en petites populations.

**MENACE - CONSERVATION** : L'urbanisation des lisières, leur eutrophisation par les intrants agricoles, le boisement

et l'embroussaillage de ses biotopes liés à la régression du pâturage sont les causes premières de sa raréfaction. Plusieurs populations sont préservées par le CSNP et l'ONF.



# *Lithospermum purpureocaeruleum* L.

GRÉMIL BLEU POURPRE

FAMILLE DES BORAGINACÉES

Chaméphyte herbeux / 20-60 cm / Mai-Juin



E



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole et thermophile, elle fréquente les fourrés et lisières forestières.

**RÉPARTITION** : Plante subméditerranéenne, elle atteint dans les forêts de l'Oise la limite septentrionale de son aire de répartition. En déclin, elle se maintient en forêt de Compiègne, Ermenonville et Hez-Froidmont.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Grémil bleu pourpre est menacé par l'eutrophisation des lisières et leur empierrement ainsi que par des pratiques sylvicoles

trop intensives (coupes à blanc, enrésinement).



# *Neotinea ustulata* (L.) R.M. Bateman, Pridgeon et M.W. Chase [Syn. : *Orchis ustulata* L.]

ORCHIS BRÛLÉ

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 10-25 cm / Mai-Juin



E



Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole sur des sols souvent marneux. Pelouses calcaires.

**RÉPARTITION** : Espèce eurasiatique assez largement répartie en France. Elle atteint en Picardie une de ses limites de répartition septentrionale où elle a subi une forte régression au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est présente en vallée de la Bresle, dans le Clermontois, le Laonnois, le Soissonnais et le Tardenois.

**MENACE - CONSERVATION** : La régression de l'Orchis brûlé est liée à l'abandon des pâturages extensifs autrefois répandus sur les larris. La mise en culture de ces milieux et surtout leur embrous-

saillement sont les causes principales de son déclin. L'eutrophisation des pelouses par apport d'engrais est une menace supplémentaire.



# *Odontites jaubertianus* (Boreau) D. Dietrich ex Walp.

ODONTITE DE JAUBERT

FAMILLE DES SCROPHULARIACÉES

Thérophyte / 20-50 cm / Août-Octobre



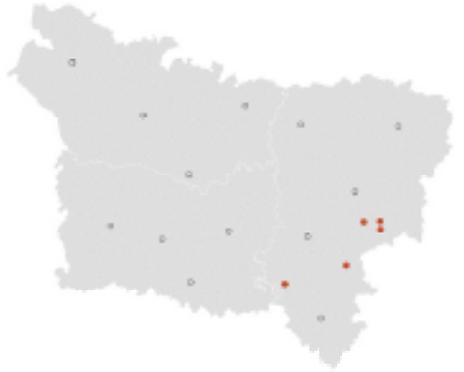
Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE :** Espèce d'affinité calcicole. Moissons et friches.

**RÉPARTITION :** Endémique française, elle est surtout présente dans l'ouest et le centre du pays. Elle atteint en Picardie une de ses limites de répartition septentrionale. Elle fut notée à plusieurs reprises dans l'Aisne mais n'a pas été confirmée récemment. Sa réapparition est tout à fait possible.

**MENACE - CONSERVATION :** L'Odontite de Jaubert est victime comme de nombreuses messicoles de l'intensification agricole et de la généralisation des traitements herbicides. Elle ne bénéficie

à l'heure actuelle d'aucune mesure conservatoire et n'a jamais pu faire l'objet de récoltes de semences en Picardie.



# *Ononis pusilla* L.

BUGRANE NAINNE

FAMILLE DES FABACÉES

Chaméphyte / 5-25 cm / Juin-Août



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE :** Espèce calcicole et xérophile. Pelouses, lisières forestières et sols rocailleux.

**RÉPARTITION :** Plante subméditerranéenne qui atteint en Picardie sa limite septentrionale de répartition. Anciennement assez répandue dans le Tertiaire parisien, elle y est encore présente mais a subi une forte régression du nombre et de la taille de ses stations.

**MENACE - CONSERVATION :** Le déclin de la Bugrane naine est lié à l'abandon du pâturage extensif autrefois pratiqué sur ses biotopes. Elle est donc menacée par l'embroussaillage et la fermeture des

milieux. Quelques stations font l'objet de mesures de gestion conservatoire par le CSNP (Vexin, Clermontois, Soissonnais, Laonnois).



# Ophrys sphegodes Mill.

OPHRYS ARAIGNÉE

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 10-40 cm / Avril-Juin



R



Photo : J.L. Cathoye

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole, thermophile et xérophile, elle affectionne les pelouses sèches calcaires à marneuses.

**RÉPARTITION** : Orchidée subméditerranéenne, elle est en limite septentrionale de son aire de répartition dans le nord de la France et en Belgique. Les populations picardes sont surtout présente dans le sud de la région. Les deux sous-espèces, *Ophrys sphegodes* subsp. *sphogodes* et subsp. *araneola* (= *O. litigiosa*), sont concernées par la protection réglementaire.

**MENACE - CONSERVATION** : Les stations de l'Ophrys araignée sont menacées par l'embroussaillage des pelouses ou leur mise en culture, l'extension des carrières... La fauche et le pâturage sont nécessaires

pour assurer leur pérennité. La fauche tardive exportatrice des bords de route est également une mesure favorable à la conservation de cette orchidée.



# Orobanche elatior Sutton

OROBANCHE ÉLEVÉE

FAMILLE DES OROBANCHACÉES

Géophyte bulbeux / 15-70 cm / Juin-Juillet



E



Photo : J. Bichet

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole et thermophile, elle se développe sur des pelouses calcaires en parasite sur la Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa* L.).

**RÉPARTITION** : Plante médioeuropéenne, elle est rare à l'échelle nationale et d'autant plus en Picardie où elle n'a été notée récemment que dans le Laonnois et le sud-amiénois.

**MENACE - CONSERVATION** : La menace qui pèse sur l'Orobanche élevée est la transformation des pelouses en cultures ainsi que la fermeture des pelouses par absence de pâturage ou de fauche. Une

population est actuellement préservée dans la Somme sur un site géré par le CSNP.



# Parnassia palustris L.

PARNASSIE DES MARAIS

FAMILLE DES SAXIFRAGACÉES

Hémicryptophyte / 15-30 cm / Juin-Octobre



R



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole et oligotrophe. Elle vit dans les bas-marais humides, les pelouses marneuses ainsi que des dépressions humides dunaires.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale, assez largement répandue en France surtout en montagne. En Picardie, la régression de la Parnassie des marais, considérée comme commune au début du siècle, est impressionnante. Elle subsiste notamment dans les marais arrière-littoraux, la basse vallée de la Somme, les vallées de l'Authie et de la Bresle, la cuesta du Bray et l'Aisne.

**MENACE - CONSERVATION** : La régression de la Parnassie est liée à l'abandon du pâturage, à l'embroussaillage, au

drainage et au pompage de la nappe phréatique des zones humides, à l'eutrophisation et aux amendements. Elle fait l'objet de mesures de conservation par le SMACOPI sur le littoral et par le CSNP dans les terres.



# Polygala comosa Schkuhr

POLYGALA CHEVELU

FAMILLE DES POLYGALACÉES

Chaméphyte herbacé / 5-30 cm / Mai-Juillet



R



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce thermophile et méso-xérophile des substrats crayeux ou sablo-calcaires. Pelouses calcicoles.

**RÉPARTITION** : Plante méditerranéenne en limite nord-occidentale de répartition en Picardie où elle semble rare. La répartition de cette espèce est probablement mal connue du fait de confusions possibles avec d'autres espèces du genre.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Polygala chevelu est menacé par la mise en culture et le boisement des pelouses les moins pentues ainsi que l'ouverture des carrières. Les autres populations sont menacées par l'embroussaillage suite à l'abandon du pâturage. La mise en place de mesures agri-envi-

nementales favorisant le pâturage extensif et le fauchage sont nécessaires à sa conservation.



# *Sesleria caerulea* (L.) Ard. [Syn. : *Sesleria albicans* (Kit) Schultes]

SESLÉRIE BLEUÂTRE

FAMILLE DES POACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 15-40 cm / Mars-Avril



E



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce surtout calcicole, elle recherche les versants frais dans les vallées encaissées. Pelouses sèches, rochers et éboulis, bois clairs.

**RÉPARTITION** : Espèce méditerranéenne, d'affinité montagnarde en France, elle se fait rare en plaine. De tout temps présente de façon éparse en Picardie, elle se maintient çà et là (vallées de la Somme, du Thérain, de l'Oise et des Trois Doms).

**MENACE - CONSERVATION** : La rareté de la Seslérie bleuâtre est liée à son affinité montagnarde. L'embroussaillage et la fixation des pierriers sont les principales menaces qui pèsent sur ses populations. Localement, l'urbanisation a

provoqué sa régression ou sa disparition. Deux populations sont préservées par le CSNP.



# *Sisymbrium supinum* L.

SISYMBRE COUCHÉ

FAMILLE DES BRASSICACÉES

Thérophyte / 15-50 cm / Juin-Août



RR



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce pionnière dans les carrières et les pierriers sur craie ou sur calcaire ainsi que les bords des chemins jouxtant ces milieux.

**RÉPARTITION** : Espèce subatlantique dont les populations présentes en Picardie sont parmi les plus importantes de France. Elle est présente dans la vallée de la Somme et surtout dans l'Aisne.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Sisymbre couché est inféodé à un milieu qui nécessite un bouleversement continu afin d'empêcher l'installation d'espèces plus compétitives. L'exploitation raisonnée de carrières de craie peut lui permettre de trouver des sites de substitution après exploitation. Des mesures de débrous-

saillement et de décapage du sol lui sont favorables. Plusieurs populations picardes sont conservées en banque de graines au CBNBL et elle fait l'objet de mesures conservatoires par le CSNP.



# *Spiranthes spiralis* (L.) Chevall.

SPIRANTHE D'AUTOMNE

FAMILLE DES ORCHIDACÉES

Géophyte bulbeux / 10-40 cm / Juillet-Août



Photo: N. Borel

**ÉCOLOGIE** : Orchidée méso-xérophile et oligotrophe sur des substrats crayeux ou sableux acides à calcaires. Pelouses crayeuses rases et pelouses dans les dunes.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique-subméditerranéenne. Elle atteint en Picardie une de ses limites septentrionales de répartition. En forte régression, cette espèce est dans une situation assez critique. Elle a été revue dernièrement dans le Vexin.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Spiranthe d'automne a souffert de l'intensification des pratiques de pâturage sur ses stations ou *a contrario* de l'embroussaillage suite à l'abandon des pâtures. Il a également souffert de

l'intensification des pratiques agricoles qui ont enrichi les sols. Le retour à des pratiques de pâturage extensif sur ses stations est nécessaire à sa préservation.



# *Teucrium montanum* L.

GERMANDRÉE DES MONTAGNES

FAMILLE DES LAMIACÉES

Chaméphyte / 8-25 cm / Juin-Août



Photo: D. Mercier

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole, thermophile et xérophile, elle se développe sur des pelouses rases, des rochers et des éboulis calcaires.

**RÉPARTITION** : Plante subméditerranéenne. Elle atteint clairement sa limite d'aire de répartition septentrionale en Picardie. Elle est cantonnée à la moitié sud de la région avec de nombreuses stations dans le Tertiaire parisien. Elle fait partie des espèces protégées présentant des populations encore assez importantes.

**MENACE - CONSERVATION** : La Germandrée des montagnes est menacée par la transformation des pelouses calcicoles ou leur eutrophisation par l'utilisation d'intrants agricoles. L'aban-

don du pâturage et le boisement des pelouses restent les menaces majeures. Un retour à un pâturage extensif est alors préconisé.



# Thalictrum minus L.

PIGAMON MINEUR [PETIT PIGAMON]

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Hémicryptophyte / 25-70 cm / Juin-Août



RR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce thermophile et xérophile des sols calcaireux. Dunes maritimes, pelouses en cours de boisement, clairières et lisières forestières sèches.

**RÉPARTITION** : Espèce subatlantique-subméditerranéenne. Le Pigamon mineur présente plusieurs sous-espèces en France. En Picardie, seule la sous-espèce *saxatile* est présente. Actuellement, elle a été confirmée dans le sud-amiénois, le massif des Trois Forêts et le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Pigamon mineur a souffert de la destruction de ses milieux par l'urbanisation, notamment sur le littoral. Il est également

menacé par l'eutrophisation des lisières. À l'heure actuelle, il ne bénéficie de mesure de gestion conservatoire de ses biotopes que sur un site, au sud d'Amiens.



Paysage vallonné  
vu d'un coteau crayeux  
Photo : B. Destiné

## BOIS ET FORÊTS

# 7

De Creil à Laon, les principaux massifs forestiers de Picardie sont issus des anciennes propriétés royales, leurs contours actuels paraissant acquis dès le XII<sup>e</sup> siècle. Installés sur les reliefs du Tertiaire parisien, ils ont servi de défense au Royaume de France, mais aussi pour la vénerie et l'approvisionnement en gibier des tables royales. Halatte, Chantilly, Ermenonville, Compiègne, Retz, Laigue/Ourscamps et Saint-Gobain sont les principaux massifs domaniaux qui forment un ensemble presque continu. Ces forêts se prolongeaient autrefois par le massif de Beine, aujourd'hui morcelé. Dans le nord de l'Aisne, la Thiérache était recouverte par une grande forêt, limitée aujourd'hui aux forêts d'Andigny, du Nouvion, d'Hirson/Saint-Michel et de la Haye d'Aubenton. Enfin, quelques massifs de taille plus modeste forment encore des ensembles cohérents, comme les forêts situées le long de la vallée de la Marne (Verdilly, Fère, Ris) et les bois du Pays de Bray et de Thelle (Forêt de Thelle, bois de la petite Suisse du Bray). Notons que le département de la Somme présente un faible taux de boisement, les bois étant concentrés dans le Vimeu, le sud-ouest d'Amiens, sans oublier bien sûr la forêt de Crécy, seul grand massif de ce département.

*Photo : B. Destiné*

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de décliner l'ensemble des végétations forestières présentes en Picardie. Leur connaissance reste d'ailleurs imparfaite à ce jour, en dehors des forêts de Thiérache. Nous nous contenterons donc de citer les milieux forestiers les plus typiques et les plus originaux qui abritent des plantes protégées et/ou très rares en Picardie.

### LES FORÊTS TOURBEUSES

Les forêts tourbeuses sont de deux types. Lorsqu'elles sont alimentées par des eaux acides, ce sont de magnifiques bétulaies à sphaignes qui se développent. Localisées au Pays de Bray, au Laonnois, à quelques secteurs de la forêt d'Ermenonville et à certains vallons de la forêt de Saint-Michel, elles abritent

notamment la Laïche blanchâtre (*Carex canescens*), la Laïche lisse (*Carex laevigata*) et quelques fougères comme l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) et la Prêle des forêts (*Equisetum sylvaticum*). En milieu alcalin, la strate arborescente est surtout dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). La strate herbacée se compose d'espèces répandues comme la Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), la Laïche des marais (*Carex acutiformis*) et le Cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*) et de plantes plus rares comme l'Aconit du Portugal (*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum*). Ces forêts liées à des nappes d'eau alcaline se retrouvent ponctuellement dans les grandes vallées à fond tourbeux comme la Somme et l'Automne. Elles ont malheureusement trop souvent été drainées et remplacées par des plantations de peupliers.

### LES FORÊTS ALLUVIALES

À la différence des forêts tourbeuses où les mouvements d'eau sont verticaux (montée et descente de la nappe), les forêts alluviales sont régulièrement recouvertes par l'eau des rivières, qui y déposent des limons et des matériaux minéraux. Il en résulte un niveau trophique plus important et les arbres qui y vivent ont un enracinement plus profond. La strate arborescente est principalement constituée par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), le Saule blanc (*Salix alba*) et plus rarement par l'Orme lisse (*Ulmus laevis*), ce dernier étant protégé. En Thiérache, les berges des rivières abritent quelques plantes typiques de ces forêts alluviales telles que la Stellaire des bois (*Stellaria nemorum*), la Circée intermédiaire (*Circaea x intermedia*), la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium*) et la Gagée des bois (*Gagea lutea*). À la faveur de sols profonds, moins souvent inondés, d'autres plantes se développent souvent sur des surfaces conséquentes. C'est notamment le cas de la Nivéole printanière (*Leucojum vernum*) principalement en Thiérache et de la Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*) plus commune dans le Laonnois et le Soissonnais et les massifs forestiers de Compiègne/Laigue/Ourscamps.

### LES FORÊTS DE PENTE ET DE RAVIN

Les versants accusés de certaines vallées du plateau picard et du Tertiaire parisien offrent des conditions d'humidité et de fraîcheur favorables au développement de nombreuses fougères. C'est ainsi que les creuses (nom des vallées encaissées dans la Somme) du Ponthieu abritent de beaux peuplements de Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), de Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*) et de Polystic à soies (*Polystichum setiferum*). Ces forêts de ravins peuvent également être accompagnées de pierriers de craie ou de calcaire plus ou moins développés (principalement dans le Soissonnais) où croît notamment le Gymnocarpion du calcaire (*Gymnocarpium robertianum*). La physionomie des forêts de pente et de ravin change sensiblement entre la façade littorale, plus tempérée et le Laonnois, où les écarts thermiques sont plus prononcés. Les pentes exposées au nord, principalement situées sur le rebord de la cuesta nord de l'Île-de-France, sont colonisées par les érables (*Acer platanoides*, *Acer pseudoplatanus*) et l'Orme des montagnes (*Ulmus glabra*) ainsi que par la Cardamine pennée (*Cardamine heptaphylla*) qui se trouve là en limite ouest de son aire de répartition. Ces milieux sont encore relativement préservés, même s'il faut déplorer que les ravins soient trop souvent considérés comme des dépotoirs où les déchets agricoles et ménagers s'accumulent.

### LES FORÊTS CALCICOLES

Sur le sommet des versants où affleurent les calcaires du Lutétien et sur les collines du plateau picard où les loess de plateau ont disparu suite à l'érosion, découvrant la craie, des boisements calcicoles thermophiles adaptés à des sols filtrants se sont installés. Le Charme commun (*Carpinus betulus*) et le Hêtre (*Fagus*

Charmaie à  
Jacinthe des bois  
dans le Tardenois  
Photo : J.-C. Hauguel



*sylvatica*) y sont abondants qu'accompagnent plus rarement le Sorbier à larges feuilles (*Sorbus latifolia*) cantonné au Laonnois et à l'Amiénois. Ces forêts claires abritent de nombreux arbrisseaux thermophiles comme la Viorne lantane (*Viburnum lantana*), le Chèvrefeuille camérisier (*Lonicera xylosteum*), le Troène commun (*Ligustrum vulgare*). De nombreuses plantes herbacées composent le sous-bois. Le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*) y affectionne les sous-bois clairs tout comme le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*).

Dans le Laonnois, quelques plantes médioeuropéennes à montagnardes comme la Ronce des rochers (*Rubus saxatilis*) s'y rencontrent et autrefois la Gesse noire (*Lathyrus niger*). Enfin, notons que la Picardie constitue actuellement une des limites septentrionales de répartition du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), arbre méditerranéen présent dans la vallée de l'Automne, le Clermontois et le sud-amiénois.

## LES FORÊTS ACIDIPHILES

Les forêts acidiphiles sont principalement localisées aux affleurements de sable du Thanétien (Laonnois et forêt de Compiègne) et de l'Auversien (Tardenois, Valois, massif d'Ermenonville). Plus ponctuellement, à la faveur de biefs à silex sur le plateau picard, d'affleurement de sables du Wealdien dans le Pays de Bray et des affleurements du socle primaire en Thiérache, quelques boisements acidiphiles existent également. Dominées par le Chêne sessile (*Quercus petraea*), le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et le Hêtre (*Fagus sylvatica*), ces forêts abritent tout un cortège de plantes strictement acidiphiles. Parmi les principaux arbustes rencontrés, citons le Houx (*Ilex aquifolium*), le Fragon piquant (*Ruscus aculeatus*) dans la partie ouest de la région et le Néflier (*Mespilus germanica*). Les plantes herbacées sont souvent représentées par le Muguet (*Convallaria majalis*), La Laïche à pilules (*Carex pilulifera*), la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*) et plus rarement le Maianthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*). Les quelques plantes protégées qui fréquentent ces forêts sont la Laïche de Reichenbach (*Carex reichenbachii*), bien présente dans le massif de Compiègne et le Gymnocarpion du Chêne (*Gymnocarpium dryopteris*), cette fougère ayant fortement régressé en Picardie. Le cortège floristique change dans les boisements du Pays de Bray et des Ardennes où le climat est plus humide. La Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), la Luzule des forêts (*Luzula sylvatica*) et le Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*) y sont présents. Les principales menaces concernant ces boisements sont liées à l'enrésinement pratiqué à des fins de production.

Chênaie acidiphile à Polypode  
commun dans le Laonnois

Photo : B. Destiné

## LES FORÊTS NEUTROPHILES

Les forêts neutrophiles occupent potentiellement une grande partie de la Picardie. Plusieurs types se distinguent en fonction des types de sols et des climats locaux. Généralement ces boisements sont situés sur des sols profonds, frais et relativement riches sur le plan trophique. Le cortège type de la flore est constitué, au niveau de la strate arborescente, par le Charme commun (*Carpinus betulus*), le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et le Chêne pédonculé (*Quercus robur*). La strate herbacée est dominée par la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*), l'Anémone sylvie (*Anemone nemorosa*), la Mélisse uniflore (*Melica uniflora*). Ces boisements occupent notamment les loess du plateau picard, les terrains du Jurassique en Thiérache, les colluvions sablo-calcaires du Tertiaire parisien (Laonnois, Soissonnais, Valois, Clermontois), les colluvions, marnes et argiles à meulière du Bartonien et du Stampien dans le sud de l'Aisne. Ces forêts abritent de nombreuses plantes menacées parmi lesquelles, quelques espèces protégées comme la Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*), la Raiponce noire (*Phyteuma nigrum*), cette dernière principalement

en Thiérache et l'Isopyre faux-pigamon (*Isopyrum thalictroides*) dans la partie sud de la région. Ces forêts sont, dans l'ensemble, relativement bien préservées, mais il faut noter que ce sont les massifs les plus importants en surface qui abritent la flore la plus diversifiée. Les lisières de ces types de boisements accueillent des plantes remarquables comme le Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*), principalement dans le Tertiaire parisien et le Géranium des forêts (*Geranium sylvaticum*) dans le Vimeu occidental. Malheureusement, ces ourlets diversifiés se cantonnent trop souvent à l'intérieur des massifs, les lisières en contact avec les labours étant polluées par les pesticides et les engrais.



Forêt neutrophile  
à Charme commun

Photo : B. Destiné

# *Cardamine heptaphylla* (Vill.) O.E. Schulz [Syn. : *Dentaria pinnata* Lam.]

CARDAMINE PENNÉE

FAMILLE DES BRASSICACÉES

Géophyte rhizomateux / 30-60 cm / Avril-Juin



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce des boisements frais de pente, exposés Nord ou Est, sur des sols neutro-basiques. Il s'agit d'une espèce typique de la tillaie-érablière et de la hêtraie de pente.

**RÉPARTITION** : De répartition médioeuropéenne, elle se trouve en Picardie dans l'Aisne où elle est essentiellement présente dans le Laonnois et ponctuellement dans le Soissonnais. Quelques populations viennent d'être découvertes dans le nord-est de l'Oise.

**MENACE - CONSERVATION** : Cette espèce sciaphile et hygrocline peut être défavorisée par des coupes forestières à blanc trop importantes. Elle est égale-

ment menacée dans certains secteurs par la pratique de sports mécaniques. Des lots de graines de plusieurs populations picardes sont conservés dans la banque de semences du CBNBL.



# *Carex canescens* L.

LAÏCHE BLANCHÂTRE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 20-50 cm / Mai-Juin



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Forêts tourbeuses, bas-marais acides et plus rarement prairies tourbeuses.

**RÉPARTITION** : Les populations de cette espèce aux affinités boréales ont diminué de moitié depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est actuellement présente dans l'Oise et l'Aisne : Pays de Bray, Laonnois et Thiérache.

**MENACE - CONSERVATION** : La laïche blanchâtre est principalement menacée par le drainage des milieux tourbeux acides pour la populiculture et par l'intensification des pratiques pastorales en zones humides. Néanmoins, quelques populations sont présentes sur des sites

gérés par le CSNP et par l'ONF en forêt domaniale.



# Carex laevigata Smith

LAÏCHE LISSE

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte cespiteux / 50-100 cm / Mai-Juin



Photo : G. Ducef

**ÉCOLOGIE** : Espèce acidiphile des layons forestiers humides et des aulnaies à sphaignes.

**RÉPARTITION** : Espèce atlantique. La laïche lisse est présente dans le Vexin et le massif forestier d'Hirson/Saint-Michel.

**MENACE - CONSERVATION** : Cette espèce est menacée par l'intensification des pratiques sylvicoles et par le rempierrement des chemins forestiers. Les biotopes abritant la Laïche lisse bénéficient d'un programme spécifique de conservation mené par l'ONF en forêt domaniale de Saint-Michel (Aisne).



# Carex reichenbachii Bonnet

LAÏCHE DE REICHENBACH

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Hémicryptophyte / 30-80 cm / Avril-Mai



Photo : F. Spinelli-Dhuicq

**ÉCOLOGIE** : Lisières et clairières de bois sablonneux et secs. Il est parfois difficile d'observer cette laïche fleurie. En effet, elle se développe souvent de façon végétative et forme alors un important tapis de feuilles.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe occidentale. Contrairement à bon nombre d'espèces protégées, cette laïche a toujours été rare en Picardie mais ses stations sont assez constantes. Actuellement, elle est présente en forêt de Compiègne et de Crécy ainsi que dans le Laonnois et probablement dans le Tardenois.

**MENACE - CONSERVATION** : La Laïche de Reichenbach est notamment menacée en forêt de Compiègne par le développement du Cerisier tardif (*Prunus serotina* Ehrh.), espèce

introduite d'origine nord-américaine, qui présente une dynamique invasive et étouffe la laïche. Une gestion sylvicole douce (coupe par bosquet) est garante de son maintien à long terme.



# *Chrysosplenium alternifolium* L.

**DORINE À FEUILLES ALTERNES**

**FAMILLE DES SAXIFRAGACÉES**



Hémicryptophyte / 5-15 cm / Mars-Mai



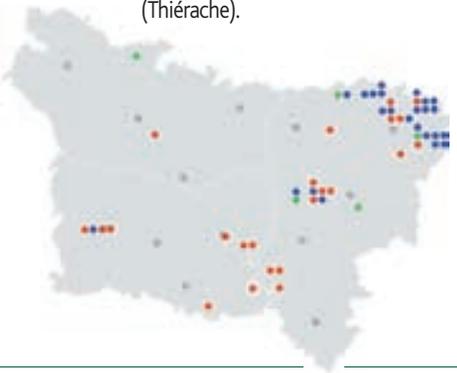
Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce plutôt calciphile. Sources, suintements, ornières humides, banquettes alluviales et berges des cours d'eau sous couvert forestier.

**RÉPARTITION** : Espèce eurasiatique d'affinités montagnardes dans nos régions. Plante essentiellement présente en Thiérache où elle est relativement abondante ainsi que ponctuellement en forêt de Saint-Gobain. En voie de disparition dans l'Oise.

**MENACE - CONSERVATION** : Le nombre de stations de la Dorine à feuilles alternes a fortement diminué du fait de la destruction de ses biotopes fragiles notamment par l'intensification de certaines pratiques sylvicoles. Elle est aussi fortement menacée par la modification du régime des eaux

et de l'eutrophisation des cours d'eau. Les biotopes abritant la Dorine à feuilles alternes bénéficient d'un programme spécifique de conservation mené par l'ONF en forêt domaniale de Saint-Michel (Thiérache).



# *Circaea x intermedia* Ehrh. [*Circaea alpina* L. × *Circaea lutetiana* L.]

**CIRCÉE INTERMÉDIAIRE**

**FAMILLE DES ONAGRACÉES**



Géophyte rhizomateux / 15-40 cm / Juillet-Août



Photo : C. Bailly

**ÉCOLOGIE** : Espèce des sous-bois riches en bases.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique à européenne qui atteint en Picardie une de ses limites occidentales de répartition. Actuellement présente uniquement en Thiérache (à rechercher en forêt de Compiègne).

**MENACE - CONSERVATION** : La Circée intermédiaire est principalement menacée par des pratiques sylvicoles perturbant fortement les écosystèmes forestiers comme la plantation de résineux acidifiant progressivement le sol. Les biotopes abritant la Circée intermédiaire bénéficient

d'un programme spécifique de conservation mené par l'ONF en forêt domaniale de Saint-Michel (Thiérache).



# Cynoglossum germanicum Jacq.

CYNOGLOSSE D'ALLEMAGNE

FAMILLE DES BORAGINACÉES



R



Hémicryptophyte bisannuel / 30-90 cm / Mai-Juillet



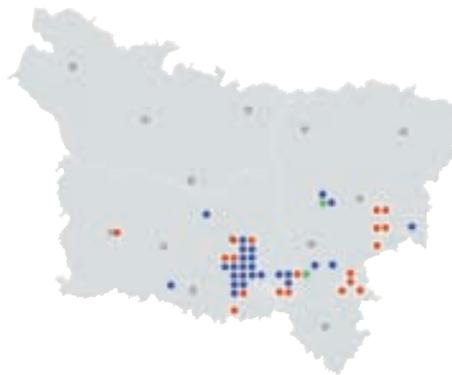
Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole, semi-héliophile et nitrophile, le Cynoglosse d'Allemagne fréquente les vallons forestiers à humus riche. Il est également présent au niveau des coupes forestières et des lisières.

**RÉPARTITION** : Plante montagnarde, elle atteint dans les massifs forestiers de l'Oise sa limite de répartition vers le nord-ouest. Espèce cantonnée au Tertiaire parisien en Picardie.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Cynoglossum d'Allemagne est menacé par l'enrésinement des grands massifs forestiers de l'Oise et de l'Aisne. La diversité des habitats naturels qu'il occupe et la grande facilité de dispersion

de ses graines sont autant de facteurs favorables à sa pérennité en Picardie. Une population préservée par le CSNP dans l'Oise.



# Equisetum hyemale L.

PRÊLE D'HIVER

FAMILLE DES ÉQUISÉTACÉES



RR



Géophyte rhizomateux / 20-100 cm / Mai-Août



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce forestière mésophile des bas-fonds humides ou marécageux.

**RÉPARTITION** : Plante circumboréale et d'Europe tempérée. Elle a fortement régressé en Picardie au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est actuellement présente dans certains grands massifs forestiers (forêts de Compiègne, Laigue, Saint-Gobain, Laonnois) où elle est localement abondante.

**MENACE - CONSERVATION** : La Prêle d'hiver est menacée par la destruction directe de ses habitats du fait de pratiques sylvicoles inadaptées, ainsi que par la modification du régime des eaux des cours d'eau. Ses populations sont vraisem-

blement clones et il convient d'en préserver un maximum pour garantir sa diversité génétique. Plusieurs populations préservées par l'ONF.



# *Equisetum sylvaticum* L.

PRÊLE DES FORÊTS

FAMILLE DES ÉQUISÉTACÉES

Géophyte rhizomateux / 15-80 cm / Avril-Mai



RR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Fougère forestière des sols gorgés d'eau, des marais acides et des berges de ruisseaux forestiers. Elle vit aussi en clairière et en lisière où elle est plus fertile.

**RÉPARTITION** : Espèce circumboréale d'affinité montagnarde en France. La Prêle des bois atteint en Picardie une de ses limites occidentales de répartition bien qu'elle soit présente en Bretagne. Elle s'est raréfiée mais subsiste dans certains massifs forestiers (forêts de Laigue, de Saint Gobain, d'Hirson et du Nouvion).

**MENACE - CONSERVATION** : L'aménagement des chemins forestiers, l'eutrophisation et la rudéralisation des lisières sont les menaces principales qui pèsent sur la Prêle

des forêts. La gestion des lisières herbacées le long des layons forestiers par fauche exportatrice permet de maintenir son habitat. Certaines populations sont gérées ainsi par l'ONF.



# *Gagea lutea* (L.) Ker-Gawl.

GAGÉE DES BOIS

FAMILLE DES LILIACÉES

Géophyte bulbeux / 10-25 cm / Mars-Avril



E



Photo : D. Mercier

**ÉCOLOGIE** : Espèce des forêts alluviales fraîches et eutrophes de type aulnaies-frênaies.

**RÉPARTITION** : Espèce subocéanique à subméditerranéenne. Récemment redécouvertes, quelques rares populations isolées existent en Thiérache.

**MENACE - CONSERVATION** : Le drainage des forêts alluviales et leur transformation en peupleraies est la menace principale qui pèse sur la Gagée des bois. Un débroussaillage mesuré de certains sous-bois longeant les ruisseaux de Thiérache serait favorable à son extension. La reconstitution de corridors forestiers (galeries d'aulne et de frêne) permettrait de reconstituer son habitat

tout en améliorant le fonctionnement hydrologique du réseau hydrographique des régions bocagères concernées.



# Geranium sylvaticum L.

## GÉRANIUM DES FORÊTS

### FAMILLE DES GÉRANIACÉES

Hémicryptophyte / 30-80 cm / Mai-Août



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce des bois clairs, coupes et lisières forestières sur des sols frais et humides riches en bases et mésotrophes.

**RÉPARTITION** : Plante boréo-subocéanique-préalpine, recherchant en Picardie les ambiances submontagnardes. Elle n'est actuellement présente qu'en vallée de la Bresle et dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Géranium des forêts est menacé par l'aménagement des lisières forestières avec la création de rigoles d'écoulement des eaux, la création de remblais, la rudéralisation et la fermeture des

clairières. Elle ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucune mesure de gestion conservatoire.



# Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman [Syn. : Currantia dryopteris (L.) Wherry]

## GYMNOCARPIUM DU CHÊNE

### FAMILLE DES WOODSIACÉES

Géophyte rhizomateux / 10-40 cm / Juillet-Août



Photo : J.-L. Cathoye

**ÉCOLOGIE** : Espèce inféodée aux substrats acides. Elle se développe dans les sous-bois et bords de ruisseaux forestiers ainsi que sur talus humides.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe tempérée à boréale. D'affinité montagnarde en France, elle est rare en plaine. Les populations picardes se trouvent avec celles de Haute-Normandie à une de ses limites occidentales de répartition. Elle est en fort déclin mais reste présente dans les trois départements où elle est extrêmement localisée et peu abondante.

**MENACE - CONSERVATION** : La régression du Gymnocarpium du chêne est liée à une intensification de la gestion sylvicole et à la fréquentation touristique des forêts.

L'isolement entre les différentes populations picardes, souvent très éloignées les unes des autres, ne favorise pas les possibilités de recolonisation d'autres sites.



# *Isopyrum thalictroides* L.

ISOPYRE FAUX-PIGAMON

FAMILLE DES RENONCULACÉES

Hémicryptophyte / 10-25 cm / Mars-Mai



E



Photo : J.-C. Hauguel

**ÉCOLOGIE** : Espèce vernale neutrophile des forêts caducifoliées ombragées et humides.

**RÉPARTITION** : Espèce subméditerranéenne qui arrive en limite de son aire de répartition septentrionale dans le sud de la Picardie (Clermontois, Brie). Elle a toujours été exceptionnelle en Picardie où ses populations semblent se maintenir en bon état.

**MENACE - CONSERVATION** : La pérennité de l'Isopyre faux-pigamon dépend d'une gestion sylvicole douce évitant les pratiques de trouées massives, la fréquentation et la création d'aménage-

ments sur ses stations et la plantation de résineux. Elle ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucune mesure de gestion conservatoire.



# *Lathraea squamaria* L.

LATHRÉE ÉCAILLEUSE

FAMILLE DES OROBANCHACÉES

Géophyte rhizomateux / 8-30 cm / Mars-Mai



RR



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce parasite vernale des essences arbustives et ligneuses (Aulne, Noisetier, Orme...), elle est présente dans les forêts à humus doux et les vallons frais ainsi qu'en bordure des cours d'eau et des fleuves.

**RÉPARTITION** : Plante eurasiatique qui, bien qu'assez discrète, n'en est pas moins en fort déclin. Assez disséminée en Picardie, elle est sans doute encore présente en Brie (Aisne) et dans les secteurs bocagers de la Thiérache.

**MENACE - CONSERVATION** : La pérennité de la Lathrée écailleuse est liée à la conservation des boisements autoch-

tones dans les secteurs bocagers et alluviaux. Sa régression est à mettre en parallèle avec l'artificialisation de ses habitats (plantation d'essences exotiques, remembrement...).



# Lathyrus niger (L.) Bernh.

GESSE NOIRE

FAMILLE DES FABACÉES

Hémicryptophyte / 15-90 cm / Juin-Juillet



D?



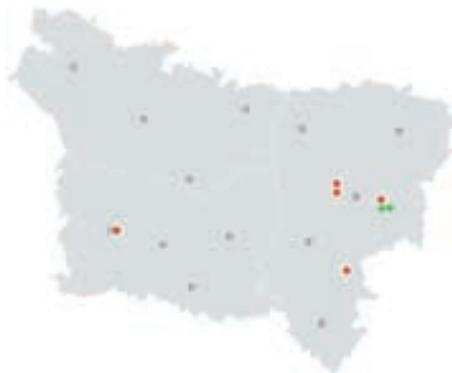
Photo : F. Mora

**ÉCOLOGIE** : Espèce calcicole des sols secs. Fourrés et lisières des chênaies thermophiles.

**RÉPARTITION** : Plante d'Europe centrale et méridionale. Il y a une trentaine d'années, elle atteignait dans le Laonnois son aire limite de répartition vers le nord. Actuellement, aucune station n'a été confirmée. Elle est donc considérée comme présumée disparue.

**MENACE - CONSERVATION** : Compte tenu de sa probable disparition, seules des mesures générales sur des biotopes favorables peuvent être proposées : gestion douce des lisières avec création

de conditions semi-sciaphiles, de clairiérages. Ses milieux potentiels ne doivent pas faire l'objet d'enrésinement ni d'eutrophisation.



# Leucojum vernum L.

NIVÉOLE PRINTANIÈRE

FAMILLE DES AMARYLLIDACÉES

Géophyte bulbeux / 15-25 cm / Février-Mars



R



Photo : B. Destiné

**ÉCOLOGIE** : Espèce présente dans les plaines alluviales, notamment dans les frênaies, les bois frais de faible pente exposée nord-ouest et parfois les haies (présence relictuelle) dans les secteurs bocagers.

**RÉPARTITION** : Cette plante montagnarde d'affinités médioeuropéennes présente un noyau de populations indigènes important en Thiérache et secondairement dans le Laonnois. Les populations du sud et de l'ouest de la Picardie sont naturalisées.

**MENACE - CONSERVATION** : La Nivéole printanière est sensible à toutes les perturbations occasionnées sur les bois humides (enrésinement, coupe à blanc...). Une gestion sylvicole par bouquet et un

défrichement des ronciers localement, sont les mesures adéquates pour préserver cette espèce. La protection intégrale de certaines stations serait souhaitable.



# *Oreopteris limbosperma* (Bellardi ex All.) Holub

ORÉOPTÉRIDE DES MONTAGNES [FOUGÈRE DES MONTAGNES]

FAMILLE DES THÉLYPTÉRIDACÉES



Hémicryptophyte / 20-100 cm / Juillet-Septembre



Photo : S. Filoche

**ÉCOLOGIE** : Fougère des substrats siliceux, elle affectionne les milieux forestiers très frais. Bois humides, bord des ruisseaux et des sources.

**RÉPARTITION** : Plante subatlantique, elle est assez fréquente en montagne et se raréfie fortement en plaine. Toujours très rare en Picardie mais anciennement présente dans les trois départements, elle n'a été confirmée qu'en forêt de Saint-Gobain et de Saint-Michel où les populations sont restreintes.

**MENACE-CONSERVATION** : Les populations de la Fougère des montagnes en Picardie sont précaires. Les populations actuelles ne semblent pas menacées mais le peu d'individus restant ne sont

pas à l'abri de dommages liés à des coupes sylvicoles. Certaines populations actuelles se trouvent dans des forêts gérées par l'ONF, notamment au sein de zones Natura 2000.



# *Osmunda regalis* L.

OSMONDE ROYALE

FAMILLE DES OSMONDACÉES



Hémicryptophyte / 40-180 cm / Juillet-Septembre



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce oligotrophe et acidophile recherchant des ambiances humides semi-ombragées. Bois et marais tourbeux ainsi que certains fossés ombragés.

**RÉPARTITION** : Fougère subcosmopolite assez abondante en France dans la moitié occidentale (Bretagne, Sud-Ouest). En régression en Picardie, elle a disparu de la Somme et n'est présente qu'en de rares localités ailleurs (Laonnois, Tardenois, massif des Trois Forêts, Vexin...).

**MENACE - CONSERVATION** : L'Osmonde royale a souffert principalement du drainage de ses biotopes ainsi que des pratiques sylvicoles de plantation à grande échelle d'essences exotiques. Les populations les plus petites sont

menacées par leur isolement et la fragmentation des paysages.



# *Phyteuma nigrum* F.W. Schmidt

RAIPONCE NOIRE

FAMILLE DES CAMPANULACÉES

Hémicryptophyte / 20-60 cm / Mai-Juin



RR



Photo : Ph. Housset

**ÉCOLOGIE :** espèce plutôt acidiphile des sols frais et argileux. Bois à humus doux et prairies de fauche.

**RÉPARTITION :** Plante médioeuropéenne qui atteint en Picardie une de ses limites occidentales de répartition. La Raiponce noire est rare en Picardie mais elle est probablement méconnue. Elle n'est présente que dans l'Aisne et tout particulièrement en Thiérache où des inventaires plus précis permettraient de préciser sa répartition et son degré de menace.

**MENACE - CONSERVATION :** La Raiponce noire ne semble pas actuellement en déclin mais le faible nombre de stations, de surcroît en limite de répartition, en

font une espèce fragile. Elle doit faire l'objet de précautions lors des coupes forestières, qui pourraient être réalisées par bouquets afin de la préserver.



# *Rubus saxatilis* L.

RONCE DES ROCHERS

FAMILLE DES ROSACÉES

Hémicryptophyte, chaméphyte / 15-30 cm / Mai-Juin



RR



Photo : B. Toussaint

**ÉCOLOGIE :** Espèce des forêts à humus neutre à légèrement acide, des lisières et des recolonisations forestières.

**RÉPARTITION :** Ronce eurasiatique de répartition continentale en France, elle est bien plus présente en montagne qu'en plaine. Les populations picardes du Laonnois sont isolées de l'aire générale de l'espèce. Sa découverte n'est pas à exclure ailleurs en Picardie.

**MENACE - CONSERVATION :** La Ronce des rochers est sensible au défrichement et à la plantation de résineux. Une gestion sylvicole par bouquets est une mesure nécessaire à sa conservation.



# *Sorbus latifolia* (Lam.) Pers.

**SORBIER À LARGES FEUILLES [ALISIER DE FONTAINEBLEAU]**

**FAMILLE DES MALACÉES**

Phanérophyte / 5-25 cm / Mai-Juin



RR?



Photo : T. Cornier

**ÉCOLOGIE** : Hybride fixé entre *Sorbus aria* et *Sorbus torminalis*, plutôt calcicole et thermophile. Fourrés, lisières et forêts thermophiles de type chênaie.

**RÉPARTITION** : Plante endémique de l'ouest de l'Europe, elle a toujours été rare en Picardie. Certaines stations ne sont probablement pas indigènes et sa répartition en Picardie est à préciser. Elle a été notée dans le Laonnois, le Tardenois et dans la région d'Amiens.

**MENACE - CONSERVATION** : Le Sorbier à larges feuilles est menacé par les coupes forestières massives ne prenant pas en compte ses stations. Il est égale-

ment menacé par l'eutrophisation des lisières.



# *Tulipa sylvestris* L. subsp. *sylvestris*

**TULIPE SAUVAGE**

**FAMILLE DES LILIACÉES**

Géophyte bulbeux / 30-60 cm / Avril-Mai



E



Photo : C. Blondel

**ÉCOLOGIE** : Espèce inféodée aux champs, aux vignes, aux vieux parcs et plus rarement aux prairies. Sa floraison est rare et elle se reproduit essentiellement de façon végétative.

**RÉPARTITION** : Plante médioeuropéenne-subméditerranéenne. Elle est rare en France et atteint en Picardie une de ses limites septentrionales de répartition. L'indigénat de plusieurs stations occidentales est douteux, cette espèce étant autrefois plantée dans les parcs.

**MENACE - CONSERVATION** : La Tulipe sauvage a souffert de l'intensification des pratiques viticoles et de l'utilisation systématique d'herbicides. Les populations des coteaux de la vallée de la Marne, ont

pratiquement disparu en moins de dix ans. Seules subsistent celles situées en sous-bois. Des pratiques viticoles plus respectueuses des sols et de la flore commensale sont à favoriser d'urgence.



# *Ulmus laevis* Pallas

ORME LISSE

FAMILLE DES ULMACÉES

Phanérophyte / jusqu'à 30 m / Mars-Avril



R

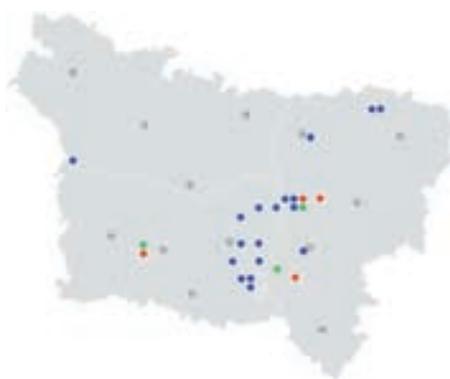


Photo: T. Cornier

**ÉCOLOGIE :** Espèce présente dans les forêts alluviales humides des vallées.

**RÉPARTITION :** Arbre médioeuropéen pouvant passer inaperçu et probablement méconnu. Il semble toujours avoir été localisé en Thiérache, dans la vallée de l'Oise, la forêt de Compiègne et la vallée de l'Automne.

**MENACE - CONSERVATION :** L'Orme lisse est menacé par la maladie des ormes : la graphiose. Localement, il peut également être menacé par l'exploitation forestière ou par la conversion de peuplements naturels en peupleraies.



# *Viola palustris* L.

VIOLETTE DES MARAIS

FAMILLE DES VIOLACÉES

Hémicryptophyte à rosette / 5-15 cm / Avril-Juin



RR



Photo: J. Buchet

**ÉCOLOGIE :** Espèce hygrophile, oligotrophe et légèrement acidiphile. Bois tourbeux, tourbières et bas-marais.

**RÉPARTITION :** Espèce circumboréale en forte régression en Picardie où elle a manifestement disparu de l'Oise. Elle n'a été confirmée qu'en Thiérache mais est potentiellement encore présente dans le Laonnois.

**MENACE - CONSERVATION :** La Violette des marais est très sensible aux pratiques de drainage des milieux tourbeux. La majorité des stations encore présentes sont localisées dans des chemins et des clairières de bois tourbeux. Leur préservation passe par une protection stricte de leurs biotopes et un entretien

par clairiérage avec coupe des ligneux. Les biotopes abritant la Violette des marais bénéficient d'un programme spécifique de conservation mené par l'ONF.



## BIBLIOGRAPHIE

- ABOUCAVA, A., BAJON, R., BARDAT, J., BENSETTI, F., GARRAUD, L., GAUDILLAT, V., GUYOT, I., HENDOUX, F., LARGIER, G., MAGIMEL, C., MOLINA, J., OTTO-BRUC, C., PETETIN, A., PINET, F., QUÉRÉ, E., RAMEAU, J.-C., SEZNEC, G., VALADON, A. & VILLARET, J.-C., 2002.** - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 6, Espèces végétales. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Cahiers d'habitats Natura 2000, pp 1-271 + Cédérom. Paris.
- ARNAL, G., 1996.** - Les plantes protégées d'Ile-de-France. Collection Parthénope, Paris, 349 p.
- BARDAT, J., BIRET, F., BOTINEAU, M., BOULLET, V., DELPECH, R., GÉHU, J.-M., HAURY, J., LACOSTE, A., RAMEAU, J.-C., ROYER, J.-M., ROUX, G. & TOUFFET, J., 2004.** - Prodrome des végétations de France. *Collection Patrimoines Naturels*, 61 : 1-171. Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
- BARDET, O., COPPA, G., FLIPO, S., FRANÇOIS, R., HAUGUEL, J.-C., PAGNIEZ, P., SALVAN, S., 2001.** - Modernisation de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de Picardie : Méthodologie de l'inventaire. Conservatoire des sites naturels de Picardie, Union européenne, État (DIREN) et Conseil régional de Picardie. 93 p. + annexes.
- BOULLET, V., 1996.** - Les pelouses calcicoles de Picardie : présentation générale. In CSNP (1996) – Gestion écologique des pelouses calcicoles de Picardie par des mesures agri-environnementales adaptées. Doc. photocopié. Amiens.
- BOULLET, V. & coll., 1998.** - Raretés, protections, menaces et statuts de la flore régionale (Ptéridophytes et Spermatophytes) de Picardie. Version circulaire réalisée par le Centre régional de Phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul.
- BOULLET, V. avec la collaboration de DESSE, A., HENDOUX, F. & TREPS, V., 1999.** - Bilan comparé de la flore vasculaire des régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie. In "Les plantes menacées de France", Actes du colloque de Brest 15-17 octobre 1997. *Bull. Soc. Bot. Centre Ouest, Numéro spécial*, 19 : 61-108.
- BOURNERIAS, M. & WATTEZ, J.-R., 1990.** - Esquisse phytogéographique de la Picardie, France. *Journal of Biogeography* 17(2) : 145-161.
- CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE AGRÉÉ CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2003, 2004, 2005.** - Plans Régionaux d'Action Conservatoire.
- CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE AGRÉÉ CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2005.** - Plantes protégées et menacées de la région Nord/Pas-de-Calais. 434 p.
- FLIPO, S., HAPPE, D. & HENDOUX, F., 1994.** - Flore de Picardie menacée de disparition. Sauvegarde de vingt espèces végétales. Pour le Conseil régional de Picardie, 3 vol., 1 : 1-145 ; 2 : 146-288 ; 3 : 289-391 + Annexes.
- FOURNIER, P., 1996.** - Les Quatre Flores de France. Edition Lechevalier. 1 vol., 1103 p., Paris.
- HILTON-TAYLOR, C., 2000.** - 2000 IUCN Red List of Threatened Species. 1 vol., 61 pages + CDROM. Gland - Cambridge.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J. & coll., 2004.** - Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 5e édition, pp VII-CXXX, 1-1166. Meise.
- OBERDORFER, E. & coll., 1994.** - Pflanzensoziologische Exkursionsflora. Siebte, überarbeitete und ergänzte Auflage. E. Ulmer, Stuttgart, 1050 p.
- OLIVIER, L., GALLAND, J.-P. & MAURIN, H., 1995.** - Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome 1 : espèces prioritaires. Muséum national d'histoire naturelle / Conservatoire botanique national de Porquerolles, ministère de l'Environnement. 486 p. + annexes. Paris.
- PRELLE, R (avec la collaboration de BOUDRIE, M.), 2001.** - Les Fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Édition Belin. 1 vol., 432 p.
- PROVOST, M., 1998-1999.** - Flore vasculaire de Basse-Normandie. Tome 1 : XIII-XXV, 1-410 ; Tome 2 : IX-XII, 1-492 + 1 cédérom. Caen.
- RAMEAU, J.C., MANSION, D., DUMÉ, G., TIMBAL, J., LECOINTE, A., DUPONT, P. & KELLER, R., 1989.** - Flore forestière française. Guide écologique illustré. 1 Plaines et collines. Institut pour le développement forestier, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 1 785 p.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE, 1998.** - Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope. 1 vol., 416 p.
- SOCIÉTÉ LINNÉENNE NORD-PICARDIE, 1992.** - Plantes protégées de Picardie. 1 vol., 96 p., Amiens.
- SOCIÉTÉ LINNÉENNE NORD-PICARDIE, 2001.** - Les Orchidées de Picardie. 1 vol., 54 p.
- TOUSSAINT, B. (Coord.), 2005.** - Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version 3a/26 septembre 2005. Ouvrage réalisé par le Centre régional de phytosociologie/Conservatoire botanique national de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction régionale de l'environnement de Picardie et du Conseil régional de Picardie.
- TRÉMOLIÈRES, M., CARBIENER, D., CARBIENER, R., EGLIN, I., ROBACH, F., SANCHEZ-PÉREZ, J.M., SCHNITZLER, A. & WEISS, D., 1991.** - Zones inondables, végétations et qualité de l'eau en milieu alluvial rhénan : l'Île de Rhinau, un site de recherches intégrées. *Bull. Écol.*, 22(3-4) : 317-336.
- UICN, 2001.** - Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge : Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 32 p.

## INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS FRANÇAIS [FICHES ESPÈCES]

<b>A</b> Ache rampante	56	Géranium sanguin	87	Orchis des marais	49
Aconit du Portugal	55	Germandrée des marais		Oréoptéride des montagnes	
Airelle canneberge [Canneberge]	52	[Germandrée aquatique]	36	[Fougère des montagnes]	109
Ajonc nain	76	Germandrée des montagnes	95	Orme lisse	112
Alchémille glauque	81	Gesse des marais	60	Orobanche élevée	92
Anémone sauvage	81	Gesse noire	108	Osmonde royale	109
Armérie des sables	82	Gnaphale jaunâtre	27		
Arroche de Babington	25	Grassette commune	50	<b>P</b> Parnassie des marais	93
Aster amelle [Marguerite de St-Michel]	83	Grémil bleu pourpre	90	Pâturin des marais	63
		Gymnadénie odorante	87	Pédiculaire des marais	49
		Gymnocarpion du chêne	106	Peucedan des marais	63
<b>B</b> Berle à larges feuilles	67			Phalangère rameuse	82
Bothriochloa pied-de-poule		<b>H</b> Herminion caché [Orchis musc]	88	Pigamon mineur [Petit pigamon]	96
[Barbon pied-de-poule]	83			Plantain-d'eau graminé	55
Botryche lunaire	84	<b>I</b> Inule à feuilles de saule	88	Polygala chevelu	93
Bruyère cendrée	73	Isopyre faux-pigamon	107	Potamot à feuilles de renouée	65
Bruyère quaternée	73			Potamot coloré	64
Bugrane naine	91	<b>J</b> Jonc rude	75	Potamot des Alpes	64
				Potamot graminé	65
<b>C</b> Cardamine pennée	101	<b>L</b> Laïche arrondie	40	Prêle des forêts	105
Céphalanthère à longues feuilles	85	Laïche blanchâtre	101	Prêle d'hiver	104
Cicutaire vireuse [Ciguë aquatique]	57	Laïche de Haller	56	Pulicaire annuelle	35
Cinénaire des marais	68	Laïche de Maire	56	Pyrole à feuilles rondes (var.)	
Circée intermédiaire	103	Laïche de Reichenbach	102	[Pyrole maritime]	30
Coeloglosse vert [Orchis grenouille]	33	Laïche filiforme	41		
Comaret des marais		Laïche lisse	102	<b>R</b> Raiponce noire	110
[Potentille des marais]	42	Laïche pied-d'oiseau	85	Renoncule à feuilles de lierre	66
Crambe maritime [Chou marin]	26	Laïche puce	41	Renoncule langue [Grande douve]	66
Cynoglosse d'Allemagne	104	Laïche trinervée	25	Renouée de Ray	29
		Laïche à larges feuilles	89	Rhynchospora blanc	50
<b>D</b> Dactylorhize incarnate	33	Laser à larges feuilles		Ronce des rochers	110
Dactylorhize négligée	34	Lathrée écailleuse	107	Rossolis à feuilles rondes	43
Dorine à feuilles alternes	103	Leyme des sables [Élyme des sables]	28	Rossolis intermédiaire	42
Dryoptéride à crêtes	43	Limodore à feuilles avortées	89	Rubanier nain	68
		Linaigrette à feuilles étroites	44		
<b>E</b> Élatine à six étamines	57	Linaigrette à larges feuilles	45	<b>S</b> Saule à feuilles de romarin	51
Éléocharide épingle [Scirpe épingle]	58	Linaigrette engainée	46	Scirpe d'Allemagne	52
Éléocharide ovoïde		Linaigrette grêle	45	Scirpe flottant	60
[Scirpe à inflorescence ovoïde]	58	Liparis de Loesel	47	Séneçon à feuilles spatulées	51
Éléocharide pauciflore		Littorelle des étangs	61	Séneçon des marais	67
[Scirpe pauciflore]	44	Luronium nageant [Flûteau]	61	Seslérie bleuâtre	94
Érythrée littorale	26	Lysimaque à fleurs en thyrses	48	Sisymbre couché	94
Euphorbe des marais	59			Sorbier à larges feuilles [Alisier de	
		<b>M</b> Ményanthe trèfle-d'eau [Trèfle d'eau]	48	Fontainebleau]	111
<b>F</b> Faux-nénuphar pelté	62	Millepertuis des marais	59	Spiranthe d'automne	95
Fritillaire pintade [Damier]	34	Mouron délicat	40	Stacice commun [Lilas de mer]	29
Fumana couché	86	Myriophylle à fleurs alternes	62	Stellaire des marais	36
<b>G</b> Gagée des bois	105	<b>M</b> Nard raide	76	<b>T</b> Tulipe sauvage	111
Gaïlet boréal	46	Nivéole printanière	108		
Gaïlet des rochers	74			<b>U</b> Utriculaire commune	69
Genêt d'Angleterre	74	<b>O</b> Obione pédonculée	28	Utriculaire naine	69
Genêt poilu	75	Odontite de Jaubert	91		
Gentiane croisettes	86	Ophioglosse commun		<b>V</b> Véronique à écussons	37
Gentiane pneumonanthe	47	[Langue de serpent]	35	Violette de Curtis [Pensée des dunes]	30
Gentianelle amère	27	Ophrys araignée	92	Violette des chiens	77
Géranium des forêts	106	Orchis brûlé	90	Violette des marais	112

# INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS SCIENTIFIQUES [FICHES ESPÈCES]

<b>A</b>	<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>lusitanicum</i> Rouy	55	<b>F</b>	<i>Fritillaria meleagris</i> L.	34	<b>P</b>	<i>Parnassia palustris</i> L.	93
	<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>neomontanum</i> (Wulf.) Gayer	55		<i>Fumana procumbens</i> (Dun.) Gren. et Godr.	86		<i>Pedicularis palustris</i> L.	49
	<i>Alchemilla glaucescens</i> Wallr.	81	<b>G</b>	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawl.	105		<i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench	63
	<i>Alisma gramineum</i> Lej.	55		<i>Galium boreale</i> L.	46		<i>Phyteuma nigrum</i> F.W. Schmidt	110
	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L.	40		<i>Galium saxatile</i> L.	74		<i>Pinguicula vulgaris</i> L.	50
	<i>Anemone sylvestris</i> L.	81		<i>Genista anglica</i> L.	74		<i>Poa palustris</i> L.	63
	<i>Anthericum ramosum</i> L.	82		<i>Genista pilosa</i> L.	75		<i>Polygala comosa</i> Schkuhr	93
	<i>Apium repens</i> (Jacq.) Lag.	56		<i>Gentiana cruciata</i> L.	86		<i>Polygonum oxyspermum</i> C.A. Mey. et Bunge ex Ledeb. subsp. <i>raii</i> (Bab.) D.A. Webb et Chater	29
	<i>Armeria alliacea</i> auct. non (Cav.) Hoffm. et Link	82		<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	47		<i>Polygonum raii</i> Bab.	29
	<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult.	82		<i>Gentianella amarella</i> (L.) Börner	27		<i>Potamogeton alpinus</i> Balb.	64
	<i>Aster amellus</i> L.	83		<i>Geranium sanguineum</i> L.	87		<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem.	64
	<i>Atriplex glabriuscula</i> Edmondst.	25		<i>Geranium sylvaticum</i> L.	106		<i>Potamogeton gramineus</i> L.	65
<b>B</b>	<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng	83		<i>Gnaphalium luteoalbum</i> L.	27		<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr.	65
	<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Swartz	84		<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Rich.	87		<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	35
<b>C</b>	<i>Cardamine heptaphylla</i> (Vill.) O.E. Schulz	101	<b>H</b>	<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman	106		<i>Pyrola maritima</i> Warburg	30
	<i>Carex canescens</i> L.	101		<i>Halimione pedunculata</i> (L.) Aell.	28		<i>Pyrola rotundifolia</i> L. var. <i>arenaria</i> Koch	30
	<i>Carex diandra</i> Schrank	40		<i>Herminium monorchis</i> (L.) R. Brown	88	<b>R</b>	<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	66
	<i>Carex halleriana</i> Asso	84		<i>Hypericum elodes</i> L.	59		<i>Ranunculus lingua</i> L.	66
	<i>Carex laevigata</i> Smith	102	<b>I</b>	<i>Inula salicina</i> L.	88		<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	50
	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	41		<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R. Brown	60		<i>Rubus saxatilis</i> L.	110
	<i>Carex mairei</i> Coss. et Germ.	56		<i>Isopyrum thalictroides</i> L.	107	<b>S</b>	<i>Salix repens</i> L. subsp. <i>angustifolia</i> (Wulfen) Neumann	51
	<i>Carex ornithopoda</i> Willd.	85	<b>J</b>	<i>Juncus squarrosus</i> L.	75		<i>Salix repens</i> L. subsp. <i>rosmarinifolia</i> (L.) Hartm.	51
	<i>Carex pulicaris</i> L.	41		<b>L</b>	<i>Laserpitium latifolium</i> L.	89	<i>Scirpus cespitosus</i> L.	52
	<i>Carex reichenbachii</i> Bonnet	102		<i>Lathraea squamaria</i> L.	107		<i>Scirpus fluitans</i> L.	60
	<i>Carex trinervis</i> Degl.	25		<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.	108		<i>Senecio helenitis</i> (L.) Schinz et Thell.	51
	<i>Centaureum littorale</i> (D. Turn.) Gilms.	26		<i>Lathyrus palustris</i> L.	60		<i>Senecio paludosus</i> L.	67
	<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	85		<i>Leucoujum vernum</i> L.	108		<i>Sesleria albicans</i> (Kit) Schultes	94
	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	103		<i>Leymus arenarius</i> (L.) Hochst.	28		<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard.	94
	<i>Cicuta virosa</i> L.	57		<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Swartz	89		<i>Sisymbrium supinum</i> L.	94
	<i>Circaea × intermedia</i> Ehrh. [ <i>Circaea alpina</i> L. × <i>Circaea lutetiana</i> L.]	103		<i>Limonium vulgare</i> Mill.	29		<i>Sium latifolium</i> L.	67
	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm.	33		<i>Liparis loeselii</i> (L.) L.C.M. Rich.	47		<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers.	111
	<i>Comarum palustre</i> L.	42		<i>Lithospermum purpureocaeruleum</i> L.	90		<i>Sparganium minimum</i> Wallr.	68
	<i>Crambe maritima</i> L.	26		<i>Littorella lacustris</i> (L.) Asch.	61		<i>Sparganium natans</i> L.	68
	<i>Currantia dryopteris</i> (L.) Wherry	106		<i>Littorella uniflora</i> (L.) Aschers.	61		<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall.	95
	<i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq.	104		<i>Luronium natans</i> (L.) Rafin.	61		<i>Stellaria palustris</i> Retz.	36
				<i>Lysimachia thyrsoiflora</i> L.	48	<b>T</b>	<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) Nordenstam	51
<b>D</b>	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	33	<b>M</b>	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	48		<i>Tephrosia palustris</i> (L.) Fourr.	68
	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó	34		<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC.	62		<i>Teucrium montanum</i> L.	95
	<i>Dentaria pinnata</i> Lam.	101		<b>N</b>	<i>Nardus stricta</i> L.	76	<i>Teucrium scordium</i> L.	36
	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	42		<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M. Bateman, Pridgeon et M.W. Chase	90		<i>Thalictrum minus</i> L.	96
	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	43		<i>Nymphoides peltata</i> (S.G. Gmel.) O. Kuntze	62		<i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm. subsp. <i>germanicum</i> (Palla) Hegi	52
	<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A. Gray	43		<b>O</b>	<i>Odontites jaubertianus</i> (Boreau) D. Dietrich ex Walp.	91	<i>Tulipa sylvestris</i> L. subsp. <i>sylvestris</i>	111
<b>E</b>	<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.	57			91	<b>U</b>	<i>Ulex minor</i> Roth	76
	<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. et Schult.	58		<i>Ononis pusilla</i> L.	91		<i>Ulmus laevis</i> Pallas	112
	<i>Eleocharis ovata</i> (Roth.) Roem. et Schult.	58		<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.	35		<i>Utricularia minor</i> L.	69
	<i>Eleocharis quinqueflora</i> (F.X. Hartm.) O. Schwartz	44		<i>Ophrys sphegodes</i> Mill.	92		<i>Utricularia vulgaris</i> L.	69
	<i>Equisetum hyemale</i> L.	104		<i>Orchis palustris</i> Jacq.	49	<b>V</b>	<i>Vaccinium oxycoccos</i> L.	52
	<i>Equisetum sylvaticum</i> L.	105		<i>Orchis ustulata</i> L.	90		<i>Veronica scutellata</i> L.	37
	<i>Erica cinerea</i> L.	73		<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	109		<i>Viola canina</i> L.	77
	<i>Erica tetralix</i> L.	73		<i>Orobancha elatior</i> Sutton	92		<i>Viola curtisii</i> E. Forster	30
	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	44		<i>Osmunda regalis</i> L.	109		<i>Viola palustris</i> L.	112
	<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth	45						
	<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe	45						
	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	46						
	<i>Euphorbia palustris</i> L.	59						

## LEXIQUE

La très grande majorité des définitions de ce lexique sont rédigées d'après la "Flore vasculaire de Basse-Normandie" de M. PROVOST (1998). Les exemples illustrant les différents termes ont été adaptés au contexte régional (espèces sauvages ou couramment cultivées en Picardie). D'autres références ont été utilisées en complément (notamment la "Nouvelle Flore de Belgique..." de LAMBINON *et al.* 2004 et la "Flore forestière française" de RAMEAU, MANSION & DUMÉ, 1989).

**A Acide** : milieu dont le pH est inférieur à la neutralité (7).

**Acidicline** : qui préfère légèrement les milieux acides et particulièrement les terrains présentant cette réaction (ex. la Porcelle enracinée, la Flouve odorante, la Houlique molle) ( $\neq$  basicline, neutrocline).

**Acidiphile** : qui aime les milieux acides (ex. la Bruyère cendrée, le Blechné en épi).

**Aire de répartition** : territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre un taxon ou un groupement végétal. L'aire d'une espèce est disjointe lorsque les différentes zones qui la composent sont séparées, continue dans le cas contraire.

**Alcalin, e** : voir basique.

**Annuel, elle** : se dit d'une plante dont la totalité du cycle de végétation dure moins d'un an (syn. : thérophyte).

**Anthropique** : lié à l'action humaine (en parlant surtout d'une végétation).

**Anthropisé, e** : modifié par l'action humaine (en parlant d'un site).

**Atlantique** : qualifie un taxon dont l'aire de distribution s'éloigne peu du littoral ouest-européen (ex. Laîche à deux nervures, Bruyère cendrée, Millepertuis des marais).

**Atterrissement** : comblement progressif d'un plan d'eau par accumulation de matériel (terre, limon, sable, gravier) sous l'action de mécanismes naturels.

**B Basicline** : qui préfère les milieux légèrement alcalins (ex. le Cétérach officinal, le Jonc à fleurs obtuses) ( $\neq$  acidicline, neutrocline).

**Basique** : milieu dont le pH est supérieur à la neutralité, légèrement supérieur à 7 pour les sols.

**Bas-marais** : terrain saturé d'eau, sans écoulement naturel possible : point le plus bas d'un marécage. Du fait de l'engorgement en eau des sols, la matière organique s'y décompose très mal et s'accumule, donnant naissance à des sols tourbeux.

**Biotope** : partie d'un écosystème constituée par les éléments abiotiques (sol, roche-mère, climat...), qui supporte la biocénose (ensemble des êtres vivants de l'écosystème). Par extension : milieu de vie d'une espèce.

**Bisannuel, elle** : se dit d'une plante dont le cycle complet, de la germination à la production de nouvelles semences, se fait sur 2 années consécutives ; la plante ne fleurit que la 2<sup>ème</sup> année puis meurt (ex. Carotte, Bouillon-blanc, bardanes).

**C Calcarifère** : se dit d'un substrat contenant du calcaire (ex. sables calcarifères, limons calcarifères) (= carbonaté).

**Calicole** : se dit d'une plante ou d'une végétation se rencontrant, exclusivement, ou avec une forte préférence, sur les sols calcaires ou au moins riches en calcium (ex. l'Ophrys araignée, la Laitue vivace, le Polygala chevelu) (~ calcaricole ;  $\neq$  calcifuge).

**Calciphile** : se dit d'une plante croissant de préférence sur un substrat contenant du calcaire.

**Cespiteux(se)** : se dit d'une plante formant une touffe.

**Chaméphyte** : type biologique des plantes qui passent l'hiver avec des bourgeons vivants situés entre 5 et 50 cm au-dessus du sol ; les chaméphytes sont ordinairement ligneux et peuvent alors être nommés sous-arbrisseaux (ex. les bruyères de notre région, le Saule rampant).

**Chorologie** : étude de la répartition géographique des espèces et de son déterminisme. Adj. : chorologique.

**Circumboréal** : qualifie un taxon dont l'aire de répartition occupe toutes les régions tempérées de l'hémisphère nord.

**Continental** : qualifie un taxon dont l'aire de distribution est centrée sur les zones steppiques de l'est de l'Europe et de l'Asie (ex. Éléocharide ovoïde, Bardane tomenteuse, Anémone fausse-renoncle).

**E Étrépage** : décapage mécanique ou manuel superficiel du sol visant à enlever une partie de la matière organique afin de favoriser des groupements ou espèces végétales pionniers.

**Eurasiatique** : qualifie les plantes largement distribuées dans la zone des forêts caducifoliées de l'Eurasie.

**Eutrophe** : se dit d'un milieu riche en éléments nutritifs (notamment azote et phosphore), généralement non ou très faiblement acide et permettant une forte activité biologique ( $\neq$  oligotrophe). Voir aussi Trophie des milieux aquatiques.

**Eutrophisation** : processus naturel d'accroissement de la productivité par accumulation de biomasse dans un milieu. Le terme d'eutrophisation est souvent employé avec une connotation négative et désigne dans ce cas un excès d'apports de matières nutritives (azote, phosphore), notamment via les apports agricoles.

**Exondation** : retrait des eaux après une période d'immersion.

**G Géophyte** : type biologique des plantes qui passent l'hiver avec des bourgeons vivants enfouis à l'abri du gel dans le sol. Les géophytes sont toujours herbacés. Suivant la nature des organes souterrains, on distin-

gue les géophytes à rhizome, les géophytes à bulbe et les géophytes à tubercule (ex. le Sceau-de-Salomon multiflore, la Jonquille, l'Orchis mâle).

**H Halophile** : se dit d'une plante ou d'une végétation se rencontrant, de façon exclusive ou préférentielle, sur des milieux salés (ex. la Puccinellie maritime, les soudes et l'Obione sont des plantes halophiles = halophytes).

**Halophyte** : végétal adapté à un milieu salé.

**Héliophile** : se dit d'une espèce vivant en milieu ensoleillé (≠ sciaphile).

**Hélrophyte** : type biologique des plantes croissant au bord des eaux, avec la souche et les bourgeons d'hiver enfouis dans la vase ou le sable submergé, et à partie supérieure aérienne ("les pieds dans l'eau et la tête au soleil") (ex. massettes, Iris jaune, Butome en ombelle).

**Hémicryptophyte bisannuel** : type biologique de passage du 1<sup>er</sup> hiver dans le cycle d'une plante bisannuelle ; les bourgeons sont généralement logés au centre d'une rosette de feuilles (ex. la Vipérine, le Bouillon-blanc, le Cirse des marais).

**Hémicryptophyte** : type biologique des plantes qui passent l'hiver avec des bourgeons vivants situés au niveau du sol ; on distingue les hémicryptophytes à bourgeons nus (ex. l'Ortie dioïque, le Plantain majeur), les hémicryptophytes cespiteux, à bourgeons protégés à l'intérieur de touffes serrées (ex. le Dactyle aggloméré, la Molinie bleue, de nombreuses laïches) et les hémicryptophytes à rosette (ex. la Pâquerette, la Porcelle enracinée, la Raiponce en épi).

**Hémiparasite** : se dit d'une plante chlorophyllienne, capable d'une photosynthèse tout à fait normale, qui présente des racines inaptes à se développer normalement et à puiser l'eau et les sels minéraux dans le sol mais transformées en suçoirs pénétrant dans le xylème d'un hôte (sur tige ou racine) pour y puiser ce qui lui manque, c'est-à-dire de la sève brute (ex. le Gui,

les rhinanthes, les mélampyres, le Thésion couché). Un parasite vrai détourne de la sève élaborée ou toute autre forme de matière organique.

**Humus** : matière organique, complexe, noirâtre, provenant de la décomposition partielle des débris, excréments et cadavres (les débris d'origine végétale étant largement dominants en quantité) et s'incorporant peu à peu à la trame minérale du sol. L'humus se trouve à l'origine des phénomènes de structuration du sol et, par sa décomposition ultérieure (= minéralisation), il libère la plupart des éléments nutritifs indispensables aux végétaux chlorophylliens. Suivant le pH, la richesse chimique et l'activité microbiologique du sol, on distingue l'humus calcique (= mull calcique), l'humus doux (= mull forestier), le moder et l'humus brut (= mor).

**Hydrogéophyte** : plante aquatique fixée au fond de l'eau, à bourgeons d'hiver portés par un rhizome enfoui dans la vase ou le sable (ex. les nénuphars).

**Hydrohémicryptophyte** : plante aquatique fixée au fond de l'eau, à bourgeons d'hiver situés à la surface de la vase ou du sable (ex. la Littorelle des étangs, l'Hottonie des marais).

**Hydrophyte** : plante vivant entièrement ou en grande partie immergée dans l'eau (ex. les potamots, les nénuphars, les lentilles d'eau...) (= plante aquatique).

**Hydrothérophyte** : plante aquatique annuelle, libre ou enracinée au fond de l'eau, passant la mauvaise saison (soit l'hiver à cause du froid, soit l'été à cause de l'assèchement du milieu, ou éventuellement les 2 successivement) sous forme de graines ou d'hibernacles (ex. les lentilles d'eau, les callitriches).

**Hygrocline** : qui préfère légèrement les milieux humides.

**Hygrophile** : se dit d'une espèce ou, par extension, d'un groupement végétal, ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement (ex : Reine-des-prés).

**I Introgression** : acquisition progressive, par une population, de caractères génétiques d'une population appartenant à un taxon voisin, résultant de croisements naturels répétés.

**L Lande** : formation végétale constituée essentiellement d'espèces ligneuses basses et sempervirentes (chaméphytes), telles que bruyères, callune, ajoncs, genêts ; dans nos régions et dans la plupart des cas, les landes ont une origine plus ou moins anthropique (surexploitation forestière, dégradation des sols, incendies...).

**M Médioeuropéen, éenne** : qualifie un taxon dont l'aire de répartition est centrée sur la zone des forêts caducifoliées d'Europe centrale (ex. Laïche des ombrages, Orme lisse, Corydale solide).

**Méditerranéen, éenne** : qualifie un taxon, dont l'aire de répartition est centrée sur le Bassin méditerranéen. On peut distinguer des nuances telles que est-méditerranéenne, ouest-méditerranéenne.

**Méditerranéen-atlantique** : plante méditerranéenne remontant vers le nord à la faveur des régions maritimes européennes au climat hivernal très adouci et grâce aussi à la présence de falaises, rochers ou dunes pouvant être secs et très chauds en été (ex. Jonc maritime, Liseron des dunes, Callitriche occidental, Renoncule à feuilles d'ophioglosse).

**Mégaphorbiaie** : formation végétale de hautes herbes (surtout des Dicotylédones à larges feuilles), se développant sur des sols humides et riches.

**Mésophile** : désigne une espèce ou une communauté croissant dans un biotope au sol présentant des conditions moyennes de température et d'humidité.

**Mésotrophe** : se dit d'un milieu moyennement riche en éléments nutritifs, neutre à modérément acide, et permettant une assez bonne activité biologique (≠ oligotrophe) (voir aussi Trophie des milieux aquatiques).

**Messicole** : se dit d'une espèce, généralement annuelle, vivant en commensale dans les champs de céréales (ex. Nielle des blés, Spéculaire miroir-de-Vénus, Bleuets).

**N Nanophanérophite** : phanérophite haut de moins de 2 m (ex. Symphorine blanche, Lyciet de Barbarie, Chèvrefeuille caméri-sier).

**Neutre** : milieu dont le pH est proche ou égal à 7, ni acide, ni basique.

**Nitrophile** : se dit d'une plante qui préfère nettement les milieux au sol enrichi en nitrates ou en ammonium, soit par décomposition d'apports organiques éventuellement liés aux activités humaines (voisinage des habitations, terrains vagues, dépotoirs, reposoirs à bestiaux, etc.) soit par apport d'engrais (ex. la Grande ortie, la plupart des chénopodes, le Liseron des haies, le Brome stérile...) (~ nitratophile).

**O Oligotrophe** : désigne un milieu pauvre en éléments minéraux nutritifs (voir aussi Trophie des milieux aquatiques).

**Ombrotrophe** : tourbière alimentée principalement par des eaux d'origine météorique.

**Ourllet** : formation végétale de plantes herbacées marquant la transition des végétations héliophiles herbacées vers les végétations ligneuses préforestières. Les végétations se situent classiquement en lisière des forêts.

**P Pelouse** : formation végétale plus ou moins ouverte, rase, constituée d'hémicryptophytes de petite taille sur un sol de faible niveau trophique.

**Phanérophite** : type biologique de plantes ligneuses telles que arbres, arbrisseaux et lianes qui passent l'hiver avec des bourgeons vivants situés à plus de 50 cm au-dessus du sol (ex. chênes, Sureau noir, Saule cendré, etc.).

**Prairial, e, riaux** : se dit d'une plante participant à une prairie ou d'un groupement formant prairie (ex. la Sauge des prés, la Knautie des champs, la Crételle, la Grande marguerite...).

**Prairie** : formation végétale exclusivement herbacée, fermée, haute, dominée par les Graminées (Poacées).

**Préalpin** : qualifie un taxon dont l'aire principale de distribution est située dans la zone de forêts montagnardes de conifères et de feuillus des hautes montagnes d'Europe (ex. Pâturin de Chaix).

**R Rhizomateux, euse** : se dit d'un végétal présentant un rhizome, c'est-à-dire une racine traçante (ex. Muguet, Fougère-aigle, Primevère, Trèfle d'eau).

**Ripisylve** : formation forestière localisée au bord des cours d'eau (= forêt ripicole).

**Ripuaire** : qui se trouve sur les rives d'un cours d'eau (ex : un boisement ripuaire).

**Roselière** : peuplement de hauts héliophytes, surtout des Monocotylédones, ordinairement dominé par de grandes Graminées (Poacées) telles que le phragmite (le groupement est alors nommé phragmitaie), la Grande glycérie (glycériaie) ou la Baldingère (phalaridaie).

**Rudéral, e, raux** : se dit d'une espèce ou d'une végétation se développant ordinairement dans des sites fortement transformés par des activités humaines non ordonnées, tels que décombres, terrains vagues, dépotoirs, friches, etc. ; les plantes rudérales sont souvent nitrophiles (ex. la Chélidoine, l'Ortie dioïque, le Sureau noir, les molènes).

**S Sciaphile** : se dit d'une plante recherchant ou tolérant un ombrage important (ex. la Listère ovale, la Parisette, la Véronique des montagnes, le Dryoptéris dilaté) (≠ héliophile).

**Subméditerranéenne** : se dit d'une espèce méditerranéenne susceptible de remonter loin vers le Nord, à la faveur de stations bien exposées, sèches et chaudes, comme des coteaux calcaires par ex. (ex. le Buis, la Bugle petit-pin, l'Ail à tête ronde).

**T Tertiaire parisien** : région du nord de l'Île de France constituée d'assises géologiques calcaires, sableuses et argileuses liées aux dépôts marins de la période tertiaire. Cette

région est globalement caractérisée par un climat plus sec et plus chaud que les régions plus septentrionales.

**Thermophile** : se dit d'une espèce recherchant la chaleur, soit dans des stations chaudes (terrains calcaires, talus et coteaux exposés au Sud...), soit dans les portions les plus chaudes de l'aire (par ex. Subcosmopolite thermophile, comme l'Amaranthe réfléchie).

**Thérophyte** : forme biologique des plantes annuelles, c'est-à-dire dont la durée de vie est inférieure à 1 an, qui meurent aussitôt après la production des semences et passent la mauvaise saison sous forme de graines (ex. la Mercuriale annuelle, le Mouron rouge, le Lin cathartique, le Saxifrage tridactyle, etc.).

**Tourbe** : humus hydromorphe, mal oxygéné, formé par accumulation de débris végétaux et ayant une teneur en carbone d'environ 55 %.

**Tourbière** : étendue marécageuse dont le substrat est constitué à 90 % et plus de matière organique végétale incomplètement décomposée en tourbe ; on distingue :

- les tourbières basses (ou bas-marais), plates, occupant des dépressions (cuvettes, vallées) et liées à la présence d'une nappe d'eau stagnante permanente, et les tourbières hautes, bombées, occupant des situations topographiques variées (éventuellement des sommets) et alimentées par des précipitations abondantes,
- les tourbières acides, aux eaux oligotrophes et à pH pouvant descendre à 3,5, et les tourbières alcalines, aux eaux minéralisées, voire calcaires, à pH compris entre 7 et 8,
- les tourbières actives, à fleur d'eau, fangeuses, productrices de tourbe, et les vieilles tourbières, en voie d'atterrissement, s'élevant au-dessus de la nappe, s'asséchant, ne produisant plus de tourbe et se trouvant rapidement occupées par la lande.

**Trophie des milieux aquatiques** : elle est basée sur la disponibilité en éléments minéraux. Les degrés de trophie sont définis

en fonction des concentrations en azote ammoniacal et en phosphates. Six classes sont différenciées allant d'oligotrophe à dystrophe (d'après TRÉMOLIÈRES & al., 1991).

eau oligotrophe (a) : pauvre en matières nutritives, concentration  $< 10 \mu\text{g.l}^{-1}$  de  $\text{P-PO}_4^{3-}$  et de  $\text{N-NH}_4^+$ .

eau oligo-mésotrophe (b) : concentration de 10 à 20  $\mu\text{g.l}^{-1}$  de  $\text{P-PO}_4^{3-}$  et de  $\text{N-NH}_4^+$ .

eau mésotrophe (c) : moyennement riche en matières nutritives, concentration de 20 à 30  $\mu\text{g.l}^{-1}$  de  $\text{P-PO}_4^{3-}$  et de  $\text{N-NH}_4^+$ .

eau méso-eutrophe (d) : concentration de 30 à 50  $\mu\text{g.l}^{-1}$  de  $\text{P-PO}_4^{3-}$  et de  $\text{N-NH}_4^+$ .

eau eutrophe (e) : riche en matières nutritives, concentrations de 50 à 100  $\mu\text{g.l}^{-1}$  de  $\text{P-PO}_4^{3-}$  et de  $\text{N-NH}_4^+$ .

eau hypertrophe (f) : excès de nutriments, concentration supérieure à 100  $\mu\text{g.l}^{-1}$  de  $\text{P-PO}_4^{3-}$  et de  $\text{N-NH}_4^+$ .

eau dystrophe (g) : composition déséquilibrée générant des dysfonctionnements dans les cycles biogéochimiques.

**Trophique** : relatif à la nutrition, plus spécialement minérale, chez les végétaux.

**V Vernale** : se dit d'une espèce présentant ordinairement sa floraison en hiver ou au tout début du printemps.

**X Xérophile** : se dit d'une espèce ou d'une végétation tolérant, ou même recherchant, les milieux secs (ex. l'Orpin âcre, la Germandrée petit-chêne, la Petite pimprenelle).

## LISTE COMMENTÉE DES ESPÈCES PROTÉGÉES DISPARUES EN PICARDIE (Plantes indigènes ou jadis largement naturalisées)

Taxon	Dern.obs.	Type de milieu
<b>Espèce protégée au niveau européen (Directive Habitats - Annexes 2 et 4)</b>		
<i>Viola hispida</i> Lam.	1864	pelouses et lisières calcaires
<b>Espèces protégées au niveau national (Arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'Arrêté du 31 août 1995)</b>		
<i>Andromeda polifolia</i> L.	1813*	tourbières
<i>Campanula cervicaria</i> L.	1938	pelouses et lisières calcicoles
<i>Carex hordeistichos</i> Vill.	1920	prairies humides
<i>Carex limosa</i> L.	1994	tourbières et bas-marais
<i>Damasonium alisma</i> Mill.	1864	vases exondées des étangs
<i>Dianthus superbus</i> L.	1912	prairies humides et bois marécageux
<i>Diphysastrum tristachyum</i> (Pursh) Holub	1887	landes et pelouses acides
<i>Drosera anglica</i> Huds.	1922	tourbières
<i>Gagea villosa</i> (Bieb.) Sweet	1979	agrosystèmes
<i>Gratiola officinalis</i> L.	1952	prairies humides
<i>Lathyrus japonicus</i> Willd. subsp. <i>maritimus</i> (L.) P.W. Ball	1958	plages de galets et dunes littorales
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	1993	tourbières acides et landes humides
<i>Orchis coriophora</i> L.	1973	prairies humides
<i>Pilularia globulifera</i> L.	1929	vases exondées des étangs acides
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poiret) L.C.M. Rich.	1966	landes humides et marais acides
<i>Trientalis europaea</i> L.	1896	landes humides
<b>Espèce protégée au niveau régional (Arrêté du 17 août 1989)</b>		
<i>Montia fontana</i> L. subsp. <i>amporitana</i> Sennen	1972	ruisselets et suintements acides

\* Une réintroduction d'une trentaine de pieds a été réalisée en 1974 à partir de la population du site de Baupte (Basse-Normandie) sur le site de Cessières (Picardie) afin de prévenir son extinction en plaine. En 2005, sa présence a été confirmée sur le site.

## ADRESSES UTILES

### **ADREE**

1, Chemin du pont de la Planche  
BP 19 - Barenton-Bugny  
02930 LAON CEDEX 9  
Tél. : 03.23.23.40.77  
Fax : 03.23.23.40.30  
Mél : adree@wanadoo.fr

### **Agence de l'Eau Artois-Picardie**

200, rue Marceline  
Centre Tertiaire de l'Arsenal  
59508 DOUAI CEDEX  
Tél. : 03.27.99.90.00  
Fax : 03.27.99.90.15  
Web : www.eau-artois-picardie.fr

### **Agence de l'Eau Seine-Normandie**

2, rue du Docteur Guerin  
60200 COMPIÈGNE  
Tél. : 03.44.30.41.00  
Fax : 03.44.30.41.01  
Web : www.eau-seine-normandie.fr

### **Association des Botanistes et Mycologues Amateurs de la Région de Senlis (ABMARS)**

82, rue Victor Hugo  
60160 MONTATAIRE  
Tél. : 03.44.25.48.61  
Mél : abmars@wanadoo.fr

### **Association LA ROSELIÈRE**

2 rue du Fort  
02350 VESLES-ET-CAUMONT  
Tél. : 03.23.22.71.97

### **Conseil Général de l'Aisne**

Rue Paul Doumer  
02013 LAON CEDEX  
Tél. : 03.23.24.60.60  
Web : www.aisne.com

### **Conseil Général de l'Oise**

1 rue Cambry  
60024 BEAUVAIS CEDEX  
Tél. : 03.44.06.60.60  
Web : www.oise.fr

### **Conseil Général de la Somme**

43, rue de la République  
B.P. 32615  
80026 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03.22.71.80.80  
Web : www.somme.fr

### **Conseil Régional de Picardie**

11 Mail Albert 1er  
B.P. 2616  
80026 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03.22.97.37.37  
Fax : 03.22.97.39.00  
Mél : webmaster@cr-picardie.fr  
Web : www.cr-picardie.fr

### **Centre Régional de Phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul**

Hameau de Haendries  
59270 BAILLEUL  
Tél. : 03.28.49.00.83  
Fax : 03.28.49.09.27  
Mél : infos@cbnbl.org  
Web : www.cbnbl.org

### **Conservatoire Botanique National de Bailleul**

**Antenne Picardie**  
4bis, allée des Fleurs  
Centre Oasis Dury  
80044 AMIENS CEDEX 1  
Tél./Fax : 03.22.89.69.78  
Mél : jc.hauguel@cbnbl.org

### **Conservatoire Botanique National de Bailleul**

**Antenne Haute-Normandie**  
Service des Espaces Verts  
7 rue de Trianon  
76100 ROUEN  
Tél./Fax : 02.35.03.32.79  
Mél : p.housset@cbnbl.org

**Conservatoire de l'Espace Littoral  
et des Rivages Lacustres (CELRL)**

Délégation Nord/Pas-de-Calais - Picardie

2, Quai Alfred Giard

62930 WIMEREUX

Tél. : 03.21.32.69.00

Fax : 03.21.32.66.67

Mél : grandnord@conservatoire-du-littoral.fr

Web : www.conservatoire-du-littoral.fr

**Conservatoire des Sites Naturels de Picardie  
(CSNP)**

1, place Ginkgo, Village Oasis

80044 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03.22.89.63.96

Fax : 03.22.45.35.55

Mél : contact@conservatoirepicardie.org

Web : www.conservatoirepicardie.org

**CPIE des Pays de l'Aisne**

33, rue des Victimes de Comportet

02000 MERLIEUX

Tél. : 03.23.80.03.03

Fax : 03.23.80.13.63

Web : www.cpie-aisne.com

**CPIE des Pays de l'Oise**

Ferme du Château d'Aramont

Rue Saint-Pierre

60410 VERBERIE

Tél. : 03.44.40.61.30

Fax : 03.44.40.59.93

Web : www.cpie60.fr

**CPIE - Vallée de Somme**

32, route d'Amiens

80480 DURY

Tél. : 03.22.33.24.24

Fax : 03.22.33.24.29

Web : www.cpie80.com

**Centre régional de la propriété forestière  
Nord - Pas de Calais Picardie (CRPF)**

96 rue Jean Moulin

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.52.00

Fax : 03.22.95.01.63

Mél : nordpicardie@crpf.fr

**Direction Régionale de l'Environnement  
de Picardie (DIREN Picardie)**

Cité Administrative

56, rue Jules Barni

80040 AMIENS CEDEX

Tél. : 03.22.82.90.40

Fax : 03.22.97.97.89

Mél : diren@picardie.ecologie.gouv.fr

Web : www.picardie.ecologie.gouv.fr

**Office National des Forêts (ONF)**

Agence Régionale de Picardie

15, avenue de la Division Leclerc

BP 80041

60321 COMPIÈGNE CEDEX

Tél. : 03.44.92.57.57

Fax : 03.44.20.04.14

Mél : ag.picardie@onf.fr

Web : www.onf.fr

**Parc Naturel Régional Oise-Pays de France**

Château de la Borne Blanche

48, rue d'Hérivaux - B.P 6

60560 ORRY-LA-VILLE

Tél. 03.44.63.65.65

Fax. 03.44.63.65.60

Mél : contact@parc-oise-paysdefrance.fr

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
de la Côte Picarde (SMACOPI)**

1, place de l'Amiral Courbet

80100 ABBEVILLE

Tél : 03.22.20.60.30

Fax : 03.22.31.19.33

Mél : smacopi@baiedesomme.org

Web : www.baiedesomme.org

**Société Linnéenne Nord-Picardie**

Maison des Sciences et de la Nature

14, place Vogel

80000 AMIENS

Web : www.linneenne-amiens.org

© Centre Régional de phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul  
Hameau de Haendries - F 59270 BAILLEUL

ISBN : 2-909024-09-1 / Dépôt légal : décembre 2006

---

Information floristique : DIGITALE (Banque de données floristiques et phytosociologiques du CRP/CBNBL)

Cartes de répartition des espèces : M. DELAERE et D. MARIEN

Iconographie originale : G. DELENCLOS et J.-C. HAUGUEL

Crédit photographique (n° page) : h : haut / m : milieu : b : bas / d : droite / g : gauche

Couverture : B. DESTINÉ.

Dos de couverture : B. DESTINÉ (hg, hd, bg), F. SPINELLI-DHUICQ (b)

Intérieur : G. BAILLY : 103b ; O. BARDET : 84b ; F. BÉDOUET : 63h, 74h ; F. BLANCHARD : 65h ; C. BLONDEL : 26h, 33h, 44h, 45b, 50h, 52h, 57b, 58b, 60h, 61h, 69b, 75b, 77h, 82h, 91b, 93h, 94h, 101b, 103h, 109b, 111b ; B. BOCK : 45h ; N. BOREL : 29b, 95h ; J. BUCHET : 34b, 81b, 92b, 112b ; V. COHEZ : 49b ; T. CORNIER : 111h, 112h ; H. DELACHAPELLE : 62b ; B. DESTINÉ : 9g, 9d, 10, 11, 13hd, 13hg, 14, 15, 16, 17h, 22h, 22bd, 23, 24h, 24b, 25b, 27h, 28b, 29h, 30h, 30b, 31, 32, 33b, 35b, 36b, 37h, 38, 39b, 40h, 42b, 43h, 44b, 46h, 47b, 48h, 48b, 50b, 51b, 52b, 53, 54, 55h, 55b, 56h, 59b, 66h, 66b, 67h, 67b, 71, 73b, 75h, 76h, 76b, 79h, 79b, 80, 81h, 82b, 87h, 96h, 96b, 97, 99, 100, 104h, 105h, 106h, 107b, 108b ; G. DUCERF : 69h, 102h ; F. DUPONT : 60b ; S. FILOCHE : 109h ; J.-L. GATHOYE : 92h, 106b ; J.-C. HAUGUEL : 6, 17bd, 25h, 26b, 28h, 34h, 35h, 37b, 39h, 41h, 42h, 43b, 47h, 51h, 56b, 57h, 59h, 64b, 65b, 68h, 72, 73h, 74b, 77b, 83h, 85h, 86h, 86b, 87b, 88b, 89b, 90h, 93b, 94b, 98, 101h, 104b, 107h ; Ph. HOUSSET : 46b, 58h, 62h, 89h, 90b ; 91h, 110h ; P. LARÈRE : 85b ; G. LEMOINE : 68b ; D. MERCIER : 40b, 63b, 95b, 105b ; F. MORA : 49h, 108h ; T. PATTYN : 64h ; F. SPINELLI-DHUICQ : 27b, 36h, 41b, 83b, 84h, 102b ; B. TOUSSAINT : 110b ; B. VALENTIN : 61b, 88h.

Gestion diathèque et numérisation des images : V. DEPIERRE, B. DESTINÉ avec l'aide de N. BOREL.

Comité de lecture : M. GODET, F. HENDOUX, B. TOUSSAINT, B. DESTINÉ, R. FRANÇOIS (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), T. RIGAUX (Conseil Régional de Picardie) et O. PICHARD (Direction Régionale de l'Environnement de Picardie).

Conception et réalisation graphique : Studio Poulain 03 20 33 01 01 / [www.studiopoulain.fr](http://www.studiopoulain.fr)

